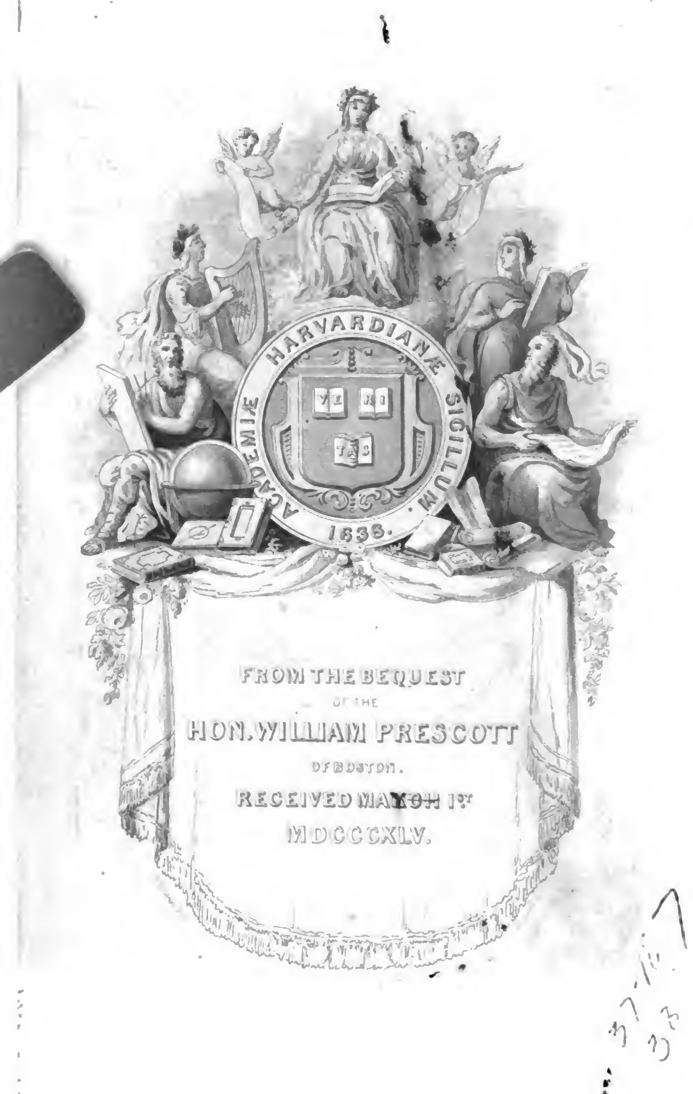

Histoire de l'expédition
des Français à Saint-Domingue
Antoine Marie Thérèse Métral, Isaac Toussaint Louverture
Lebrun del
Imp. Lith. de F. Noël
Google


HARVARDIANÆ ACADEMIÆ SIGILLUM
VE RI TAS
1638.

HISTOIRE

DE

L'EXPÉDITION DES FRANÇAIS,

A SAINT-DOMINGUE.

SE TROUVE AUSSI :

CHEZ DELAUNAY, } AU PALAIS-ROYAL.
PONTHIEU, }

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE DE L'HIRONDELLE, n° 22.

Eugène Lebrun del.

Imp. Lith. de F. Noël

Toussaint Louverture.

Général en Chef à St Domingue.



HISTOIRE

DE

L'EXPÉDITION DES FRANÇAIS,

A SAINT-DOMINGUE,

SOUS LE CONSULAT DE NAPOLÉON BONAPARTE,

PAR ANTOINE MÉTRAL;

SUIVIE DES MÉMOIRES ET NOTES D'ISAAC LOUVERTURE, SUR LA MÊME EXPÉDITION, ET SUR LA VIE DE SON PÈRE;

ORNÉE DU PORTRAIT DE TOUSSAINT

ET D'UNE BELLE CARTE DE SAINT-DOMINGUE.

PARIS.

FANJAT AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE CHRISTINE, Nº 3;

ANTOINE-AUGUSTIN RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, Nº 6.

1825.

A MESSIEURS

ROUANEZ, FREMONT ET DAUMEC,

ENVOYÉS EXTRAORDINAIRES

DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

Je ne saurais rien faire de plus honorable, que de vous dédier un ouvrage qui rappelle l'époque la plus mémorable de vos annales, celle de l'indépendance de votre patrie. A peine les évènemens de cette époque sont-ils assez loin de nous pour être jugés; les passions des partis se transmettent, comme un héritage qu'il

faut un long temps pour détruire; mais l'histoire est un tribunal au pied duquel doivent expirer leurs murmures. C'est avec l'impartialité d'une âme indépendante que je me suis livré aux seules inspirations de l'équité ; et dans un siècle si peu ménager des loisirs du public, je me suis appliqué à ne donner aux faits dont l'évidence est devenue certaine, que la place qu'ils doivent occuper dans la postérité.

Aucune histoire n'offre peut-être un plus puissant attrait, que celle de Saint-Domingue; il est sans exemple dans les temps écoulés que des hommes arrachés de leurs déserts, et misérablement attachés au sol d'une autre partie du monde, aient eu assez de courage pour briser leurs fers, et assez de bonheur pour former un état nouveau qui, dans peu

d'années et malgré de terribles revers, s'élevant comme par enchantement au rang des nations civilisées, s'est donné un gouvernement sage et libre, et des magistrats éclairés et vertueux.

Simples enfans de la nature, l'Europe croyait les Africains déshérités de l'esprit par le Créateur, lorsque du sein d'une affreuse servitude, sont sortis de grands capitaines, des hommes de génie, des écrivains et des orateurs éloquens (1). Quoi! s'est-elle écriée, des sauvages naguère esclaves, sans écoles, sans académies, répandent dans leurs livres, avec une chaleur inconnue, les maximes douces et

(1) De la littérature d'Haïti, par A. Métral; Revue encyclopédique, 1819, t. 1er, p. 524; t. 3, p. 132. Recueils périodiques d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, de la même année.

pures de la morale, et les sentimens altiers de la liberté? Est-ce parmi les bêtes féroces, dans leurs sables brûlans ou bien dans les fers, qu'ils ont pris les leçons d'une éloquence si sublime? Avec des cœurs neufs, vous avez eu pour maîtres le malheur, la nature et la liberté, et non pas de serviles rhéteurs qui n'apprennènt qu'à donner de l'harmonie à d'oisives paroles.

Comme en peu de temps tout a changé sur l'île dont vous êtes les ambassadeurs! Où sont ces habitations somptueuses; ces maîtres dont la tyrannie était infatigable; cette multitude d'esclaves, infortunés jouets de leurs caprices? Tout ce fracas de l'avarice et de l'orgueil, tout ce bruit des fers et de la douleur près de l'opulence et des plaisirs, a disparu de Saint-Domingue.

Les regards ne s'arrêtent plus que sur des hommes dont l'ancienne rudesse achevant de se polir, est exempte d'artifices, et qui s'accoutument au joug des lois, après la licence d'une vie guerrière et vagabonde. Des mains libres font croître les moissons, élèvent des édifices, et s'essaient dans la carrière des arts. Partout les âmes ne respirent que l'amour de la patrie; on ne vit plus que pour elle, et avec cet amour on fait des prodiges.

Ce fut sans doute un grand et terrible spectacle, que des esclaves endormis dans le profond sommeil de la servitude, se réveillant à la voix de la liberté! La force les avait asservis, la force les rendit libres. Après neuf années de combats, la paix grâce au génie de Toussaint-Louverture, commençait à s'établir, lorsqu'une flotte for-

midable vint leur apporter de nouveaux fers. Ces nouveaux citoyens, après de si grands efforts, ne craignent point d'en faire de plus grands encore; leur désespoir environne de flammes et de carnage la liberté pour la sauver, et les supplices lui donnent de nombreux martyrs : mais une redoutable armée vaincue par le climat, vaincue par leur constance, expire sur leurs rivages désolés. Votre patrie n'était guère plus qu'un désert, mais un désert que la liberté devait féconder; et régénéré par un baptême de sang, Saint-Domingue reçut le nom d'Haïti.

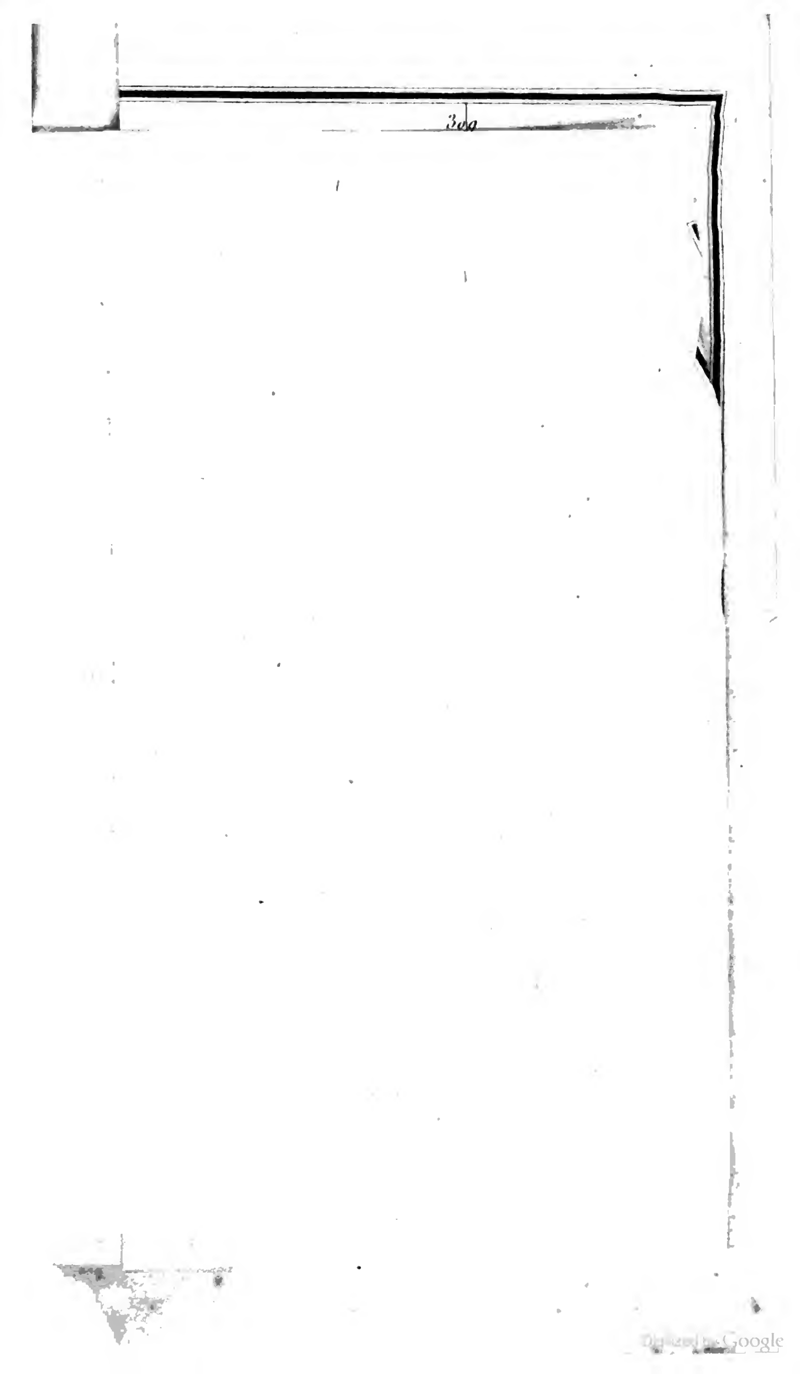
La France conservait encore quelque espoir de vous faire rentrer sous sa domination; mais vos vertus guerrières, votre ciel brûlant, la mort de tant de Français, les barrières de l'Océan, l'amour d'une in-

dépendance qui jetait chaque jour de plus profondes racines dans les cœurs, étaient autant d'obstacles qui auraient déconcerté ses desseins. Assez de larmes et de sang avaient coulé; la raison et l'équité l'ont enfin emporté sur la politique; et dès qu'on a respecté l'indépendance d'Haïti, Haïti n'a pas hésité de donner l'or qu'on lui demandait pour soulager l'infortune.

Je ne connais pas, messieurs, d'ambassade dont le caractère soit plus auguste que la vôtre; vous êtes chargés d'accomplir la réconciliation de votre patrie avec la France, et de cimenter des liens d'amour et d'affection entre une mère puissante, et un enfant que la force et le temps ont mis hors de sa tutelle. Plus leurs dissensions ont été affreuses, plus il est glorieux d'y mettre un terme.

Vous ne remplissez ainsi qu'une mission de paix et de bienfaits. Désormais s'ouvrira, pour les deux pays si long-temps divisés, un échange mutuel de productions, de richesses et de connaissances. Haïti n'oubliera point sa mère, et la France chérira Haïti comme son enfant. Votre jeune patrie devenue l'asile de la paix et de la liberté, sous un climat favorisé des cieux, s'embellira par les arts et les sciences; et son éducation qui demande encore du temps pour s'achever, vous promet un heureux avenir.

Antoine MÉTRAL.



HISTOIRE

DE

L'EXPÉDITION DES FRANÇAIS,

A SAINT-DOMINGUE,

SOUS LE CONSULAT

DE

NAPOLÉON BONAPARTE.

LIVRE PREMIER.

J'ENTREPRENDS d'écrire l'histoire de l'expédition des Français, sous Napoléon Bonaparte, consul; cette expédition fut faite pour remettre dans la dépendance de la mère-patrie, les noirs arrivés à la liberté par la révolte, le fer et le sang. On devait, selon les circonstances, leur laisser la liberté civile, ou

les faire rentrer dans la servitude. Mon dessein est d'apprendre à la postérité la suite des maux, qui eurent pour cause un esclavage sans exemple, afin que cet esclavage ne renaisse plus, quand il sera tout-à-fait détruit. A travers le tumulte des passions de parti, j'ai vu des vérités que personne n'a dites; les uns ne les ont pas connues, les autres les ont dissimulées, par complaisance ou lâcheté. Jamais la dignité de l'homme ne fut si flétrie et si déshonorée. Il importe donc de la relever, par le récit des calamités provenant d'un abaissement, qui le place au-dessous de la brute.

Tout ce que peut le désespoir d'un peuple encore sauvage, sorti récemment de la servitude, et défendant sa liberté, est présenté dans cette histoire. On y verra les villes et les campagnes incendiées; une guerre d'embuscade opiniâtre et sanglante; des caractères d'une nature énergique; des actions d'une rare valeur; une maladie faisant descendre une armée au tombeau; la paix plus cruelle que la guerre; des haines entre des esclaves et des maîtres,

assoupies durant dix ans, réveillées tout-à-coup ; des factions se déchirant dans le sein de l'anarchie ; des hommes attachés à la même cause et remplissant la guerre de combats parricides ; des parjures, de perfides amitiés ; la délation encouragée, récompensée et punie ; des conjurations supposées ; l'insurrection éclatant de toutes parts au nom de la liberté ; des bataillons entiers désarmés et noyés, la mer et la terre couvertes de supplices, et les restes d'une armée et d'une flotte devenir la proie de l'Angleterre.

Pour répandre plus de lumière sur ces calamités, je vais parler en peu de mots du climat de Saint-Domingue, du massacre de ses premiers habitans, de l'origine de sa prospérité, et des malheurs de l'esclavage. Saint-Domingue est une vaste île, traversée de l'orient à l'occident, par de longues chaînes de montagnes, où sont empreints les vestiges des bouleversemens arrivés sur la terre, à des époques antérieures à l'histoire. Ces montagnes coupées par des gorges et des

vallées, séjour d'un printemps éternel, dominent des plaines plus ou moins étendues, et d'une incomparable fécondité. De leur flanc coule une multitude de rivières, que les pluies transforment en torrens, et dont quelques-unes, par leur cours majestueux, ressemblent à des fleuves. On y marche sur des volcans, dont les fourneaux s'étendent au-dessous de la mer; ils produisent des tremblemens de terre, accompagnés de mugissemens souterrains. A des époques funestes, mais imprévues, ils entrouvent parfois des abîmes où vont s'engloutir des villes et des habitations. Des baies charmantes, de petites îles, des ports commodes y servent d'ornement à d'immenses rivages. Partout la nature y déploie le luxe et la magnificence qui la caractérisent sous le ciel des tropiques. L'air brûlant et parfumé y nourrit des passions dévorantes.

Avec les divers aspects du climat, on voit changer les vents de terre et de mer; et selon leur nature ils énervent ou raniment les forces de l'âme et du corps. Souvent leur direction

porte au nord la tempête, et le calme au midi; et par suite de leur changement, ici la terre est brûlée, là, submergée. Quand leur circulation est gênée dans les plaines, on y est étouffé sous les feux de la zone torride, tandis qu'on respire sur les montagnes, un air qui rend à l'homme son bien-être et son activité. La nature s'est fait un jeu de confondre les saisons à Saint-Domingue. Les orages et les tempêtes règnent en même temps que la chaleur. De là ces brusques vicissitudes de sécheresse et d'humidité, favorables aux fruits naissans à côté des fleurs, mais fatales aux Européens qui arrivent pour la première fois dans ce beau climat. Le sang y fermente avec tant de violence, que souvent leur arrivée est marquée par leur cercueil.

Lorsque le génie de Christophe Colomb découvrit un autre monde, aux regards d'un monde étonné, Saint-Domingue était occupé par trois millions d'habitans, composés de nations simples et naïves comme des enfans; elles étaient gouvernées par des chefs désignés

sous le nom de Caciques; elles n'avaient pas d'autres lois que celles de la nature, d'autres habitations que des cabanes de bois; elles étaient nues, sans art, sans besoins, ne connaissant ni la richesse, ni la pauvreté; vivant sans langue écrite, sans livres, sans contrat, sans testament, sans tribunaux, sans affaires, sans ministres ni politique, et d'autres misères dont s'enorgueillissent les nations civilisés. L'or ne leur servait que de joujoux; elles n'avaient pour toute défense que des massues de bois durcies au feu, et des flèches aiguisées avec des arêtes de poissons. Le courage en honneur chez elles, suppléait à la faiblesse de leurs armes; c'était le pays de la bonté, de la candeur et de l'hospitalité; et leurs dieux représentés sous des images grossières, étaient bons et simples comme eux : peuples et dieux, tout se trouvait enfant.

Des Espagnols qui se disaient chrétiens, donnèrent alors au monde un spectacle effroyable. Leur avarice immola ces nations de la manière la plus barbare; ils écrasèrent l'innocence sup-

pliante et désarmée. Rien ne fut sacré pour eux, la trahison, la ruse, l'hospitalité violée étaient les moindres de leurs crimes. Avec les armes meurtrières de l'Europe, leurs combats n'étaient que des assassinats. Mais ce qu'il y avait d'horrible, était l'usage qu'ils faisaient de la victoire. Ils attiraient dans des pièges les chefs de ces peuples, pour les faire expirer dans de cruels supplices. La profondeur des forêts ne fut plus pour ces malheureux qu'une vaine retraite, lorsque les Espagnols instruisirent des chiens à les y poursuivre pour les déchirer en lambeaux. Le reste de cet immense carnage fut enseveli et périt dans les mines. Une race entière d'hommes disparut ainsi de la terre. Ceux qui desireront connaître avec détail ces cruautés, en trouveront dans Las-Casas l'épouvantable histoire.

Le ciel ne permit pas à ces Espagnols de jouir en paix d'un pays qu'ils venaient de changer en désert. Il y avait alors dans les Antilles des aventuriers sans asile, sans famille, sans patrie, rebut des nations et des mers. Rien

n'était plus farouche que leurs mœurs; ils ne vivaient que de piraterie, de chasse, ou de pêche, trempant tour-à-tour leurs mains dans le sang de l'homme, ou dans celui des animaux. Pour tout vêtement, ils portaient une chemise sanglante; et sur de fragiles barques, ils allaient braver les tempêtes et attaquer les vaisseaux. Chaque jour la mer était ensanglantée par leurs exploits. Des chefs d'une rare audace les portaient sans cesse à des entreprises périlleuses, qui les gorgeaient de pillage, et les entretenaient dans un exercice continuel de férocité. Le récit de leurs aventures charmait leurs festins, et leur fournissait le sujet de drames informes, où leurs cris se mêlaient au bruit des flots, comme dans un carnage véritable.

Ces brigands n'étaient pourtant ni sans culte, ni sans foi; leurs mains élevaient des autels, qu'ils paraient de leur brigandage. Ces cœurs altiers et farouches s'humiliaient devant le Dieu de l'univers; se croyant moins coupables que de grands conquérans qui versent le sang par

ambition, ils ne le versaient que pour vivre. D'ailleurs ils considéraient le vaste Océan comme le tribut de la valeur. Le séjour des orages et des tempêtes était tout ce qu'ils possédaient, sans envier aux autres peuples les délices des contrées riches et fertiles. Ils étaient les plus misérables et les plus dignes de la protection du ciel. Par ce raisonnement ils mêlaient le sang à la prière.

Une troupe de ces aventuriers s'étant établie à la Tortue, petite île charmante couverte de bois et de pâturage, fut un voisinage dangereux pour les Espagnols de Saint-Domingue, qui leur déclarèrent la guerre, d'autant mieux qu'ils ne cessaient de faire des incursions sur leurs terres, enlevant les récoltes et les troupeaux. Mais on ne pouvait vaincre de tels hommes. Redoutables sur mer, ils le furent sur terre, et dans divers combats ils montrèrent la même opiniâtreté, la même valeur, le même besoin de vaincre; et les Espagnols ayant été repoussés vers l'orient de Saint-Domingue, l'occident devint leur conquête. Ils mirent des li-

mites à leur brigandage, et arrosèrent de sueur une terre qu'ils avaient arrosée de leur sang ; mais semblables aux premiers Romains, ils manquaient de femmes, sans pouvoir comme eux s'en procurer chez leurs voisins, ni par la guerre ni par des enlèvemens. Comme la plupart étaient Français d'origine, on leur envoya, des côtes de France, des filles adonnées à la prostitution ; ils les reçurent avec joie pour épouses en montrant leurs armes qui les vengeraient d'une première injure. Soit crainte, soit amour, des prostituées eurent des vertus d'épouse et de mère.

Alors l'Europe désolée par des querelles de religion, se remplissait de récits merveilleux sur le Nouveau-Monde. La majesté de ses forêts, la largeur de ses fleuves, des mines d'or d'une richesse prodigieuse, une nature dans toute la vigueur de l'adolescence, tout était bien fait pour l'étonnement. On alla demander à cette nouvelle terre des richesses, et ce qui leur est préférable, la liberté ; la population de Saint-Domingue s'accrut; et ses habitans unis par des

mariages avec la France, reçurent la protection de son gouvernement. Ainsi une poignée de brigands fonda l'une des plus opulentes colonies du monde.

Tout prit un accroissement prodigieux. Les torrens furent enchaînés, les marais desséchés, les forêts abattues. A dix-huit cents lieues de leurs pays natal, des animaux vécurent, se multiplièrent et rendirent les mêmes services; mais quelques-uns s'échappant de la main de l'homme, rentrant dans l'état de nature, récupérèrent la vigueur de leur premier caractère. Le taureau errant dans les forêts reprit sa démarche fière, l'œil étincelant, son poil hérissé, ses cornes menaçantes. La chèvre et le porc désertèrent les bergeries, préférant une vie vagabonde mais libre; tant la liberté a de douceur pour tout ce qui respire dans la nature. Le sol s'enrichit de plantes étrangères. Le sucre mûrit dans la plaine, et le café sur les collines. On ouvrit des routes à travers l'aspérité des monts; on marchait en sûreté suspendu sur des abîmes; on jeta des ponts sur

des rivières qu'on passait avec péril sur des peaux de bœuf; on étudia les vents, les courans et les écueils, pour offrir aux vaisseaux une navigation sûre et des ports commodes. Des villes ornées d'une simple architecture s'élevèrent magiquement au bord de la mer, tandis que de magnifiques habitations couvrirent la campagne. Des places publiques, des hôpitaux, des aqueducs, des fontaines, des bains rendirent la vie agréable et saine ; on transporta pour ainsi dire, l'ancien monde dans le nouveau ; et la mer se couvrit de vaisseaux chargés des richesses d'un sol si fertile.

Tant de prospérités qui faisaient l'orgueil de la France ne devaient pas durer, parce qu'elles prenaient leur source dans un esclavage affreux. Trois cents navires employés chaque année à la traite, portaient le carnage, l'incendie et la dévastation sur les rivages Africains. Quatre-vingt mille créatures humaines arrachées à leur patrie, étaient chargées de chaînes, et jetées dans le fond de ces navires, séjour de désolation et de désespoir. Ces malheureux qui

avaient des déserts pour espace, n'y occupaient pas la place d'un cercueil. Durant la tempête, pour ne pas laisser noyer ces navires, on fermait les ouvertures par où passait dans ces cachots flottans un peu d'air et de lumière; ils éprouvaient alors des tourmens non encore décrits; la vie manquait d'air; et plongés dans le vertige, les angoisses et l'agonie, souvent ils mouraient étouffés. On repoussait de leur sein la mort qu'ils desiraient pour mettre un terme à leurs misères, par des supplices propres à les enchaîner à la vie. Pour calmer leurs chagrins dévorans, on les forçait à la danse, on les insultait par la musique. L'innocence et la chasteté de leurs femmes étaient outragées par le vice grossier. Quand ils étaient atteints de maux incurables, on les jetait vivans à la mer, comme une marchandise gâtée. Dans les naufrages ils étaient abandonnés. Quinze mille cadavres semés chaque année dans l'Océan, et dont la plupart flottaient sur les rivages des deux mondes, marquaient la route sanglante et funèbre de la traite.

Saint-Domingue ouvrait tous les ans ses marchés à vingt mille esclaves. Un supplice flétrissant les attendait sur le seuil de la servitude. On imprimait avec un fer brûlant sur la poitrine de l'esclave, la première lettre du nom du maître, et de celui de l'habitation, autant pour le reconnaître s'il venait à prendre la fuite, que pour désigner que son cœur ne devait plus battre que pour la servitude. On n'épargnait point ce supplice au sein des femmes; ornement le plus délicat et le plus beau de leur sexe. Tout était nouveau pour eux ciel, langage, travail, manière de vivre, visage et mœurs de leurs maîtres. En arrivant sur l'habitation, où désormais ils devaient souffrir et mourir, ils prenaient place parmi des compagnons d'infortunes, qui ne leur parlaient que de leurs peines, et qui montraient sur leurs corps des marques de supplice. Peu d'entre eux avaient vieilli dans la servitude: il se faisait une telle révolution dans ces cœurs altiers et sauvages, qu'il n'était pas rare de les voir périr de chagrin, et que durant les deux

premières années les femmes restaient frappées de stérilité.

Leurs maîtres ne manquèrent pas d'abord d'humanité ; mais ils étaient bien dégénérés des vertus de leurs aïeux dont les bras ne dédaignaient pas de cultiver les champs, après qu'ils eurent mis un terme au brigandage qu'ils exerçaient sur mer et sur terre. Dans ces premiers temps ils logeaient dans des maisons de bois, leurs mœurs étaient simples et chastes, ils partageaient le travail de leurs esclaves dont ils adoucissaient l'infortune. Ils vivaient dans une honorable frugalité ; mais dès qu'ils eurent acquis de grandes richesses, et qu'ils se virent entourés de nombreux esclaves, la prospérité les corrompit; ils s'adonnèrent aux vices les plus honteux; ils vécurent dans l'oisiveté, le luxe et la mollesse ; ils passaient leur vie à table, dans le bain, et couchés sous les ombrages de leurs bosquets. A la place de maisons de bois, ils bâtirent de magnifiques habitations, où comme des princes absolus, ils régnaient sur des milliers d'esclaves. Pour satisfaire leur

cupidité, et leurs plaisirs, ils accablèrent leurs esclaves de longues veilles et de travaux excessifs, les laissant souvent manquer d'alimens nécessaires à l'existence.

Des Africaines trouvèrent le moyen d'adoucir leur esclavage, dans les passions qu'elles inspiraient à leurs maîtres; elles se rendirent habiles dans les arts de la volupté; elles avaient naturellement des grâces naïves et touchantes, elles y mêlèrent les caresses, les tendres refus, les dédains et des regards chargés d'une lascive langueur. Elles employèrent le désespoir et le pouvoir des larmes, sans négliger ni la parure, ni la danse, ni les bains parfumés. Elles couvraient ainsi leur chaîne de quelques fleurs; mais ne pouvant obtenir que le rang de courtisanes, jamais on ne les conduisait à l'autel de l'hymen. Trop souvent d'orgueilleuses et jalouses maîtresses leur imposaient par vengeance des supplices remplis d'indécence et d'ignominie. L'amour qui franchit tout, ne pouvait franchir les barrières de cette servitude.

Du mélange du sang blanc et noir, naquit une nouvelle espèce d'hommes désignés sous le nom de gens de couleur; c'étaient des affranchis qui se trouvaient entre la servitude et la liberté. Leurs pères étouffant à moitié le cri de la nature, les laissaient dans cette servitude mitoyenne, qui n'en était pas moins pleine d'opprobre. L'affranchi ne pouvait remplir aucun emploi honorable; il était obligé de descendre de cheval à la porte des villes; il ne pouvait s'asseoir à la table de l'homme libre, fréquenter la même école, occuper la même place à l'église, porter les mêmes noms, être inhumé dans le même lieu, recevoir sa succession. Ainsi des fils ne pouvaient être à table, à l'église avec leur père, avoir ni le même nom, ni le même tombeau, ni recueillir leur héritage : renversement inouï de toutes les affections de la nature.

Ce n'était de toutes parts sur cette terre de servitude, que maîtres vivant dans la mollesse, les plaisirs et la luxure; femmes faisant l'apprentissage des arts de la séduction, enfans

abandonnés de leur père, ou devenant leurs plus cruels ennemis; esclaves épuisés de chagrins, de fatigues et déchirés par les supplices. Le suicide, les avortemens, les empoisonnemens, les révoltes, l'incendie, tous les désordres, les vices et les crimes qu'enfante l'esclavage devenaient de plus en plus fréquens. On voyait jusqu'à trente esclaves se donner la mort, le même jour, à la même heure, finir ensemble leur misère, et dans les traits de la mort laisser ensemble éclater la joie d'avoir brisé le joug de l'esclavage. Cependant trente-cinq mille blancs, hommes libres, vivaient au milieu de trente mille affranchis et de plus de cinq cent mille esclaves. Ainsi le nombre, l'avantage et la force étaient du côté de la servitude.

Ce fut en cet état de choses, que la révolution de France mit tout Saint-Domingue à feu et à sang. Dans la classe des blancs, les riches s'offensant de se voir les égaux des pauvres, demandèrent des titres de noblesse, au moment où l'on allait les brûler. Leurs querelles furent opiniâtres, vives et sanglantes, sans se

douter que le mot de liberté allait allumer un volcan sous leurs pas. A leur tour les affranchis voulurent être les égaux des uns et des autres. Ces dissensions réveillèrent les esclaves du sommeil de la servitude ; jamais réveil ne fut ni plus sanglant, ni plus terrible. Ils avaient à venger trois siècles de servitude. A la lueur de torches incendiaires, ils égorgèrent ou mirent en fuite leurs maîtres. La plupart des villes, les villages, ces habitations bâties à grands frais, les riches moissons qu'ils avaient fait croître, tout fut immolé; et la résistance qu'on leur opposa, ne fit qu'accroître la flamme, le carnage et la révolte. Alors la mère-patrie en proie à ses propres dissensions, jetant à peine des regards sur une si grande calamité, n'y apporta que des remèdes tardifs, inutiles ou dangereux. L'Angleterre fut alors victime de son inimitié envers la France; elle voulut s'emparer de Saint-Domingue, elle y perdit une armée. Les noirs repoussèrent une domination étrangère qui les aurait remis en servitude; mais à peine furent-ils livrés à eux-mêmes, que des divi-

sions éclatèrent entre eux ; les gens de sang mêlé et les noirs se firent une guerre cruelle.

Du sein de l'esclavage sortit un homme extraordinaire : Toussaint-Louverture parut au milieu de ces guerres étrangères et civiles. Il reçut le surnom de Louverture, de la victoire qui lui ouvrait partout un passage. Il était petit-fils d'un roi d'Afrique, mais il naquit esclave. Sa première occupation fut de conduire et soigner les chevaux. Il apprit à lire, avec un peu de latin et de géométrie, d'un noir qui avait eu pour maître un moine. Cette éducation informe et grossière éclaira son génie ; sa conception était rapide ; en quelques paroles il peignait, voilait ou surprenait la pensée ; il avait une activité prodigieuse ; il volait dans l'espace, et sa présence remédiait à tout ; il n'était rien que Toussaint ne fût capable d'entreprendre pour conserver la liberté des siens ; il pénétrait avec une rare perspicacité les piéges les mieux inventés pour les perdre. Aucun revers n'abattait son âme, se montrant plus grand dans l'adversité que dans la prospérité.

Il immolait tout à la liberté ses ennemis, ses enfans, ses richesses, les villes qu'il avait rebâties, tant il l'aimait avec passion. Il remplissait la guerre d'incendies, de ruses et d'embuscades, ne laissant à son ennemi que des cendres, la faim, la soif, la maladie et la mort.

Le génie de Toussaint était non moins propre à la guerre qu'à la paix. Après avoir défait une armée anglaise, vaincu dans de sanglans combats les gens de sang mêlé, étouffé partout le feu de la discorde civile, il jeta les fondemens d'un nouvel état, avec la prévoyance d'un esprit capable de juger de ce qui doit périr ou rester. Alors Saint-Domingue renaquit de ses cendres; le règne des lois et de la justice s'établit; des esclaves devinrent des citoyens; les finances prospérèrent par une sage économie, et par un système régulier d'impôt; la religion releva ses autels brûlés; des soldats accoutumés à la licence des camps rentrèrent dans la discipline; on rebâtit les villes incendiées, et en place de ruines, on vit de nouveaux édifices.

Les champs, abandonnés dans la guerre, se couvrirent de riches moissons que faisaient croître des hommes libres. L'agriculture fit fleurir le commerce, et de toutes les parties du monde les vaisseaux arrivaient dans leurs ports. La civilisation adoucissait leurs mœurs à demi-barbares, et la science allait les éclairer; tout marquait une prospérité croissante, lorsque la fortune traversa cet état naissant par d'étranges adversités, et ne permit pas à Toussaint d'achever ce qu'il avait commencé avec tant de gloire et de bonheur.

Fatiguée des agitations de la liberté, la France avait passé sous Napoléon Bonaparte, qui la gourverna comme consul, jusqu'à ce qu'il se revêtit de la pourpre impériale. C'était un génie sombre, opiniâtre, et dévoré d'ambition, mais capable avec la force qu'il joignait à la dissimulation, d'entreprendre et d'exécuter les choses les plus grandes et les plus périlleuses; avide de l'extraordinaire, il pensait y trouver plus sûrement l'immortalité qu'il aimait. Il donnait à l'action la rapidité de la pen-

sée ; à peine avait-il conçu une entreprise qu'elle était conduite à sa fin, sans en prévoir les funestes résultats : il avait une confiance aveugle dans la fortune, il ne croyait pas qu'elle pût jamais l'abandonner. Son corps, endurci par les fatigues de la guerre, supportait sans peine les privations de tout genre : il bravait la faim, la soif, le sommeil, et n'avait que les besoins d'un soldat. La force de son génie était empreinte dans les traits mâles de son visage, qui restait immobile dans les plus grandes agitations de l'esprit ; sous des manières pleines d'emportement, il dissimulait si adroitement ses desseins, qu'il déconcertait les plus habiles. Violer la foi des sermens, promettre ou se rétracter selon les besoins de sa politique, rompre des traités solennels, se jouer des rois, renverser et relever les trônes, porter en tout lieu la gloire de son nom, dompter la fortune par l'audace, étonner le monde par la rapidité de ses conquêtes, autant que par la grandeur de ses revers ; tel est ce dangereux et puissant génie qui gouvernait la France.

Quand il eut conclu d'une manière satisfaisante la paix avec l'Angleterre par le traité du 1er octobre 1801, il entrevit dans l'occupation de Saint-Domingue, une entreprise nécessaire à sa gloire et à la prospérité de la France; il la jugeait surtout très propre, après la liberté, à détourner les esprits qui méditaient sur son ambition, et à éloigner des compagnons d'armes qui voyaient son élévation avec une secrète jalousie, et qu'il avait bien plus à craindre dans ses desseins secrets d'usurper le pouvoir. Le génie de Toussaint, d'un esclave, fatiguait sa gloire; son ambition s'affligeait de le voir jouir d'une puissance égale à la sienne dans un pays de la dépendance de la mère-patrie.

Comme il avait beaucoup réfléchi sur tout ce que la politique a de fort et de faible, étudié à fond le caractère de la nation dont il devait un jour se rendre le maître, il savait que toute chose ayant de la grandeur en apparence, flattait ses goûts, occupait son imagination inquiète, et que rien n'était plus propre à lui faire oublier ses malheurs, que

de grandes espérances, quelque chimériques qu'elles fussent. La confiance qu'il montrait en la fortune, sa première jeunesse passée dans les camps, une réputation immortelle acquise par les armes, l'Italie deux fois conquise, et l'expédition de l'Égypte si glorieuse pour les sciences, semblaient ne rendre aucun évènement impossible.

Le consul hésitait néanmoins s'il laisserait Saint-Domingue entre les mains de Toussaint, ce qui lui donnait une armée de trente mille noirs propres à contenir l'Amérique, et rendait le commerce plus florissant, malgré les pertes qu'auraient éprouvées les anciens propriétaires, ou bien s'il ferait la conquête de ce pays par la force des armes, en se décidant pour la liberté civile ou la servitude des noirs, suivant les circonstances. La plupart des colons qui regrettaient leur opulence passée, n'espérant recouvrer leurs terres avec leurs esclaves que par la conquête, s'agitaient autour du cabinet des Tuileries, flattant la gloire et l'orgueil du consul, pour arracher la co-

lonie de la main d'un esclave révolté, disant qu'on ne saurait dans ce dessein, préparer avec trop de promptitude une expédition formidable.

Cependant tout ce qu'il y avait d'hommes sages et prudens était d'un avis entièrement opposé : ils disaient qu'on allait porter la guerre civile au sein de la paix, qu'on aurait à combattre non pas des esclaves, mais des hommes dont le corps était endurci par de longues fatigues, et l'âme trempée dans les discordes civiles; des hommes tellement passionnés pour la liberté, que le nom seul de servitude les faisait frémir. Pourquoi d'ailleurs exposer nos vaisseaux sur des mers lointaines, et envoyer mourir sans gloire une armée sous un climat mortel.

Ce fut dans ces circonstances que Vincent, colonel du génie, apporta de Saint-Domingue une constitution qui garantissait la liberté des noirs, et donnait à Toussaint le titre de gouverneur à vie, et quoiqu'elle dût être sanctionnée par la mère-patrie, la colère du consul éclata

en ces termes : « C'est un esclave révolté qu'il « faut punir ; l'honneur de la France est ou- « tragé (1). » Dès ce moment le consul n'écouta plus de conseil, et l'expédition fut décidée, si bien que dans une députation du Sénat, il désigna Toussaint comme un chef de brigands dont ses éclaireurs auraient bientôt fait justice.

Son ministre Forfait, homme de bien, mais faible de caractère, lui ayant mis de nouveau sous les yeux les malheurs inévitables d'une pareille entreprise, le consul, fatigué du poids de ces raisons, ne lui répondit que par ces mots : « Je dois éloigner de moi soixante mille hommes ». Le ministre craignant de l'avoir blessé par son conseil, se hâta par son zèle de détourner son ressentiment. Le consul mit en effet une cruelle industrie à choisir pour l'expédition, ceux qui s'enorgueillissaient de partager sa gloire, et qui aimaient avec plus de constance la liberté, pour laquelle

(1) Mémoires de Napoléon, Notes et Mélanges, vol. 1, chap. 10.

ils avaient versé leur sang. Ce choix, aussi funeste pour eux que pour la république, paraissait pourtant un bienfait qui leur ouvrait une nouvelle carrière de gloire ; mais pendant qu'ils affectaient en public une joie apparente, ils versaient de secrètes larmes dans le sein de leurs amis et de leurs familles.

Le consul nomma pour capitaine de l'expédition Leclerc, époux de Pauline Bonaparte, sa sœur. Il fut charmé d'avoir un prétexte de le séparer de lui, à cause d'une alliance qu'il jugeait peu digne de sa grandeur présente et future. La naissance obscure de Leclerc dans la petite ville de Pontoise inquiétait son orgueil. On voyait arriver chaque jour dans Paris des gens de basse condition, qui se disaient alliés ou parens de la sœur du consul. Pauline Bonaparte était d'une si rare beauté, que Canova, célèbre artiste d'Italie, offrit ses traits dans une statue de Vénus victorieuse; elle avait de la finesse et de la grâce dans l'esprit. Son regard réveillait des desirs dans le fond des cœurs les plus indifférens; elle rassemblait autour d'elle

tout ce que la volupté peut avoir d'artifices, luxe de meubles, choix dans les gens attachés à sa suite, élégance dans la parure; elle se faisait suivre par des peintres, des bouffons et des musiciens. Elle accompagna son époux dans cette expédition.

Leclerc était d'une petite taille, mais il avait de la vivacité dans l'esprit et de la grâce dans les manières; on lui trouvait dans les traits du visage quelque ressemblance avec le consul. Quoiqu'il eût montré du courage et de la persévérance dans les campagnes des Alpes et du Rhin, il ne fut qu'un instrument aveugle du consul; il l'imitait dans la guerre et dans la paix, avec peu de prévoyance et sans rien inventer. Il ne pénétrait point le fond du cœur de ses ennemis; il ne cherchait qu'à se montrer comme lui, extraordinaire en toutes choses, le prenant sans cesse pour modèle; mais n'ayant ni sa fortune, ni son habileté, il ne fut qu'un exemple déplorable d'un homme ordinaire qui veut imiter le génie. C'était pourtant de lui qu'on attendait la fin des plus sanglantes querelles

qui aient existé entre des maîtres et des esclaves.

Ce fut dans les divers ports de l'Océan et de la Méditerranée, qu'on fit à grands frais les préparatifs de l'expédition. La Hollande conquise par nos armes, et l'Espagne que la crainte maintenait dans notre alliance, fournirent des vaisseaux. La flotte était composée de vingt-une frégates et trente-cinq vaisseaux de guerre, dont l'un était armé de cent-vingt bouches à feu. Tout ce qu'il y avait alors de marins expérimentés fut employé à cette expédition. Villaret-Joyeuse commandait la flotte dont une partie mit à la voile au mois de décembre 1801, des ports de Brest, Rochefort, et Lorient, et l'autre partie devait successivement s'embarquer de plusieurs autres ports. L'Océan devait ainsi se couvrir de vaisseaux pour aller punir un esclave révolté.

Cette flotte transportait l'une des plus vaillantes armées du monde. Les Alpes, l'Italie, le Rhin et le Nil ne retentissaient que du bruit de ses exploits. Elle allait combattre à une autre

extrémité de la terre. Pendant la traversée, l'Océan se montra néanmoins courroucé. Des navires endommagés par la mer, furent obligés de se détacher de la flotte : sinistre présage qui fut bientôt détourné par de glorieux souvenirs. Les loisirs de la navigation furent occupés par le récit d'exploits dignes de mémoire. On allait combattre de timides esclaves, qui ne ressemblaient ni aux Allemands robustes et patiens, ni aux Mamelouks agiles et nerveux. On ne croyait pas les destins changés.

Sitôt que la flotte eut mouillé au Cap Samana, Leclerc fit l'énumération de ses forces de terre et de mer, et de celles plus nombreuses qu'il attendait ; elles montaient à soixante vaisseaux, et à plus de trente mille hommes commandés par des généraux et des capitaines qui avaient acquis de l'expérience et de la gloire dans les camps. On voyait figurer parmi eux, des hommes de couleur qui s'étaient illustrés dans les guerres sanglantes de Saint-Domingue. On remarquait Rigaud dont la valeur avait balancé la fortune de Toussaint;

Pétion, qui portait sur sa physionomie la douceur et la fierté d'une âme libre. Il était destiné à fonder et gouverner une république. A côté de lui, se montrait Boyer, son illustre successeur qui devait un jour, par un pacte d'amitié avec le roi de France, assurer à jamais l'indépendance de sa patrie. Tous ces chefs étaient appelés à seconder l'expédition, de leur conseil, de leur courage et de leur exemple.

Leclerc avec tant de vaisseaux et de si vaillans capitaines, se crut invincible. Ce qui l'enorgueillit davantage, c'est que le bruit se répandit, que Toussaint dans le désespoir de lui résister, avait ordonné des fêtes pour le recevoir, tandis qu'à la vue d'une si grande flotte, il avait fait à la manière des Scythes préparer des torches incendiaires. Une si grande expédition, n'avait pas été faite, sans qu'il en ait eu connaissance; il avait pourtant des motifs de se croire en paix avec la France, d'autant mieux qu'il s'était montré l'ennemi des Anglais, et qu'il correspondait avec le consul

dont il admirait le génie. Il ne croyait pas l'avoir offensé par une constitution qui lui donnait le titre de gouverneur, et qui garantissait la liberté de Saint-Domingue, puisque cette constitution devait être sanctionnée par la mère-patrie, dont il n'avait pas secoué le joug. Quoique sa sécurité ne fût pas parfaite, il avait néanmoins licencié une partie de son armée.

Toutes les forces de Toussaint ne consistaient au plus, qu'en seize mille hommes. Cinq mille dans le nord, quatre mille dans l'ouest. le même nombre dans le sud et trois mille dans la province Espagnole. Ces troupes ainsi dispersées, étaient commandées par des capitaines les plus propres à faire la guerre dans un pays de montagnes; tous étaient animés par l'amour d'une liberté qu'ils chérissaient d'autant plus, qu'ils ne l'avaient conquise que par beaucoup de sang et de feu. Cette armée devait partout trouver des auxiliaires. Soldats, femmes, enfans, citoyens, tous avaient vécu dans les camps des guerres civiles. Comme ils étaient encore pleins du souvenir de leur servitude,

si l'on ne parvenait à jeter entre eux de nouvelles semences de division, il fallait les exterminer plutôt que de songer à les vaincre.

Cependant toute la flotte se mit en mouvement. Après en avoir détaché Kerverseau pour aller prendre possession de Santo-Domingo capitale du pays Espagnol, Leclerc dirigea l'armée et ses vaisseaux vers trois points principaux : le Fort - Dauphin, la ville du Cap dans le nord, et le Port-au-Prince dans l'ouest. La guerre commença sans ouvrir de négociation avec Toussaint, soit que l'ordre en eût été donné par le consul pour épouvanter Saint-Domingue, soit que Leclerc ait jugé ce parti plus convenable pour faire promptement tout rentrer dans son obéissance.

Rochambeau attaque le Fort-Dauphin par mer et par terre; tout cède bientôt à la valeur des Français, mais les noirs, en fuyant, incendient la ville. A la lueur des flammes qu'ils allument, Rochambeau fait égorger des prisonniers, qu'il traite comme des révoltés. La baie de Mancenille fut alors ensanglantée du

sang de beaucoup de noirs innocens et désarmés, qui avaient à la vérité fait retentir le rivage de ce cri : point de blancs, point de servitude (1). Ce général n'a que trop fait usage par la suite d'une politique cruelle.

Leclerc parut avec ses vaisseaux devant la ville du Cap, dont Christophe tenait le commandement. Ce chef originaire de l'île de Grenade avait été affranchi, maître-d'hôtel, marchand et conducteur de bestiaux, et devint roi. Sa taille était élevée, son port majestueux, son regard plein de feu; il possédait une âme forte, ornée de vertus civiles, militaires et domestiques. Sa prudence confiait peu à la fortune; il était sobre, actif, patient. Sans avoir été instruit dans les écoles, il parlait avec grâce et facilité, prenant un plaisir singulier à divertir ses hôtes par le récit d'aventures ou d'exploits d'une rare valeur. Il avait d'ailleurs des contrastes d'humeur qui désignaient la fou-

(1) Lettre de l'amiral Villaret du 21 pluviose an x. The history of Toussaint. London, 1814, pag. 31 et 32.

gue de son caractère (1). Il devait perdre une partie de ses vertus sur le trône.

Lorsque l'envoyé du chef de l'expédition le pressa de rendre la ville sans lui permettre d'en recevoir l'ordre de Toussaint, il répondit avec fierté : « Allez dire à votre général, que les Français ne marcheront ici que sur des cendres et que la terre les brûlera ». Il écrivit ensuite sa résolution en ces termes : « Le sort des armes ne peut vous faire entrer que dans une ville en cendres, et sur ces cendres je combattrai encore. » Des députés de la ville au nombre desquels se trouvait Télémaque qui avait siégé dans nos assemblées législatives, vinrent les larmes aux yeux, conjurer le chef de l'expédition d'adoucir le ressentiment que devait lui causer la résolution de Christophe, et d'éviter la ruine d'une ville incendiée et rebâtie à peine dans la guerre civile. Verraient-ils donc une seconde fois à l'approche des vais-

(1) Réflexions du baron de Vastey, pag. 158 et 159; Notes du général Vincent.

seaux de la mère-patrie la flamme détruire l'asile de leurs richesses, l'entrepôt de leur commerce, la capitale de cette île surnommée la reine des Antilles; n'avaient-ils donc pas éprouvé assez de malheurs?

Après avoir fait éclater son indignation sur Christophe qu'il traita de barbare révolté, Leclerc remit aux députés de la ville une proclamation du consul, qui portait que la France avait été désolée comme Saint-Domingue par des guerres étrangères et civiles; qu'après y avoir mis un terme, toutes les nations s'étaient empressées de contracter amitié avec elle, que Saint-Domingue devait se réjouir de ce qu'un peuple puissant, en paix avec l'univers, venait avec ses vaisseaux lui garantir la liberté civile sans distinction de caste ni d'origine; mais qu'un tel bienfait ne saurait être méconnu sans que la colère de la république française ne fût terrible comme le feu qui dévorait des moissons de cannes. Cette proclamation n'était pas faite pour rassurer des hommes à qui la servitude avait donné un caractère de méfiance. Les pa-

roles du consul parurent celles d'un maître qui faisait des promesses et des menaces. Ils n'avaient pas besoin qu'on leur assurât une liberté dont ils jouissaient sans trouble; et cette colère présentée sous l'image de l'incendie de leurs moissons leur semblait un signe de servitude; tous s'écriaient qu'ils préféraient mourir plutôt que de rentrer dans les fers.

On crut prévenir l'incendie du Cap, en débarquant à la baie de l'Acul, célèbre par le naufrage de Christophe Colomb; le dessein de Leclerc était de surprendre l'ennemi par terre; mais le mouvement des vaisseaux et le bruit du canon répandirent de tous côtés le tumulte et l'alarme, et des habitations incendiées annoncèrent que la flamme s'éleverait bientôt de la ville. En effet, Christophe menacé sur mer par une flotte et sur terre par deux corps d'ennemis, débarqués l'un au Fort-Dauphin, et l'autre à la baie de l'Acul, ne prit conseil que des circonstances, d'autant mieux que le sang noir était tout fumant à la Baie de Mancenille, ainsi qu'au Fort-Dauphin déjà mis en cendres.

Il ordonna de brûler la ville, soit qu'il en ait reçu l'ordre de Toussaint, soit qu'il crût un si grand sacrifice nécessaire à sa patrie. Après avoir fait distribuer des torches incendiaires à ses soldats, et à tout ce qu'il y avait de gens dévoués à une cause si sainte, il prend à témoin le Tout-Puissant protecteur de la liberté de l'homme et commence l'incendie par sa maison décorée à grands frais par les arts du luxe : un océan de flammes s'élève dans les airs, les toits tombent embrasés, et dans ces flammes, le noir voit le salut de sa liberté.

L'apparition de la flotte, le sang noir et blanc coulant sur deux rivages, les paroles menaçantes du consul, la terreur, la confusion, une ville en feu, la perte de tant de richesses réveillaient dans tous les cœurs les vieilles inimitiés de la servitude et de la liberté. A la vue des flammes qui changeaient la nuit en jour, elles se peignaient sur des visages noirs et blancs ; mais on n'entendait point ces cris, ces plaintes, ces gémissemens ordinaires dans une grande calamité ; seulement des enfans mon-

traient du doigt la montagne qui devait servir d'asile à la liberté. La fuite se fit avec calme et silence, comme si la vengeance dût être différée pour en être plus terrible. L'explosion du magasin à poudre couronna cet œuvre de courage et de désespoir.

Cependant Leclerc qui traversait les plaines de l'Acul et du Limbé, aperçut les flammes qui brûlaient la ville en présence d'une partie de la flotte, qui ne fit rien pour la secourir. Sa marche, seulement suspendue à la rivière Salée dont l'ennemi coupa le pont, fut ensanglantée par le massacre de quelques prisonniers, et éclairée par l'incendie des habitations. Il se hâta d'entrer dans une ville, qui n'offrit à son armée que des ruines fumantes, au lieu de soins, d'asile et de secours si nécessaires dans ce pays après une longue navigation. Tous les plus beaux édifices avaient été la proie du feu, l'arsenal, les magasins, le greffe, les hôpitaux, le palais du gouvernement, la grande église. Ainsi périt cette ville dont le destin fut d'être deux fois incendiée dans la guerre civile

à l'approche des vaisseaux de la mère-patrie.

Christophe qui brûla sa maison et la ville fit paraître une générosité rare dans un ennemi; de peur que dans la confusion et le tumulte de l'incendie, deux mille blancs avec leurs femmes et leurs enfans, ne fussent victimes de la fureur des siens, sans les emmener en ôtage il les fit conduire dans un asile où l'on respecta leurs vies et leurs personnes. Après avoir abandonné le Cap incendié, Christophe rejoignit Toussaint qui venait à son secours; ils allumèrent ensemble de nouvelles flammes, tout fut en feu dans leur retraite, habitations, bourgs, villes. Et sans laisser à l'ennemi d'abri dans un climat nouveau, ils ne gardèrent pour défendre la liberté, que du courage et de la fierté, que des déserts et des montagnes.

Pendant que Leclerc et Rochambeau conquéraient dans le nord des villes en cendre; Boudet dans l'ouest cherchait autant par ruse que par force, à prendre possession du Port-au-Prince. Cette ville bâtie en bois, était rivale du Cap; elle recevait dans son port un grand

nombre de navires. Agé chargé de veiller à sa défense, n'avait point une valeur à l'épreuve de la trahison; mais près de lui se trouvait un capitaine digne des temps anciens; c'était Lamartinière qui possédait une âme héroïque. Rien n'égalait sa fermeté, sa patience et son courage; avec une poignée de soldats, il était capable de se jouer des efforts d'une armée. A la demande de la reddition de la ville, on fit la même réponse qu'au Cap, en y ajoutant le carnage à l'incendie. « Si les Français débar-« quent, répondent les noirs, avant que nous « puissions être informés de la résolution de « Toussaint, trois coups de canon répétés d'une « montagne à l'autre, seront le signal de l'in-« cendie de nos maisons, et de la mort de ceux « qui prétendraient faire de nous des esclaves. »

Ce ne fut ni sans inquiétude, ni sans crainte, que Boudet général illustre dans les Antilles, pour avoir arraché la Guadeloupe des mains de l'Angleterre, débarqua sur la côte du Lamentin, distante d'une lieue du Port-au-Prince. En mettant le pied sur terre, tout allait être

embrasé. Au signal donné la flamme s'éleva de toutes parts. Dans la ville il y eut un désordre effroyable. Les noirs craignant qu'on ne les remette en esclavage, s'acharnent à poursuivre les blancs dans les rues, ils vont les chercher jusque dans les réduits les plus cachés de leurs maisons ou de celles de leurs amis; ils les menacent d'une vengeance lente et mortelle, par leurs gestes, par leurs regards et par leurs paroles. Au souvenir des maux de leur servitude passée dont ils portent encore les marques sur leurs corps mutilés, ils ne voient plus dans les blancs que des maîtres qu'ils égorgent sans pitié, ou qu'ils emmènent en ôtage dans les montagnes, pour leur laisser ou leur ôter la vie, selon leurs alarmes ou leurs espérances.

Un grand nombre d'enfans, de femmes, de vieillards allèrent dans une église chercher un refuge contre la fureur de leurs anciens esclaves; qui, malgré la sainteté du lieu, voulaient aux pieds des autels les immoler à leur liberté. Mais à la voix d'un vénérable prê-

tre qui les couvre des vases sacrés, pour ne pas laisser ensanglanter les autels, ils détournent le fer homicide, et leur piété effrayée d'un sacrilège sauve les victimes; mais ils en allèrent chercher d'autres, qu'ils croyaient pouvoir immoler sans crime, partout ailleurs que dans une église : refuge respecté par tous les barbares qui ne sont jamais sans vertu.

Cependant les flammes éclairent la marche lente et consternée des Français, qui ne sont point accoutumés à de tels ennemis. Boudet leur chef leur adresse ces paroles où respire l'humanité : « Vous ne devez, mes camarades, « trouver ici que des concitoyens ; cette terre ne « vous est point étrangère, c'est encore celle de « votre patrie. Ne faites point usage de vos ar- « mes, découvrez-leur vos poitrines; que vo- « tre sang coule, afin que ceux qui nous sui- « vent, soient en droit de nous venger. » Le fort Bizoton, qui pouvait arrêter long-temps ce général, fut rendu par Bardet, dont la troupe passa du côté des Français.

Agé se disposait à livrer aussi la ville ; mais

Lamartinière indigné de cette double trahison, ne mit que plus de résolution à la défendre. Il brûla, dans le conseil, la cervelle au capitaine d'artillerie, qui refusa les clefs de l'arsenal. Cet acte de vigueur écarte l'indécision, relève le courage ; il entraîne quatre mille hommes à la porte de Léogane. Là, une redoute armée de six pièces d'artillerie, défend la ville. La mort vole dans les rangs des Français qui s'avançaient lentement, incertains de l'usage qu'ils feraient de leurs armes. Mais leur ardeur assoupie par la vue des maux qu'ils semblent se reprocher, s'étant tout-à-coup réveillée, ils oublient le danger, franchissent la redoute, couvrent de leurs corps l'artillerie, se jettent dans la ville et la sauvent du feu que l'ennemi n'a pas le temps d'allumer dans une fuite trop précipitée.

Lamartinière moins affligé de sa défaite, que de n'avoir pas mis en cendre le Port-au-Prince, courut se retrancher à la Croix-des-Bouquets, position située à deux lieues de la ville, entourée de fossés creusés dans un tuf

très dur. Ce fut là que l'attendit Dessalines, arrivé trop tard pour défendre la ville. Ce chef qui avait l'ouest sous son commandement, était d'une génie audacieux, turbulent et féroce: soit vengeance, soit ambition, il trempait tour-à-tour ses mains dans le sang du noir et dans celui du blanc. L'insomnie, la faim, la soif, la fatigue, il supportait tout naturellement. Son air était farouche, sa démarche, oblique, son regard sanglant; né sur les côtes d'Afrique, son visage sillonné de coupures, marquait son pays d'origine; il cachait une dissimulation impénétrable sous cet aspect terrible. Sa barbare éloquence était plutôt dans quelques signes expressifs que dans ses paroles. Ce qu'il y eut d'étrange dans sa destinée, c'est qu'il fut sauvage, esclave, soldat, général, et mourut par la suite empereur, sous le couteau d'un Brutus. Quand il sut que le Port-au-Prince, avait échappé à ses torches incendiaires, il pâlit, gronda, et frémit de colère.

Boudet, en habile capitaine, ne voulant point perdre la suite de la victoire, vole à la



Croix-des-Bouquets, où l'attendaient ces deux chefs redoutables. Mais Dessalines est un Scythe Africain, qui fuit et le trompe par des marches rapides, hardies et précipitées, et Léogane charmante ville bâtie sur un promontoire, est en flamme avant que les Français puissent y arriver. Ce feu qui consume et détruit cette ville, réjouit l'âme de ce barbare, mais ne le console point de ce que le Port-au-Prince ait échappé à sa ruine; il médite de nouvelles fureurs et de nouveaux embrasemens.

Tandis que le nord et l'ouest sont un théâtre d'incendie et de carnage, les deux provinces de l'orient et du sud passent sans calamités sous l'obéissance. L'orient qui appartenait à l'Espagne, est une vaste région déserte, inculte, couverte de montagnes, de bois et de paturages. Il est bien digne de remarque, d'y voir l'Espagnol dormir en paix à côté de son esclave, tandis que dans les provinces voisines l'esclave égorge son maître. A la vérité, ni vengeance, ni haine, n'avaient été soulevées dans ce pays,

où la servitude était moins pénible et moins inhumaine. Les esclaves n'y étaient guère que des bergers sous des maîtres indolens; il y avait entre eux autant d'union qu'il peut y en avoir dans une condition si contraire à la nature. Cet état de chose favorisa les armes françaises.

Aussi Kerverseau, en se présentant devant Santo-Domingo la première ville fondée dans l'île par les Européens, trouva les habitans d'autant mieux disposés à le recevoir, que dans de périlleuses missions à Saint-Domingue, il s'y était acquis une réputation de prudence et de loyauté. Ce n'était pas un grand général, mais un homme de bien, respecté des partis, modeste par caractère, rempli de douceur et de popularité. A la vérité, Paul-Louverture qui gardait la ville, refusa de la rendre, sans l'avis de Toussaint, son frère, sur qui reposaient les destins de la liberté. On n'ouvrit pas moins des négociations qui furent suspendues, d'après le bruit qui se répandit que tout était en feu dans les autres pays.

Alors Kerverseau avec deux frégates et un petit corps de troupes, seules forces qu'il avait à sa disposition, cerna Santo-Domingo par terre et par mer. Ce fut dans cet état de siège qu'on intercepta un courrier de Toussaint, qui portait à son frère l'ordre d'aller le rejoindre afin de concentrer leurs forces; Kerverseau se servit de cet ordre comme d'une ruse de guerre. Paul-Louverture parut un peu surpris de le recevoir de la main d'un ennemi. Comme il y avait dans la ville un parti qui s'agitait en faveur des Français, il prit la résolution de se jeter, au nom de la liberté, dans les bras de la mère-patrie, d'autant mieux que Clervaux qui commandait tout ce pays, lui en avait donné l'exemple (1).

La province du sud, dont la ville des Cayes est la capitale, n'est qu'une langue de terre chargée de montagnes; elle était plus particulièrement la résidence des gens de couleur; elle se trouvait sous le commandement de Laplume.

(1) Notes manuscrites du général Kerverseau.

C'était un chef dont la valeur égalait la bonté d'âme. Il donnait à l'action le temps qu'on emploie de coutume dans le conseil. Son cœur exempt de perfidie n'en soupçonnait pas chez autrui. Il ne fut pas plus tôt informé de l'arrivée de la flotte déjà maîtresse du Fort-Dauphin, du Cap et du Port-au-Prince, ainsi que des paroles du consul qui confirmaient la liberté des noirs, qu'il jugea que le parti le plus convenable était de se soumettre, sans porter plus loin ses vues sur l'avenir.

D'ailleurs ses troupes presque toutes de sang mêlé, conservaient du ressentiment contre Toussaint qui les avait défaites dans des combats sanglans; comme l'inimitié venant de la défaite ne s'éteint pas dans le cœur humain, ils crurent l'occasion favorable pour s'affranchir de sa domination. Laplume, qui n'ignorait pas cette disposition d'esprit, leur fit un tableau touchant des maux de la guerre civile, parla de la mère-patrie avec quelque tendresse, et lut en témoignage la proclamation du consul, dont il loua raisonnablement la puissance,

le génie et la gloire. Ces soldats dont le sang noir et blanc coulait dans les veines, reconnurent l'autorité de la France. Ainsi tombèrent sous la domination des armes du consul, le vaste pays Espagnol et la province du Sud.



LIVRE DEUXIÈME.

PENDANT que se passaient ces évènemens, on employait auprès de Toussaint, un moyen de séduction dont on pouvait attendre quelque succès avant les hostilités, mais qui ne devint ensuite qu'un bas stratagème. Depuis huit ans, Toussaint avait à Paris deux enfans, dans la maison d'éducation de Coasnon; Placide et Isaac, c'est ainsi qu'ils se nommaient. Placide était enfant d'un premier lit de son épouse, et frère utérin d'Isaac. On avait conseillé au consul de les faire partir avec la flotte, afin que le père, séduit par l'amour qu'il portait à ses enfans, se livrât plus volontiers à sa foi. Ce conseil avait été donné par le colonel Vincent, qui avait apporté en France la constitution de Saint-Domingue. Ce colonel témoin,

acteur, opprimé parmi les dissensions de ce pays, avait eu des rapports d'intérêt et de politique avec tous les chefs, dont il avait étudié le caractère. Il connaissait les influences mortelles du climat sur une armée nouvellement débarquée. Dans les différentes commissions dont il fut chargé, à Saint-Domingue, il s'y conduisit toujours en homme de bien; et sa vertu, respectée par les partis, s'y est maintenue en vénération. Il prédisait les résultats les plus funestes pour l'armée et la flotte, et cette prédiction, qu'il faisait ouvertement donna de l'humeur au consul qui l'exila dans l'île d'Elbe (1).

Avant le départ de la flotte, Bonaparte avait fait venir dans son palais les deux enfans de Toussaint avec Coasnon. Il leur parla de la gloire de leur père avec dissimulation; il s'exprima néanmoins avec quelque franchise, lorsqu'il insista sur les bienfaits dont il le comblerait en acceptant son amitié. Il leur fit présent

(1) Note du général Vincent.

d'un riche costume militaire et de belles armes, en y joignant les titres de lieutenant et de capitaine. Rien n'était plus propre à flatter la vanité de leur âge; et sans crainte de corrompre des âmes novices, Coasnon promit de servir le consul au-delà même de ses espérances.

Ces jeunes disciples, venus sur la flotte, partirent avec leur précepteur, des ruines fumantes du Cap, pour se rendre à d'Enneri, demeure de leur père. On accourait de toutes parts à leur rencontre. Ils laissèrent derrière eux une image horrible de la guerre civile; des vieillards, des femmes et des enfans fuyant le carnage, partout l'alarme et la consternation, des toits incendiés fumant au loin; ils virent ensuite le spectacle de la paix, ouvrage du génie de leur père; des champs cultivés, des moissons abondantes, et des familles heureuses. Là c'était une terre de désolation; ici une terre de prospérité.

Ce fut avec une surprise extrême, mais en versant des larmes de joie, que leur mère les pressa dans ses bras maternels. Toussaint, absent de sa maison, ayant été prévenu par un

courrier, qu'il y avait chez lui un envoyé du consul qui venait lui offrir la liberté, la paix, et ses enfans, ne savait comment concilier tant de violence et tant de générosité: traité tout à-la-fois comme chef de révolte, et reconnu pourtant chef légitime; quoiqu'il se fût montré soumis à la mère-patrie, on n'observait pas même envers lui le droit des gens en usage à l'égard de l'ennemi le plus barbare; mais en revoyant ses enfans après une longue absence, il écarta des pensées si douloureuses, pour se livrer aux épanchemens de la tendresse paternelle; des larmes même coulèrent de ses yeux, accoutumés depuis dix ans à de barbares fureurs. Il reconnut sur le visage de ses enfans les mêmes traits qu'ils avaient, quand ils se baignaient ensemble dans les lacs des montagnes. Seulement le temps leur avait donné les formes mâles de la jeunesse (1).

Coasnon, qui ne cessait d'épier les mouvemens de l'âme de Toussaint, lui remit une lettre

(1) The history of Toussaint. London, 1814.

du consul, qui louait ses plus belles actions, la guerre civile terminée, les autels relevés, la prospérité renaissante; mais qui blâmait, avec des paroles ambiguës, la constitution qui donnait à Toussaint, avec la liberté des noirs, une puissance pareille à la sienne : constitution bonne, suivant les circonstances de trouble et de guerre, mais susceptible de changement dans les circonstances présentes de paix et d'alliance. Le consul dissimulait ainsi son ambition blessée au cœur. Il disait ensuite que Toussaint, en s'éloignant de la mère-patrie, creuserait un abîme sous ses pas. « Que pouvez-vous desirer, ajoutait-il, la li-« berté? Vous savez que dans tous les pays où « nous avons porté nos armes, nous l'avons « donnée aux peuples; de la considération, des « honneurs, des richesses? Ce n'est pas ce dont « vous devez être incertain (1). » Ce mélange adroit de louange, de promesse et de me-

(1) Lettre du consul, du 27 brumaire an 10 (18 novembre 1801.)

nace, ne pouvait tromper qu'une âme vulgaire.

Coasnon, remarquant de l'irrésolution dans les traits du visage de Toussaint dit: « Ecoutez vos enfans; leur innocence est sans artifice. » Isaac et Placide parlèrent l'un et l'autre de l'accueil du consul, qui les avait félicités d'avoir un père si recommandable par son caractère, par ses exploits et par sa renommée ; que ce n'était point pour lui faire la guerre qu'il envoyait une flotte au-delà de l'Océan; qu'il mettait trop de prix à son amitié; qu'il n'avait d'autre dessein que d'assurer la liberté des noirs, à l'abri du respect dû à la mère-patrie; que dès-lors il n'y avait pas à balancer entre la haine et l'amitié du consul.

Les destins de Saint-Domingue, la liberté des noirs, un peuple nouveau, tout dépendait en cet instant du cœur d'un père. Bien jeunes, et tristes jouets de l'infortune, laisserait-il ses enfans entre les mains d'un ennemi, d'autant plus redoutable, qu'il était maître de le choisir pour ami? Il adresse à Coasnon ces paroles : « Vous, le précepteur de mes enfans,

« et l'envoyé de la France, avouez que Leclerc « dément par ses actions les paroles du consul; « l'un m'annonce la paix, l'autre m'apporte la « guerre; déjà nos rivages sont ensanglantés, « nos villes sont en cendre. Sans doute on « oublie que je porte une épée, puisque la « conduite qu'on tient à mon égard est aussi « coupable qu'impolitique. J'ai délivré mon « pays de la guerre étrangère et civile; par-« tout l'ordre et la justice y règnent; j'ai fait sa « splendeur et sa prospérité; si ces actions sont « un crime, pourquoi m'envoyer mes enfans « pour le partager; au surplus, pour parler « de paix, il faut différer la guerre. »

Coasnon, étonné de l'inflexibilité de ce père, crut le toucher en alarmant son cœur paternel; si vous ne passez, dit-il d'un ton ferme, sous l'obéissance du consul, vous ne verrez plus vos enfans. Toussaint portant alors la main sur son visage, pour détourner la vue d'un objet de séduction trop dangereux, et comme si le génie de la liberté lui eût apparu en ce moment, n'hésite plus entre ses enfans et la patrie,

et quoiqu'un puissant ennemi menace de les immoler, il se tourne vers Coasnon, et dit : emmenez mes enfans. Ce furent ses dernières paroles. Les traits de son visage avaient le calme austère de la vertu, qu'on remarque après une grande agitation d'esprit (1).

Cette scène où l'amour de la patrie triompha du cœur d'un père ne fut pas plus tôt terminée, que Toussaint se rendit à la tête de son armée. Ses soldats n'étaient plus de timides esclaves : femmes, enfans, vieillards, tous avaient vécu dans les périls ; depuis long-temps ils regardaient la guerre comme inséparable de leur liberté; d'ailleurs ils allaient la continuer avec des avantages particuliers, contre une armée européenne. Le noir est un genre d'ennemi qu'on ne voit point, qui vit de rien, dort quand il veut, où il veut, et jouit de toute sa force dans un climat brûlant. Que peuvent de

(1) Réflexions du baron de Vastey, édit. du Cap, de 1817, pag. 3 et 4. The history of Toussaint. Mémoires de Lacroix, Paris, 1819, tom. 2, chap. 15.

savantes manœuvres, la bravoure de vieux soldats contre des ennemis invisibles, qui ne font qu'une guerre de détails et d'embuscade. D'ailleurs, les pays couverts de montagnes, et environnés par la mer, ont toujours été favorables à la liberté. La présence d'une nature imposante et le spectacle des tempêtes, impriment aux habitans un caractère indomptable, et les plus puissantes armées finissent par y périr. Tels étaient les avantages des noirs.

Cependant Toussaint fit connaître à Leclerc sa résolution, par une lettre qu'il envoya de son camp des Gonaïves à Coasnon et à ses enfans. Cette lettre portait qu'on le traitait en ennemi, que la liberté des siens lui imposait des devoirs au-dessus de la nature, qu'il était prêt à faire le sacrifice de ses enfans à sa patrie, qu'au surplus il lui fallait du temps pour se décider sur le parti qu'il lui restait à prendre (1). Leclerc n'eut pas plus tôt reçu cette réponse, qui lui fut apportée par ses enfans et leur

(1) Mémoires de Lacroix, pag. 124, chap. 15, t. 2.

instituteur, qu'il s'étonna d'avoir un ennemi si superbe. Il crut pourtant l'intimider en le menaçant, et le fléchir en lui renvoyant ses enfans, désormais ôtages inutiles dans son armée. Il leur remit sur-le-champ une réponse où il ne fit que trop éclater de ressentiment. « Si dans quatre jours, vous ne vous livrez à moi, je vous déclare l'ennemi de mon pays. » Les enfans de Toussaint reportèrent cette réponse, et demeurèrent auprès de leur père.

Alors, dans une déclaration de guerre, Leclerc annonça que le trouble et la discorde règneraient dans un pays qu'il devait rendre à la prospérité, s'il se laissait amuser davantage par les détours artificieux de Toussaint qu'il se hâta de condamner à mort, en le mettant, sous prétexte de révolte, hors de la protection des lois (1). Le capitaine de l'expédition, ayant ainsi perdu tout espoir de paix,

(1) Proclamation du capitaine de l'expédition, du 28 pluviose an 10 (1er février 1802.)

se mit en marche pour aller combattre Toussaint, avec trois corps d'armée, dont l'un, commandé par Rochambeau, partit du fort Dauphin pour se rendre à Saint-Michel; l'autre conduit par Desfourneau, s'éloigna du Limbé, pour occuper Plaisance, et le troisième, marchant au centre, allait prendre possession de la Marmelade. Ces trois corps d'armée avec Boudet, partant du Port-au-Prince, devaient faire leur jonction aux Gonaïves, afin d'y prendre Toussaint, pour terminer plus promptement la guerre.

A mesure que l'armée française s'enfonçait dans l'intérieur du pays coupé par des montagnes, par des gorges et des défilés, la guerre devenait de plus en plus difficile. Nos soldats étaient chagrinés d'avoir des ennemis toujours fuyans, qui, se tenant sans cesse en embuscade, faisaient des blessures ou donnaient la mort d'une manière invisible, sans qu'on pût les atteindre, soit à cause de la vitesse de leur fuite dans des lieux qui leur étaient familiers, soit à cause de la hauteur des montagnes, où se

réfléchissait la violence du soleil. Dans ces marches plus difficiles que longues, ils éprouvaient la faim, la soif, une lassitude extrême; et après la navigation de l'Océan, ils ne trouvaient pas de lieu de repos, dans un pays où tout était nouveau pour eux, les ennemis, les hommes, les mœurs et le climat.

En quittant le fort-Dauphin, Rochambeau traversa le pays d'Ouanaminthe, couronna la Grande-Rivière, franchit la montagne Noire des Gonaïves, et descendit dans les Savannes de la Désolée. Comme les deux autres corps d'armée marchaient par des chemins différens vers la même direction, le théâtre de la guerre se trouvait alors sur la chaîne des monts qui séparent le nord de l'ouest, et qui dominent les hauteurs du Dondon et de Vallière, et la montagne Noire des Gonaïves. C'est dans ces lieux que Toussaint avait concentré son armée, afin d'empêcher les Français débarqués sur trois rivages, de concerter leurs opérations, et de le cerner en l'accablant à-la-fois de toutes leurs forces par mer et par terre. Il

se disposa donc à fermer le passage de la Ravine à Couleuvre, à Rochambeau qui ne cessa d'éprouver des obstacles et des contrariétés durant sa marche.

Là, des montagnes hérissées de rochers et couvertes de bois, ont les flancs extrêmement resserrés. Toussaint, pour arrêter les progrès de l'ennemi, qui cherchait à le pousser vers la mer, avait fermé le défilé avec des arbres abattus et couchés; et dans les flancs des deux montagnes, il avait placé des embuscades pour l'attaquer sur les côtés et par derrière, en même temps qu'il le battrait en face, l'environnant ainsi de toutes parts. Il avait avec lui trois mille hommes de troupes réglées, et deux mille habitans pour auxiliaires. De peur d'être découvert, il prenait soin de ne pas allumer de feu durant la nuit (1). Il adressa, dit-on, ce discours à ses soldats, à l'approche des Français: « Vous allez combattre des ennemis sans foi, ni « loi, ni religion; ils vous promettent la liberté,

(1) Lettre de Leclerc, du 28 pluviose an 10.

« ils veulent votre servitude. Pourquoi tant de « vaisseaux ont-ils traversé l'Océan, si ce n'est « pour vous remettre dans les fers? Ils dédai- « gnent de reconnaître en vous des enfans sou- « mis, et si vous n'êtes leurs esclaves, vous êtes « des rebelles. La mère-patrie séduite par le con- « sul n'est plus pour vous qu'une marâtre. Fut-il « jamais de défense plus légitime que la vôtre? « Vos misères passées annoncent celles qu'on « vous prépare. Avez-vous oublié l'abjection, « les tortures et tant de cruautés que vous « avez souffertes durant trois siècles? Décou- « vrez vos poitrines, vous les verrez brûlées « par le fer de la servitude! Depuis dix ans, « que n'avez-vous pas entrepris pour la liberté, « vos maîtres égorgés ou mis en fuite, l'Anglais « humilié de sa défaite, la discorde étouffée, la « terre de l'esclavage purifiée par le feu, et re- « naissante plus belle que jamais avec la liberté; « on veut vous enlever le fruit de tant de périls « et de travaux. Déjà vous avez laissé des traces « de votre désespoir; sans un traître, le Port-au- « Prince ne serait que cendres; mais Léogane, le

« Fort-Dauphin, le Cap, cette opulente capi-
« tale des Antilles ne sont plus; vous avez
« promené partout des torches incendiaires,
« flambeaux de notre liberté. Les pas de nos
« ennemis n'ont foulé que des cendres, leurs
« regards n'ont rencontré que ruines fumantes
« que vous avez arrosées de leur sang. Voilà par
« quel chemin ils sont arrivés jusqu'à nous!
« Qu'espèrent-ils? N'avons-nous pas tous les
« présages de la victoire. Ce n'est pas pour la
« patrie et la liberté qu'ils font la guerre;
« mais pour servir la haine et l'ambition du
« consul, mon ennemi, parce qu'il est le vôtre;
« leurs corps ne sont pas mutilés par les sup-
« plices de la servitude, leurs femmes et leurs
« enfans ne sont pas près de leurs camps, et les
« sépulcres de leurs pères sont au-delà de
« l'Océan. Ce ciel, ces montagnes, ces rivages,
« tout leur est étranger! Que dis-je? dès qu'ils
« respirent le même air que nous, leur bra-
« voure s'affaiblit, leur courage s'éteint. La
« fortune semble nous les avoir livrés comme
« des victimes. Ceux qu'épargnera notre glaive,

« recevront la mort d'un climat vengeur. Leurs « ossemens seront dispersés parmi ces mon- « tagnes, ces rochers, et charriés par les flots « de notre mer. Jamais ils ne reverront leur « patrie, ni ne recevront les tendres embras- « semens de leurs épouses, de leurs sœurs et « de leurs mères; et la liberté régnera sur leur « tombeau (1) ».

Rochambeau trop accoutumé à traiter avec orgueil et mépris les Africains, encouragea néanmoins ses soldats, en leur disant : « que « cette journée allait mettre le comble à leur « gloire, puisqu'il n'y aurait aucune partie du « monde qui n'eût été témoin de leur triomphe, « que le Tibre, le Nil et le Rhin, où ils avaient « vaincu de si redoutables ennemis, retentis- « saient du bruit de leurs exploits; qu'ils n'a- « vaient en ce jour qu'à combattre des esclaves, « qui, n'osant les regarder en face, fuyaient « de tous côtés; qu'ils n'étaient pas venus à dix-

(1) Correspondance de Toussaint. Lettres des 19 et 20 pluviose an 10.

« huit cents lieues de leur patrie, pour être « vaincus par un esclave révolté. » Le signal du combat ayant été donné, l'impétuosité de l'attaque fut contenue par une courageuse résistance; les troupes auxiliaires en embuscade dans les flancs du défilé, pressent à gauche, à droite et sur les derrières, les Français qui font partout face à l'ennemi avec leur bravoure accoutumée. Le retranchement ayant été ouvert, la mêlée devint opiniâtre et sanglante. La victoire penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Cette indécision ranimait le carnage avec une égale ardeur. On vit alors Toussaint affronter mille périls : quand les Français font tout fléchir, il encourage les siens, et recommence le combat. Bientôt les armes ne servent que trop lentement une fureur réciproque; on se prend corps à corps. Ce sont des athlètes qui s'égorgent. Le champ de bataille se couvre de morts, de sang et de débris; le carnage fut considérable, et la victoire que chaque parti s'attribua, resta indécise. Tous furent des héros, les uns pour ne pas flétrir leurs lauriers, les

autres pour ne pas recevoir des fers. On reconnut ceux qui étaient morts pour la liberté, au genre de blessure, à l'attitude de leurs corps, à des cheveux hérissés, à la fierté de leurs regards.

Cependant Toussaint avait arrêté la marche impétueuse de Rochambeau, tandis que Christophe par une défense pleine de vigueur, retarda celle de Desfourneau et de Hardi. Ainsi Toussaint et son armée ne purent être divisés, ni cernés par terre et par mer au bourg des Gonaïves. Il avait en homme de génie choisi le terrein, le lieu, et le moment du combat.

De la chaîne des montagnes qui séparent le nord de l'ouest, Toussaint va se retrancher sur une autre chaîne de montagnes plus favorable à la guerre; ce sont celles de l'Artibonite, désignées par le grand et le petit Cahos. Ces Montagnes sur lesquelles il étend son armée, ont leur passage défendu par un grand nombre de rivières et surtout par celle de l'Artibonite, terrible dans ses débordemens, et qui comme le Nil nourrit des crocodiles. Là, les principaux

chefs de son armée, viennent successivement le rejoindre. Une fièvre ardente le consume, mais rien n'interrompt son activité. Il médite, et forme des desseins pleins de hardiesse, en se disposant à reporter la guerre sur les derrières de ses ennemis.

Pendant que le capitaine de l'expédition occupe avec son armée le bourg des Gonaïves qui n'offre à ses regards qu'un désert d'où s'élèvent des ruines fumantes, ce bourg où il se vantait d'envelopper et de prendre Toussaint comme dans un filet, Boudet, qui du Port-au-Prince doit l'y rejoindre, marche vers Saint-Marc. Cette ville et ses approches étaient défendues par Dessalines; c'est toujours le même Scythe : il fuit, disparaît, revient, égorge et brûle tout. L'incendie précède les pas des Français; s'ils s'arrêtent les flammes s'éteignent, s'ils marchent elles s'élèvent. C'est ainsi qu'ils s'approchèrent de Saint-Marc. Dessalines avait tout préparé pour mettre la ville en cendre. Tout s'y fit d'une manière semblable au Cap, sauf des circonstances particulières ajoutées

par sa férocité. Il entretenait sur la place publique, le feu qui devait sauver la liberté, comme des vestales auraient veillé à la conservation d'un feu sacré ; il allume lui-même la première torche, et pour l'exemple, commence par brûler sa maison, bâtie et décorée avec magnificence; il n'est pas de sacrifice que ne fasse un cœur si farouche. A la vue d'une ville en feu sa fureur s'anime; il ne respire plus que le carnage. On le voit encourager l'animosité des siens. De toutes parts retentit ce cri de mort : c'en est fait de notre liberté, s'il en reste un seul. Ils massacrent sans pitié leurs anciens maîtres qui meurent, tournant leurs derniers regards vers leurs toits embrasés.

Les Français n'arrivèrent à Saint-Marc, que pour contempler les ruines d'une ville bâtie régulièrement, au bord d'une baie charmante qui était couronnée par des monts; ils voient des restes de feu servir de flambeaux funèbres aux morts couchés dans les rues, comme pour montrer combien sont étranges les maux que cause la servitude. Cependant Dessalines en-

traîne dans sa retraite, ceux qu'épargnent la pitié, le désordre, ou le hasard. Et promenant dans les campagnes le fer et le flambeau; il rassemble encore de nouvelles victimes. Toutes sont conduites aux Verettes, au Mirebalais, à la Petite-Rivière, bourgs situés le long des rivages de l'Artibonite.

Alors se renouvelèrent ces scènes effroyables des premiers temps de l'insurrection. Les mêmes causes produisirent les mêmes effets. A la clarté de l'incendie qui réduit en cendres les villages et les campagnes, au pied des Cahos, monts formidables où Toussaint est retranché, on fait un vaste carnage des blancs. Quatre cents sont massacrés, tant au Mirebalais, qu'à la Petite-Rivière; mais en aucun lieu le carnage ne fut aussi considérable qu'au bourg des Verettes. A des signes magiques, mais non équivoques, de Dessalines, des esclaves ivres d'une liberté dont ils jouissent depuis dix ans, tuent sept cents de ces malheureux. La fille expire sur le sein de sa mère expirante; le père ne peut sauver son fils, ni le fils son

père; la vie de l'un est inutile au salut de l'autre. Là, une sœur meurt dans les bras d'un frère; ici, une nourrice fait de son corps un vain rempart à son enfant; le lait et le sang coulent sous le fer homicide. Plus loin, des vieillards meurent à genoux tendant des mains suppliantes à leurs anciens esclaves qu'ils appellent par leur nom, en souvenir de leurs bontés passées. Des familles entières sont ainsi noyées dans le sang. Mais ce qu'il y avait d'effroyable; c'est qu'on vit des parricides: des fils assassinèrent leurs pères, pour avoir été conçus dans les flancs d'une noire; ces pères les avaient autrefois négligés ou méconnus dans la servitude. Des animaux domestiques, furent même ajoutés à ce carnage; tant la fureur était extraordinaire. Ainsi les rivages de l'Artibonite n'étaient que sang et feu. Tous vivaient pourtant en paix la veille de l'apparition de la flotte (1).

(1) Voyages de Descourtilz, tom. 3, pag. 305 et suiv. Mémoires de Lacroix, chap. 26, tom. 2.

Les Français éprouvèrent une grande compassion, quand ils virent au bourg des Verettes, tant de malheureux restés sans sépulture, et dont la mort avait respecté les dernières attitudes, pour informer la postérité des malheurs de l'esclavage. Ils virent des bras entrelacés, des visages tournés du même côté, la main de l'un dans celle de l'autre; le père, la mère, les enfans confondus dans les mêmes embrassemens, comme pour distinguer les familles; des filles qui avaient en mourant pris soin de leur pudeur, des corps qui avaient servi d'inutiles remparts à l'amitié, à la tendresse filiale et paternelle, les genoux encore ployés des vieillards et leurs mains tendues vers la pitié de leurs esclaves (1). Mais ce qui diminuait l'horreur d'un pareil spectacle, c'est que de part et d'autre, on ne le cédait point en cruauté. La baie de Mancenille avait commencé par fumer d'un sang innocent. On avait ensuite

(1) Mémoires de Lacroix, tom. 2, chap. 26. Voyages de Descourtilz, tom. 3. pag. 328 et 329.

tué beaucoup de prisonniers, soit pour répandre l'épouvante, soit pour apaiser l'incendie.

Tous les noirs n'étaient pourtant pas des barbares. Plusieurs d'entre eux mus par un sentiment de reconnaissance ou de pitié, sauvèrent la vie à d'infortunés colons; les uns les cachaient dans la campagne et les nourrissaient de leur chasse; les autres, les conduisaient par des sentiers détournés, dans les pays occupés par les Français. Il y en eut qui pour ne pas éveiller le soupçon de ceux qui les poursuivaient, les couvraient d'épais feuillages, et contrefaisaient auprès d'eux le rôle de personnages ivres. Sans doute tant de malheurs publics et privés étaient au-dessus des forces de l'homme, puisque beaucoup de personnes se donnèrent la mort, et que d'autres perdirent la raison. Assemblage inoui de maux causés par la servitude. (1)

Rassasié de meurtres, de carnage et d'incendie, Dessalines fait alors conduire les nom-

(1) Voyages de Descourtilz, tom. c, pag. 328 et 329.

breux troupeaux qu'il a rassemblés sur les rivages de l'Artibonite, vers les montagnes des Cahos, où il va rejoindre Christophe et Toussaint. Du haut de ces monts, où se trouvent leurs femmes, leurs enfans, leurs trésors, leur arsenal, leur armée, ils méditent ensemble de nouveaux combats et de nouveaux ravages. Le génie de la liberté les inspire : il n'est rien qu'ils ne soient capables d'entreprendre, pour ne pas rentrer dans une servitude dont ils ont toujours l'image présente à la pensée.

Pendant que Toussaint se dispose à reporter la guerre dans le nord, Dessalines retourne sur ses pas, pour aller à travers les monts brûler le Port-au-Prince, qui aurait été perdu, sans une troupe de noirs qui rendit les armes, et sans les matelots qui quittèrent la mer pour venir se battre sur la terre. Alors ce barbare, désolé de ce que cette ville avait échappé une seconde fois à sa ruine, recule et rentre dans les monts des Cahos, qui deviennent le second théâtre de la guerre. Au travers, à l'entour de ces monts, les Français font

des marches chancelantes, périlleuses, et retardées. Ils voient les Verettes, le Mirebalais, la Petite-Rivière, tous les rivages de l'Artibonite en cendre et fumans de sang. Rien n'arrête leur courage, qui se transforme en fureur, à la vue de tant de carnages et d'incendies.

Ils rencontrent çà et là un grand nombre de colons errans dans les bois et suspendus dans les flancs des rochers avec leurs femmes et leurs enfans, n'ayant évité la mort que par la fuite ou le hasard. Ils leur rendent l'espérance, et la vengeance; mais l'aspect de ces malheureux, dont les vêtemens étaient en lambeaux, leurs cris, leurs plaintes, l'effroi qui les domine, ne font qu'enflammer le carnage. Alors ils massacrent de tous côtés des bandes de noirs que leur livre le sort des armes: ils en immolent deux cents au pied du mont Nolo; plus loin, à la coupe de l'Inde, six cents expirent sous leurs armes (1). Ainsi le carnage

(1) Lettre de Leclerc du 5 germinal an 10. Mémoires de Lacroix, chap. 26, tom. 2.

est ajouté au carnage, et le sang noir coule à grands flots, pour venger le sang blanc. Les flancs sauvages et déchirés des Cahos, les rivages parfumés de l'Artibonite, offrent le spectacle de la barbarie opposée à la barbarie, et la guerre n'est plus qu'assassinat.

On ne dressa point de tombeaux ni de bûchers funèbres aux victimes de ces fureurs réciproques. Dessalines avait d'abord interdit toute sépulture, afin que les yeux de ses ennemis vissent sa vengeance, jusque dans les restes de la mort. On dit même que ce barbare fit mourir une mère, pour avoir donné la sépulture à son fils. Les Français, emportés par les mouvemens de la guerre, ne s'occupèrent point de ce devoir religieux, de manière que les corps de ces infortunés devinrent la pâture des chiens, des vautours, et des caïmans; et leurs ossemens, à demi calcinés par le soleil, restèrent épars, comme pour marquer les fureurs lugubres de la servitude.

Cependant la fortune semblait sourire à Leclerc; il s'empressa d'annoncer au consul

ses succès, qu'il prit soin d'exagérer, une conquête faite en courant, des bataillons entiers passés sous ses étendards, les deux provinces du Sud et de l'Espagne soumises, toutes les villes des bords de la mer en sa puissance. Il lui peignit ensuite Toussaint comme un chef de parti, sombre, odieux, violent et fanatique, ne respirant que l'incendie et le carnage; il l'appela barbare, père dénaturé, immolant ses enfans à la révolte, mais n'étant plus qu'un esclave fugitif, dévoré de remords, abandonné des siens, et poursuivi. Cette nouvelle, qui donna de la joie au consul, charma la ruine des colons restés en France, et ranima la cupidité des marchands de la traite, dont les navires étaient depuis dix ans oisifs dans les ports.

Lorsque le consul se mit à réfléchir sur tout ce qui s'était passé, d'après les diverses relations, cette joie qu'il avait d'abord montrée, parut s'obscurcir. A la vérité, il tenait sous sa domination le Sud, riche en manufactures, et le pays espagnol, fertile en pâturages. Mais qu'avait-il conquis? des rivages en cendres! Le Port-

au-Prince, par miracle, avait échappé aux torches incendiaires. Tant de carnages réciproques ne permettaient à la vengeance que de s'éteindre dans des flots de sang. Ces barbares ne déposent point les clés de leurs villes aux pieds du vainqueur! Toussaint qu'il a désigné comme un chef de brigands à la députation du Sénat, lui paraît encore redoutable dans ses montagnes. Son génie s'étudie à pénétrer le fond de cette âme africaine, sauvage, extraordinaire; c'est lui qu'il doit atteindre, châtier et mettre aux fers, pour priver la révolte de son chef. Après s'être attaché les gens de sang-mêlé, plus dévoués à sa cause, on sèmera partout la division : le noir révolté sera vaincu par le noir soumis; voilà le moyen de tout mettre sous sa domination. C'est dans ce sens qu'il écrivit à son beau-frère; mais la guerre changea tout-à-coup de face.

Sur le bord de la rivière de l'Artibonite, du côté de la mer, vers l'une des entrées des montagnes des Cahos, les Anglais, durant leur guerre avec Saint-Domingue, avaient construit

en terre un fort nommé la Crête-à-Pierrot. Il était entouré d'un fossé de quinze pieds de profondeur et d'une haie de bois de Campêche. Toussaint, qui regardait ce fort comme l'une des clefs de ces montagnes, en avait confié la défense à Lamartinière; mais Dessalines qui en garantit les approches, n'est pas plus tôt attaqué avec vigueur, qu'il se retire vers la Crête-à-Pierrot, pour tendre un piège cruel à l'ennemi qui le presse, le poursuit et le harcèle. Arrivé près du fort, il se jette avec sa troupe dans le fossé qui l'entoure, et les Français, ainsi mis à découvert, reçoivent un feu mortel qui déjoue leur bravoure et les force, après avoir vu expirer un grand nombre des leurs, à une retraite d'autant plus douloureuse, qu'ils sont accoutumés à la victoire.

Boudet, qui était retourné au Port-au-Prince, arrive au secours de Debelle, général battu, repoussé et blessé dans cette attaque. Il se hâte de fondre sur un camp de Noirs endormis placés en avant du fort. Ces

noirs ne se réveillent que pour fuir en alarmes; Boudet les poursuit avec témérité; mais, comme la première fois, ils se précipitent dans le fossé du fort qui envoie la mort parmi les rangs des Français. Les uns expirent, les autres rétrogradent, avant que, d'un autre côté, Dugua, général qui remplace Debelle, commence une autre attaque que les assiégés, encouragés par la victoire, repoussent avec plus d'audace et d'acharnement.

Ces trois attaques, faites à contre-temps, l'une après l'autre, aussi téméraires que fatales par suite d'un double stratagême inusité dans les guerres d'Europe, furent suivies d'une retraite difficile et meurtrière à travers la rivière de l'Artibonite, et inquiétée ensuite par des embuscades de noirs combattans, fuyans et revenant pour combattre encore. Partout cette terre recelait des ennemis, dans un bois, derrière un rocher; la liberté les enfantait.

Cependant Leclerc, qui n'a que trop appris à mépriser les Africains, rassemble douze

mille hommes. Rochambeau, Boudet, Debelle, Hardy, Dugua; tous ses plus grands capitaines, sont autour de la Crête-à-Pierrot. Déjà Dessalines, sorti de ce fort et coupé dans sa marche, ne peut plus y rentrer. A peine contient-on l'impatience de l'armée, qui voit l'ennemi élever encore une nouvelle redoute. Ne sont-ils donc plus les vainqueurs de l'Italie, du Nil et du Rhin? Pour obéir à l'ardeur qui les presse, on fait une troisième attaque non moins funeste que les autres, tant la fortune se montre contraire à leur gloire, quand ils ne se battent plus pour la liberté.

Alors, le capitaine de l'expédition prend le parti de cerner la place suivant les règles de l'art. Mais celui qui la défend ne s'en épouvante pas. C'était Lamartinière qui avait fait preuve de vigueur au Port-au-Prince. Il est un héros de la liberté sur de fragiles remparts de bois et de terre. Il supporta avec ses soldats, la faim, la soif, la maladie et toutes les misères extrêmes d'un siège, et résista tant qu'il fut humainement possible de résister, aux

efforts d'une armée qui occupait le monde de ses exploits. Il n'abandonna ce fort écrasé par l'artillerie, que pour s'ouvrir un passage à travers douze mille bayonnettes, cherchant à venger les blessures de cinq généraux et la mort de près de deux mille Français. Tant de constance, d'audace et de courage, lui obtinrent des éloges de la bouche même de ses ennemis. (1)

L'armée française attaque la Crête-à-Pierrot, et en fait ainsi le siège, lorsque, du sommet des Cahos, Toussaint vole au-delà des montagnes qui dominent le nord. Rallumant la guerre dans les lieux mêmes où l'on vient de l'éteindre; il est ainsi tantôt sur le devant, tantôt sur les flancs, tantôt sur les derrières de ses ennemis, dont il rompt çà et là les communications. Cependant le sort de Maurepas, dont il aimait la bravoure et la franchise l'inquiétait vivement; il lui avait confié le Port-de-Paix, petite ville bâtie au bord de la mer,

(1) Mémoires de Lacroix, tom. 2, chap. 26.

et dont le port était défendu par deux batteries. A la vue des Français débarqués sur ce point, Maurepas, après avoir brûlé la ville, s'était retranché à la gorge des trois rivières. Les Français, ayant à leur tête Humbert, l'un des plus beaux et des plus intrépides généraux de l'armée, l'attaquèrent deux fois dans cette gorge, et deux fois furent repoussés, ce qui fit une puissante diversion dans les manœuvres de Leclerc, obligé de détacher un corps de troupes pour secourir Humbert. Mais Maurepas, séduit par les paroles du consul, abandonna Toussaint et mit sous l'obéissance ses armes victorieuses.

Dès que se répand le bruit du retour de Toussaint dans le nord, Desfourneau, resté dans cette province, marche à sa rencontre, et l'enveloppe sur les derrières. Toussaint se détache d'une partie de sa troupe, et court avec l'autre se précipiter où le danger l'appelle. En se présentant au combat, son cœur éprouve une surprise amère de voir dans les rangs ennemis, les soldats de Maurepas, dont il ignore la défection; c'était le 9[e] régiment de

Saint-Domingue. A cette vue, il brave la mort, s'approche d'eux et s'écrie : « Tuerez-vous votre général, votre père et vos frères? » L'effet du tonnerre ne fut pas plus prompt que ces paroles. O moment touchant et sublime d'héroïsme! Ces soldats qui le reconnaissent au panache qui les a si souvent conduits à la victoire, ont le sang glacé dans les veines, et les armes restent immobiles dans leurs mains; alors un régiment entier tombe à genoux devant lui, pour demander au Ciel pardon de leur parjure et d'un combat parricide.

Les Français, qui ne voient dans une action si neuve que trahison, se jettent entre Toussaint et ces Noirs à genoux. Le combat n'en devint que plus opiniâtre; Toussaint, qui faillit y perdre la vie, ne pouvant, avec peu de soldats, résister davantage, fit une retraite plus surprenante qu'une victoire. On le vit alors, se retirer par une route suspendue d'un côté sur un précipice et dominée de l'autre par des pentes sinueuses, d'où il ne cessa de recevoir le feu, marchant ainsi entre

un abîme et l'ennemi. Mais à peine a-t-il échappé par son courage et sa fortune, de ce pressant danger, qu'il retourne dans les montagnes des Cahos, pour fondre de là sur les débris sanglans de l'armée française battue à la Crête-à-Pierrot; il vient camper sur ses derrières. Mais à la vue de ce fort abandonné, et écrasé par le canon, il s'élance de nouveau des monts des Cahos vers le nord, et allant ainsi d'une montagne à l'autre, il veille de la pointe des rochers sur ses ennemis.

Alors Toussaint ne disparaît devant eux, que pour les étonner par sa vitesse, les tromper par des marches tortueuses, fausses et rapides, leur préparer des embuscades, les harceler sur les derrières, les accabler de sommeil, de fatigues et de soif. Tantôt il couvre sa fuite de déserts et de flammes, pour leur rendre la victoire plus funeste que la défaite, tantôt il attend dans un défilé sa proie qu'il égorge, mettant ainsi par son génie, la guerre au-delà de toute règle. Christophe dans le nord, Dessalines dans l'ouest, secondent sa vitesse, ses

ruses, et ses mouvemens; il disparaît, vole et reparaît, comme s'il était partout invisible, et partout présent. Au son de la cloche, il fait entendre dans la chaire chrétienne, une éloquence mâle et magique qui peint les horreurs de la servitude et les délices de la liberté; une religion qui ne fait que des frères, sert sa noble fureur, et l'Évangile qui condamne l'esclavage, grossit son armée, qui remplie d'un saint zèle, combat pour son Dieu et pour sa liberté. On ne sait pourtant où elle est, comment elle vit, comment elle se recrute, dans quelles montagnes sont cachés ses armes et son trésor; tandis qu'il est informé de tout ce qui se passe chez l'ennemi par des espions agiles dont les uns contrefont les aveugles, les autres se déguisent en mendians, ou de toute autre manière ingénieuse, selon la coutume des barbares.

Les différens corps de l'armée Française qui le croient perdu, le revoient ainsi de tout côté avec la mine d'un vainqueur, lorsqu'ils reviennent de la Crête-à-Pierrot pour se rendre soit au Cap, soit au Port-au-Prince; il

les inquiète, les bat et les harcèle dans leurs communications, dans leur attaque, dans leur marche, dans leur retraite. Le nord, l'ouest, les rives désolées de l'Artibonite, les monts qui les dominent sont encore le théâtre de nouveaux combats; il sème partout l'épouvante et la mort. Le Cap qu'on se hâte de rebâtir, voit rentrer dans ses murailles noircies par la flamme, des bataillons ensanglantés, mutilés et dans le désordre (1).

Toussaint qui les poursuit, reparaît avec eux sous les murs de la ville. On manque de soldats pour la défendre. Les noirs soumis feignent de se battre et se dispersent, ou ne se battent que suivant leur humeur, incertains s'ils seront esclaves ou libres. Leclerc fait élever à la hâte des fortifications, pour protéger les ruines d'une ville où s'agitent plus que jamais le parti de la servitude et celui de la liberté. Dans cette guerre on vivait à côté de son ennemi, on couchait sous le même toit, on man-

(1) Précis historique de l'expédition. Laujon, pag. 60.

geait à la même table sans le connaître; car il y avait des noirs pour le consul, et des blancs pour Toussaint. Cependant on court aux armes, la mer donne des secours, on dégarnit les vaisseaux de leur artillerie, le matelot abandonne sa voile, pour combattre sur un autre élément. Toussaint n'en déploie que plus de vigueur, d'audace et d'intrépidité, et la ville est sur le point de devenir sa proie, lorsque de nouvelles troupes arrivent de France, raniment l'espérance à moitié perdue, et le courage qui s'éteint. On force seulement Toussaint à s'éloigner.

Cependant le capitaine de l'expédition comprit à quels singuliers ennemis il avait affaire, et combien il était peu sage de continuer une guerre, où des succès étaient si promptement effacés par des revers. D'ailleurs cette guerre remplie de périls inusités, n'offrait ni récompense, ni gloire, à son armée. La victoire qui partout ailleurs enrichit, ne montrait ici que ruine et cendre. A peine charmait-elle la douleur des Français? Est-ce là, disaient les uns, en levant les yeux et les mains au ciel, sur ces

rivages désolés, le prix des périls et des souffrances que nous avons éprouvés en tant de pays divers. Le consul, disaient les autres, nous envoie nous compagnons et rivaux de sa gloire, faire si loin de notre patrie, une guerre triste, infâme, contraire à la liberté. A l'ombre de nos lauriers veut-il donc ici dérouler les chaînes de la servitude? Mais le climat, nous dévore, le feu ne nous laisse pas d'asile, la guerre de repos, et notre sang coule sans gloire.

Ces plaintes et d'autres semblables qui parvenaient jusqu'aux oreilles du capitaine de l'expédition, ne laissaient pas de lui donner de vives inquiétudes, d'autant mieux que son armée était attaquée par une maladie qui menaçait de devenir plus redoutable, et quoiqu'il attendît encore de nouvelles forces, à peine pourraient-elles suffire pour contenir un peuple à demi barbare, dont l'incendie et le carnage n'attestaient que trop une fureur aigrie par le souvenir de sa servitude. Il avait à la vérité beaucoup de noirs sous ses étendards; mais

pouvait-il compter sur leur fidélité, quand un régiment entier était tombé à genou devant Toussaint, et que d'autres s'étaient dispersés au lieu de combattre. Ne savait-il pas que leurs chefs qui montraient le plus de zèle et de dévoûment, étaient d'une dissimulation impénétrable et qu'il ne les maintenait dans l'obéissance que par des promesses réitérées de liberté.

Les gens de sang mêlé lui paraissaient plus dévoués ; mais ne les avait-on pas toujours vus, dans les guerres précédentes, passer tantôt dans le parti des noirs, tantôt dans celui des blancs, autant par inconstance que pour jouir de plus ou moins de liberté. Ce qui lui donnait le plus de crainte, c'étaient les chefs redoutables qu'il avait pour ennemis : Christophe rempli de bravoure et d'intrépidité, Dessalines, cet Achille barbare dont rien n'égalait ni le courage, ni l'audace, ni la fureur ; Toussaint, qui faisait tout mouvoir par son génie fécond en ressources et en stratagêmes, qui toujours lui échappait, pour reparaître toujours, qui faisait partout éclore des ennemis

sous les pas de son armée; il lui semblait que les montagnes les enfantaient. Ce fut dans ces circonstances que Leclerc jugea qu'il n'avait guère d'autre parti à prendre, que d'ouvrir des négociations de paix.

Parmi les chefs de l'armée ennemie, Christophe était celui qui se montrait le moins éloigné d'un accommodement. Ce fut avec lui que Leclerc entama des négociations. Il lui manda que la guerre était inutile et sans but, dès qu'il lui donnait l'assurance, que la mère-patrie confirmerait par ses lois l'abolition de toute servitude; que le seul obstacle à la paix étant l'ambition de Toussaint, il devait s'entendre avec lui pour le faire arrêter de la manière la plus secrète. C'est ainsi que sans crainte de blesser l'honneur, Leclerc servait en aveugle l'autorité de son beau-frère. Loin de se rendre l'instrument de cette perfidie, Christophe lui répondit, avec l'accent et l'indignation de la vertu, qu'arrêter son ami, son compagnon, son chef, ce serait trahir à-la-fois l'amitié, l'honneur et son pays, et qu'une si grande

trahison ne saurait entrer dans une âme comme la sienne.

Il termina sa lettre en lui disant : « Montrez-« nous les lois qui garantissent notre liberté, « Toussaint, mes frères, moi, tous tant que « nous sommes, nous nous jetterons avec joie « dans les bras de la mère-patrie. Avons-nous « pu croire aux paroles du consul apportées au « bruit de la guerre? » « Excusez, ajouta-t-il, « les craintes et l'alarme d'un peuple qui a tant « souffert dans l'esclavage; rassurez-le, si vous « desirez mettre un terme aux calamités de « Saint-Domingue; alors oubliant le passé nous « jouirons avec sécurité du présent et de l'a-« venir. »

Leclerc, frappé de la sagesse et de l'énergie de cette réponse, jugea qu'il fallait plus que jamais écarter toute idée d'un esclavage qui ne pouvait être rétabli que dans d'autres circonstances, se conformant en tout point aux

(1) Correspondance de Christophe avec Leclerc. Lettres du 29 germinal, 2 floréal an 10.

volontés du consul, dont Pauline son épouse, lui rappelait sans cesse le souvenir; mais il mettait par fois trop d'imprudence à contenter une fatale inimitié. Aussi commença-t-il par se justifier d'avoir proposé d'arrêter Toussaint, en supposant moins de loyauté dans les vues de ce chef que dans celles de Christophe. Il dit ensuite que le consul n'avait pu proposer des lois pour un pays qu'il ne connaissait pas; mais qu'il déclarait à la face de l'être suprême, dont on n'invoquait jamais le nom en vain, que la base de ces lois était la liberté des noirs. Sur la foi de ce serment écrit, Christophe passa sous l'obéissance, et Dessalines, avec dissimulation, s'empressa de suivre son exemple. (1)

Toussaint, dont la pensée s'étendait avec inquiétude sur l'avenir, ne fut pas plus tôt informé de cette nouvelle, qu'il déplora bien amèrement le sort de sa patrie. Après avoir

(1) Correspondance de Christophe avec Leclerc. Lettres des 4 et 5 floréal an 10.

rassemblé tout ce qui restait près de lui de soldats et de capitaines, il les entretint de ce qui venait de se passer. Tous jurent de mourir pour lui, parce qu'ils mourront pour la liberté. Ses ordres partent et volent de tous côtés, pour prévenir les suites de la trahison. Il conserve encore, dans l'ouest et le nord, des bataillons fidèles et des pays dévoués; moins il lui reste de ressources, plus il paraîtra grand. La fortune l'a-t-elle donc abandonné? Sa patrie va-t-elle subir le joug honteux de la servitude? L'adversité n'abat que les âmes ordinaires. Désormais son nom ne saurait périr; mais ses meilleurs capitaines, Christophe, Dessalines, Laplume, Clervaux, ses deux frères, son neveu, sont dans le camp ennemi. Remplira-t-il la guerre de parricides?

Ce fut dans ces conjonctures que Leclerc mit tout en œuvre pour faire un traité avec lui. « Je suis assez puissant, écrivit-il, pour « brûler, ravager, et vendre chèrement une « vie qui n'a pas été inutile à la mère-patrie. » Leclerc, après lui avoir fait le même serment

qu'à Christophe, proposa, pour principales conditions de paix, de lui laisser dans les mains le gouvernement de Saint-Domingue, de n'être auprès de lui que le délégué de la France, et d'employer ses officiers selon leur grade. Toussaint accepta tout ce qui était favorable pour le peuple et son armée, et déclara que désormais il ne vivrait que dans la retraite. Ainsi fut conclu, le 1er mai 1802, un traité avec Toussaint, cet esclave révolté qu'on avait d'abord condamné à mort.

A la suite de ce traité, qui mit fin à la guerre dite de trois mois, ayant duré ce temps, Toussaint se rendit au Cap. Sa marche fut un triomphe : partout la foule se presse et se prosterne devant le héros d'une liberté que le beau-frère du consul avait été forcé de jurer en présence de la Divinité même. Un parjure ne pouvait plus faire redescendre Saint-Domingue dans la servitude. Alors Toussaint, écartant de son âme tout funeste présage, arrive au Cap, accompagné d'Isaac son fils, jeune homme d'un cœur excellent, élevé dans nos

écoles, ayant l'esprit orné de connaissances non moins utiles qu'agréables, et digne de succéder à la gloire d'un père dont il vient de partager les périls. L'artillerie de terre et de mer annonce sa présence. La multitude du Cap, avec des cris d'amour et de vénération, l'environne; la mère le montre à son enfant, et de jeunes filles ornent leur sein des fleurs semées sous les pas du héros de la patrie.

Leclerc le reçoit dans son hôtel situé au bord de la mer, l'embrasse avec des démonstrations de joie. Ce n'est plus un esclave fanatique, révolté, condamné à mort, un père dénaturé. Il s'empresse à louer sa bonne-foi, sa magnanimité, une réconciliation précieuse qui fera refleurir Saint-Domingue. Il répète son serment en présence des principaux des deux armées composées d'hommes bien différens : les uns appartenaient à la nation la plus policée et la plus spirituelle du monde; les autres n'étaient que des enfans de la nature, arrachés de leur désert pour être traînés en servitude; ils venaient de prouver ce dont ils

étaient capables contre une armée nombreuse, disciplinée, enorgueillie par les souvenirs de la victoire. Réunion inusitée d'hommes polis et d'hommes à moitié barbares.

Une scène touchante est ajoutée à ce drame militaire et politique, dont le dénoûment devait surprendre les esprits les mieux exercés dans les affaires du monde. Durant la guerre, les Français avaient recueilli un enfant que Toussaint avait indépendamment de Placide et d'Isaac. Cet enfant, que l'on fit venir, se précipita dans les bras de son père et de son frère, et Toussaint retrouva un fils que la guerre avait isolé de lui. Leclerc ayant demandé où il aurait pris des armes pour continuer à se battre; il répondit : J'aurais pris les vôtres. Réponse digne d'un Lacédémonien. Dans cette entrevue, Toussaint ne fit paraître que la grandeur et la tendresse d'une âme aimant ses enfans, mais plus encore sa patrie. Il retourna sur-le-champ dans les montagnes, comme pour y cacher et nourrir, dans la solitude, sa passion pour la liberté.

Tout est neuf et singulier dans cette histoire. Avant de se rendre au lieu de sa retraite, Toussaint passe à la Marmelade pour faire ses adieux à sa garde. Après avoir parlé d'une paix qui ne peut être violée que par un parjure, il se répand en éloges sur le courage de son armée, et raconte tout ce qu'elle a entrepris de grand pour la patrie; ajoutant que jamais le souvenir d'actions si glorieuses ne s'effacera de la mémoire des siècles. Ses soldats ont la tristesse sur le front, et le cœur déchiré. Il les embrasse pour la dernière fois; tous versent des larmes telles qu'en répandent des guerriers. La multitude qui se portait sur ses pas, se désolait de perdre un chef illustre : il la consolait en disant qu'il avait laissé leurs frères sous les armes.

Ainsi Toussaint arriva dans la délicieuse et fertile vallée d'Enneri, pour y jouir des loisirs de la vie privée, et goûter le calme du bonheur domestique; mais jour et nuit il y formait des vœux pour sa patrie. Une âme si active ne pouvait rester dans le repos : il s'oc-

cupait de faire réparer ses habitations, et de répandre des bienfaits. Il jouissait néanmoins de sa gloire, par un grand nombre de personnes que sa renommée attirait auprès de lui. Des étrangers des pays les plus éloignés venaient le visiter; il leur parlait toujours de lui-même, avec une modestie qui donnait plus d'éclat à ses belles actions. Mais l'inimitié du consul devait l'arracher à cette retraite, pour lui préparer, dans un autre monde, une fin misérable et lui rendre la paix plus funeste que la guerre.

Cependant des bataillons de Noirs descendent des montagnes; les deux armées se mêlent et se confondent. La liberté rend amis ceux que, la veille, la servitude rendait ennemis. Alors on voit des hommes noircis par le soleil dont ils se disent les enfans, quitter leurs torches incendiaires pour embrasser les vainqueurs des Alpes, de l'Italie, du Rhin et du Nil. La fortune, qui les a fait naître les uns en Europe, et les autres en Afrique, les a rassemblés dans une troisième partie de

la terre pour la guerre et la paix; ils habitent la même tente, marchent sous le même étendard, se racontent leurs exploits, s'enorgueillissant encore du carnage. Les noirs et les blancs semblent ne faire qu'une même famille, dont les gens de couleur, enfans des uns et des autres, forment les liens de parenté. Les habitans déposent les armes pour labourer leur camp. A la vue de la servitude, ils avaient embrasé leurs maisons; mais à la vue de la liberté , ils les reconstruisent ; ainsi l'une faisait tout périr et l'autre tout renaître.

Dans le dessein d'affermir la paix, le capitaine de l'expédition met entre les mains de Christophe la police des campagnes du nord, et entre celles de Dessalines la police des campagnes de l'ouest. Tout promet un avenir riant;on n'entend que joie, chants et danses. Les villes brûlées se rebâtissent, les vaisseaux arrivent dans les ports, le commerce va refleurir. Cependant la paix qui rapprochait tant d'hommes, d'esprit, de mœurs, de caractères, de pays et

de visages si peu semblables, ne fut jamais si voisine d'une guerre qui devait briser ces liens de concorde et d'union. La liberté les avait formés, la servitude allait les rompre.



LIVRE TROISIÈME.

Une maladie cruelle, qui, d'abord, avait exercé quelque ravage, vint affliger une paix à peine conclue, et répandre une grande désolation dans l'armée et la flotte. Cette maladie avait les principaux caractères de la fièvre jaune, si fatale aux Européens qui débarquent sur les rivages du Nouveau-Monde; mais elle en avait de plus désastreux, puisque jamais elle ne s'était montrée avec tant de violence et sous un aspect si terrible. On en était atteint en pleine santé, sans aucun signe précurseur, si ce n'est la frayeur qu'elle inspirait. Quelquefois la mort était aussi prompte que la foudre; heureux ceux à qui elle épargnait une fin horrible! Ordinairement elle avait une sinistre lenteur qui en marquait les progrès. Le mal commençait au cerveau par une dou-

leur violente accompagnée ou suivie de fièvre. Le malade était dévoré d'une soif ardente; l'estomac déchiré par la souffrance se soulevait avec effort pour vomir; c'était le plus fâcheux des augures. Des veines de feu qui sillonnaient l'œil humide ou desséché, un visage enflammé qui se teignait d'une sombre et dure rougeur, des oreilles par fois inquiètes, annonçaient la violence du mal. Tantôt d'épaisses mucosités surchargeaient la langue qui servait à peine d'interprète à l'âme; tantôt le malade conservait l'usage de la parole et de tous ses sens; alors il voyait sa mort. Lorsque l'ardeur du mal approchait du cœur, foyer de la vie, les gencives étaient noircies et rougies par les exhalaisons des entrailles. Le sommeil, interrompu, troublé par des convulsions ou par d'effroyables visions, était pire que le réveil, et quand la raison succombait sous le poids d'un délire qui avait son siège dans le cerveau, tout repos fuyait le lit du malade.

Cependant les progrès d'un feu intérieur étaient marqués par des couleurs jaunâtres

qui se répandaient sur la surface du corps, comme un volcan brûle et jaunit l'herbe de la montagne qui le recèle dans ses flancs. Si pour lors il ne survenait quelque crise heureuse, toute espérance était perdue. Bientôt l'haleine infectait l'air d'une odeur fétide, les lèvres se glaçaient; on voyait le visage s'altérer, changer, s'enfler; le désespoir se peignait dans l'œil du mourant, et des sanglots plaintifs, interrompus par un long silence, étaient son seul langage. De chaque côté de sa bouche s'épanchait une écume teinte d'un sang noir et brûlé. Alors un bleu fétide sillonnait irrégulièrement le jaune répandu sur la surface du corps. Ainsi la mort, luttant d'une manière si terrible contre la vie, arrivait au troisième jour; mais l'intervalle entre le septième et le onzième était le terme le plus ordinaire. Ces signes variaient néanmoins suivant l'âge, le tempérament et les habitudes du malade, pour tromper davantage la science de la médecine. (1)

(1) Description de la maladie, par Gilbert, médecin de l'armée de l'expédition.

Cette maladie irrégulière, dans sa marche, exerça d'abord ses ravages dans la ville du Cap; on en attribua la cause à des sépultures négligées, aux exhalaisons du marais de la petite Anse, à la privation des vents de terre interceptés par les montagnes; mais ces causes n'étaient pas les seules, puisque la maladie porta la désolation au Port-au-Prince et dans d'autres lieux qui passaient pour être plus salubres. En effet, ce mal, dont le germe était dans le climat, avait, en d'autres temps, exercé plus ou moins de ravage; mais il n'avait jamais été si redoutable : ce qu'il fallait attribuer autant à la guerre pénible qu'on venait de faire, qu'au défaut de soin et d'asile, sous un ciel nouveau.

Tous les remèdes furent inutiles; on fit d'abord usage de diverses boissons propres à calmer l'ardeur du sang; le quinquina et les bains furent les principaux remèdes, mais comme ils n'étaient qu'une faible digue toujours emportée par le mal, on eut recours à des vésicatoires saupoudrés de précipité. Ce

médicament, conseillé par des médecins anglais, fit horriblement souffrir les malades, et ne réussit pas davantage. Le mal, qui se jouait des remèdes et des médecins, était au-dessus de toute industrie humaine. Rarement ceux qui en étaient frappés, échappaient à la mort.

Lorsqu'on passait, au Cap, au Port-au-Prince et dans d'autres lieux, des revues de troupes, ceux qui n'avaient pas encore été atteints par la maladie, se regardaient en silence, leur parure militaire était négligée; l'éclat de leurs armes terni, la lenteur de leurs pas marquait la consternation; mais une si grande infortune n'effaçait point la valeur qui brillait à travers la tristesse de leur visage. Sans être vaincus, ils étaient victimes du destin, qui leur ravissait la gloire que donne la guerre. Ne conservant plus qu'une faible espérance de se revoir; les uns affectaient une gaîté folle, que trahissait un sourire amer; les autres se faisaient des adieux de mort.

La ville du Cap offrit alors l'un de ces spectacles rares dans l'histoire des calamités hu-

maines. A peine avait-on reconstruit à la hâte une partie des édifices dévorés par la flamme, ou mis un toit sur des vestiges de bâtimens mutilés et à demi-brulés, que la ville et les hôpitaux se remplirent de malades et de mourans. Le grand hôpital, situé sur une hauteur qui domine la ville, ayant été brûlé, n'avait que de vastes hangars couverts de paille de cannes à sucre. Là, les malades étaient couchés, pour la plupart, sur terre, dans l'abandon des choses nécessaires, tantôt désolés par la fureur des orages, tantôt glacés par les torrens de pluie, tantôt étouffés sous les feux du ciel; tous les élémens conjuraient ainsi leur mort avec la maladie. Ceux qui restaient dans la ville étaient mieux soignés et mieux garantis des injures du climat; mais respirant un air plus échauffé, plus malsain, et privé des vents de terre par les montagnes, leur mort n'en était que plus certaine; ainsi tout mourait.

La discipline militaire était méconnue; le soldat avait la même autorité que le général, et chaque général ne reconnaissait d'autre au-

torité que la sienne. On ne parlait plus de gloire, plus de combats, plus d'exploits. L'amitié restait interdite et muette; le cœur du soldat se glaçait; on n'entendait plus ni chants guerriers, ni bruit d'armes. La cloche avait cessé de sonner des sons funèbres; on se mettait peu en peine des choses divines dans une si grande calamité. Cette foule de gens qui suivent les armées, troublaient, par leur lâcheté, par leurs plaintes et par leurs cris, les secours de la médecine, du devoir et de la pitié. Au milieu de ce désordre et de cette confusion, la mort entassait indistinctement victimes sur victimes. L'ami ne survivait que peu de jours à son ami. La peur du mal fit éviter les malades, et finit par interrompre tout office d'humanité. Il ne restait plus qu'un désespoir farouche dans le cœur des mourans, dont les regards ne s'arrêtaient ni sur un ami, ni sur un camarade; ils mouraient ainsi abandonnés de la fortune et de l'amitié.

La campagne, les rochers, la mer étaient un abri inutile contre ce fléau destructeur. Les

troupes qu'on éloigna des villes n'en furent pas moins attaquées. Leur camp se transformait en hôpital. Des soldats mouraient au pied des orangers , du pommier rose et du frangipanier; et la mort allait les chercher étant couchés sous des parfums. Ceux qui croyaient se soustraire à la maladie en fuyant, étaient frappés de mort dans la fuite même; elle régnait dans l'air qu'on respirait, nulle part on ne pouvait l'éviter. Quiconque venant de l'Europe abordait ces funestes rivages, cessait de vivre. La même désolation régnait sur mer. Tous les vaisseaux de guerre et de commerce restaient sans matelots; et ceux qui les remplaçaient, bientôt n'existaient plus: il y en a qui perdirent trois fois leur équipage. Quarante-huit passagers arrivés sur un navire de Bordeaux, expirèrent en débarquant au Cap. Il y en avait qui, sans quitter la mer, passaient d'un navire qui arrivait, dans un autre qui partait; vaine précaution, soin superflu! Ils mouraient en s'éloignant de ces rivages désolés. La frayeur ne faisait que hâter leur mort. Matelots, offi-

ciers, pilotes, capitaines, voyageurs, tous les gens en un mot d'un bâtiment suédois succombèrent sous ce mal destructeur, à l'exception d'un mousse, et, ce qui ne s'était jamais vu dans aucune peste, le vaisseau fut vendu à l'encan sur la place publique du Cap (1).

Chaque jour la fortune et la mer amenaient de nouvelles victimes. Neuf officiers du génie qui n'avaient quitté la France, leur patrie, que pour obéir aux ordres impérieux du consul, vinrent expirer sur ces rivages. Des officiers allaient les larmes aux yeux, demander qu'on les renvoyât en France; ces larmes étaient toujours des larmes de mort, soit que cette permission leur fût accordée, soit qu'elle leur fût refusée. Ainsi, la frayeur allait toujours croissant, et quiconque en était dominé, succombait sous les coups de la mort.

Lorsque d'un lieu à un autre on transpor-

(1) Précis de l'expédition de Saint-Domingue, par Laujon, ancien conseiller, première partie, pag. 107 et suiv. sur les évènemens de cette maladie.

8



tait les malades par mer ou par terre, ce n'était qu'un voyage lugubre. On ne faisait que jeter çà et là, sous les yeux des mourans, les morts qui devenaient la pâture des poissons ou des oiseaux de proie. Durant le court trajet du Fort-Dauphin au Cap, sur deux cent cinquante malades, il en mourut soixante-dix, qui furent ensevelis dans la mer; et le bruit monotone des cadavres tombant dans l'eau, était interrompu par les gémissemens des malades. Spectacle douloureux de mourans, de morts, et d'absence de toutes funérailles !

Mais ce qui répandait le plus d'effroi dans tous les esprits, c'était de voir des corps entiers de troupes précipités dans la tombe, en débarquant sur cette terre couverte d'une végétation odoriférante. Alors quatre mille hommes venus sur des navires de la Hollande, ne parurent sous ce ciel empesté que pour être moissonnés par ce mal inexorable. Si loin de leur patrie, ils moururent sans combat ni gloire; ils ne revirent plus leurs sœurs, leurs mères, leurs foyers. Après avoir versé leur

sang pour la liberté, fallait-il, pour contenter l'ambition du consul, les envoyer à une mort trop certaine ? Ainsi, des bataillons entiers ne faisaient que paraître et disparaître, et la maladie laissait les noirs sans ennemis.

Lorsque la contagion fut dans toute sa force, le débordement des folles passions humaines vint se mêler à ce torrent destructeur. On fut peu soigneux de la vertu, dès qu'on n'attendit plus d'elle de récompense. Quand les forces de l'homme ne peuvent suffire à la puissance de l'infortune, il s'abandonne aux désordres les plus extrêmes. Les uns cherchaient des distractions à leur misère, dans l'occupation du jeu, et dans la licence des voluptés. L'adultère et le viol devinrent communs (1). Les autres allaient noyer les tourmens de leurs âmes dans l'ivresse de brûlantes liqueurs, qui ne faisaient que hâter leurs derniers momens. D'autres, avec une parure militaire négligée ou même ridicule, insultaient la ma-

(1) Essai du baron de Vastey, pag. 138 et 139.

ladie, et bravaient la mort, par une gaîté satirique, par des bouffonneries, et par des éclats d'un rire stupide, au point que le mot bas et trivial, *ah! le gaillard*, devint un signe comique de dérision, ou plutôt de frayeur véritable. D'autres ne cherchaient qu'une mort voluptueuse dans les bras d'une maîtresse, ou dans des bains parfumés, semant de quelques fleurs le bord des abymes de l'éternité. Ainsi chacun, selon son humeur, s'appliquait à garder ou quitter la vie ne respirant un air mortel qu'avec trouble, égarement et désordre.

Pendant que tout périssait, et l'armée et la flotte, des chants se faisaient entendre sur la mer; on y dansait au son d'une musique guerrière, comme dans un jour de fête ou de victoire; quelle fête! quel chant! quelle victoire! La contagion qui régnait dans l'air choisissait ses victimes, et lançait des traits homicides parmi ces insensés qui ne suspendaient pas leur danse, à la vue de la mort qui en rompait la chaîne; tant la grandeur du mal avait dépravé l'humanité. Moins on avait à vivre,

plus on se hâtait de jouir de la vie, sans s'inquiéter de l'éternité. Mais ces jouissances n'étaient que démence au bord du cercueil; on désespérait de fléchir l'inclémence du ciel. D'ailleurs des hommes habitués à braver la mort dans les combats et les naufrages, luttent avec plus de courage contre un fléau déchaîné par l'arbitre de nos destins.

La sœur du consul, Pauline, n'abandonnait point ses mœurs voluptueuses, dans le sein de cette grande calamité; pour respirer un air moins infecté par la maladie, elle habitait une maison de campagne, sur le penchant d'une colline riante, qui dominait la mer; elle y vivait dans le luxe, la mollesse et le plaisir; elle voyait mourir autour d'elle des officiers, des capitaines et des généraux dont elle avait recueilli les hommages. Mais elle éloignait avec soin tout chagrin de son âme, par des images douces et tendres. Tantôt elle se faisait porter en palanquin comme une reine, dans les sites les plus beaux. Là, elle demeurait des heures entières à contempler le spectacle de la mer,

et ses rivages délicieux, chargés du luxe de la végétation des tropiques; tantôt elle s'enfonçait dans des bocages odoriférans, et s'y livrait aux douces rêveries de l'amour; tantôt elle allait sur cette même mer, faire des promenades, où elle se faisait accompagner par des courtisans, des bouffons et des musiciens, comme pour figurer Vénus sortant de l'onde.

Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est qu'elle s'appliquait à braver la maladie, par des fêtes où elle appelait sur ses pas, la danse, la musique, le plaisir et la volupté; elle y faisait admirer son esprit, ses grâces, sa beauté et ses regards d'une tendresse ravissante; mais autour de ces fêtes et dans ces fêtes, la mort promenait ses torches funèbres. Les bals qu'elle ne discontinua pas à donner, ne furent plus qu'un rendez-vous du cercueil. La veille on dansait, le lendemain on mourait. Mais comme une autre Cléopâtre, elle transformait avec un art magique ces images funèbres, en images voluptueuses. Ce sont nos derniers momens, disait-elle, passons-les dans la joie, la danse et

les divertissemens. Ainsi s'offrait la réunion des choses les plus extrêmes de la vie humaine.

Comme la maladie exerçait dans d'autres lieux, les mêmes ravages que dans les villes du Cap et du Port-au-Prince, il ne mourait guère moins de trois à quatre cents personnes par jour, tant sur mer que sur terre. La médecine de plus en plus interdite et désespérée, se plaignait de son impuissance. Le mal toujours plus irrégulier dans son cours et ses symptômes, triomphait des remèdes et des médecins, qui mouraient avec les malades.

Les funérailles qu'on soigna d'abord, finirent par être désertes. On enlevait dans la nuit, les morts qu'on mettait aux portes des maisons. Au bruit lugubre du tambour entouré de crèpe funèbre, le soldat d'un pas monotone, ne portait plus au tombeau le capitaine qui l'avait conduit à la victoire, plus de torches funèbres, plus de prières, plus de larmes, plus de deuil, plus de pompe militaire; morts et mourans étaient entassés sans distinc-

tion de grade, de vertu et de valeur. L'anarchie était dans les funérailles.

Ce qui excitait davantage la compassion, c'était de voir sur ces corps nus, livides et jaunes, les cicatrices de blessures reçues dans les guerres d'Italie, du Rhin et du Nil. Infortunés guerriers, dont les ossemens s'amoncelaient sans gloire sur cette terre inhospitalière! Comme on était souvent obligé d'enlever les morts sitôt qu'ils étaient expirés, on rapporte qu'il y en eut qui furent enterrés vivans, et que dans le fond des sépulcres, on entendit plusieurs fois des cris plaintifs, sourds et lamentables. On dit même, que des soldats s'échappant de la foule des morts, reparurent parmi les vivans; évènement ordinaire dans le temps des grandes mortalités, où les mourans sont confondus avec les morts.

Bientôt on se lassa de transporter à terre, ceux qui mouraient sur les vaisseaux, et comme on les ensevelissait dans la mer, leurs corps charriés par le flux et le reflux, étaient exposés sur les rivages aux regards des passans;

les oiseaux de proie refusaient de s'en nourrir, à cause de l'odeur fétide qu'ils exhalaient. On croyait que ceux qui par habitude de voracité en faisaient leur pâture, étaient dans les airs, frappés de mort, comme du temps de la peste d'Athènes (1). Soit que ces faits fussent ou non véritables, ils montrent à quel point les esprits étaient dominés par la terreur.

Alors les noirs restaient fidèles à la paix qu'ils venaient de jurer ; nés sous la zône torride, la contagion ne versait point ses poisons dans leur sang brûlant; s'ils l'avaient voulu, c'en était fait de l'expédition; mais ils crurent qu'il était indigne d'eux de violer la paix et de devoir la victoire à la maladie. Ainsi les noirs gardaient fidèlement la terre et la mer, et avec cette hospitalité qui caractérise les hommes de la nature, ils recevaient dans leurs maisons les malades, et leur donnaient des secours ines-

(1) Le même fait a été remarqué par M. Pariset, durant la fièvre jaune de Cadix, en 1819.

pérés, ils leur donnaient même des larmes, ne voyant plus dans les Français, des ennemis, mais des guerriers illustres, accablés sous le poids d'un destin inexorable. Ils éloignaient ainsi la haine et la vengeance, sentiment profond et terrible des cœurs sauvages.

A l'époque de cette grande calamité, on vit au Cap, au Port-au-Prince et dans d'autres lieux, les femmes offrir le spectacle des vertus les plus touchantes. Elles avaient vu débarquer sur leurs rivages une armée brillante de gloire, de jeunesse et de santé. La paix ayant mis un terme au carnage et à l'incendie, elles goûtèrent des charmes dans la société des Français, soit par l'affection que les femmes, d'un naturel inconstant, portent aux étrangers, soit par l'attrait des jouissances de l'amour, plus impétueuses dans ce climat; l'armée se plongea d'autant plus avidement dans les délices de la volupté, qu'elle trouva des femmes qui enchantaient les sens par un visage et des formes d'une beauté étrangère, par une coquetterie ingénue, et par des regards chargés d'une lascive lan-

gueur. Il y en avait qui portaient les noms de Zilia, de Calipso, de Fanni, de Zamé; noms voluptueux qu'elles avaient reçus sur les bords du Niger (1). Elles faisaient usage de la danse, de la musique et du chant. Tout respire l'amour dans cet air brûlant et parfumé. Durant la servitude, elles avaient fait cet apprentissage des arts de la séduction, pour couvrir leurs fers de guirlandes tissues par la main de l'amour; mais la volupté, plus cruelle que la guerre, ne fit qu'accroître dans le sein de l'armée et de la flotte, le feu mortel de la contagion; et des bras de l'amour, on passait aux bras de la mort.

Dans les rues silencieuses du Cap, marquées par des ruines, et dans celles du Port-au-Prince on voyait aller, venir et retourner des femmes charitables; la pitié courait d'un lit à l'autre, pour adoucir le désespoir, calmer la souffrance, et lutter avec le mal. Elles passaient le jour et la nuit auprès des malades et des

(1) Raynal, livre 11.

mourans, respirant leur haleine fétide, et cadavéreuse. Voyant l'impuissance des remèdes ordinaires, elles en administraient d'autres, dont elles avaient apporté les secrets des déserts d'Afrique ; elles eurent même recours à leurs fétiches, dont elles mêlaient ordinairement le culte aux pratiques de la chrétienté ; implorant ainsi leurs anciens et leurs nouveaux Dieux, pour détourner le mal qui moissonnait tant de guerriers. On voyait même des amantes laisser éclater une douleur extrême dans leur deuil, tantôt faisant retentir les villes de leurs sanglots et de leurs gémissemens, tantôt couvrant en secret de larmes et de baisers, les derniers soupirs et le cercueil de ceux qu'elles avaient aimés. Elles les accompagnaient au tombeau et soignaient leurs funérailles ; chose rare, lorsque la mort faisait plus de victimes, qu'on ne pouvait préparer de cercueils.

Combien de soldats, de capitaines et de généraux moururent ou guérirent dans les bras de ces femmes compatissantes, dont la plupart

avaient été sauvages, esclaves ou affranchies? Elles avaient connu le malheur, elles le soulagèrent. L'armée et la flotte leur durent de grandes consolations ; la France leur doit une reconnaissance immortelle, pour avoir donné des soins si tendres et si généreux à ses enfans, alors même que le consul les envoyait pour faire rentrer, selon les circonstances, Saint-Domingue dans la servitude. On frémit lorsqu'on songe qu'en récompense de leur pitié, ces malheureuses allaient peut-être recevoir des fers.

Cependant la contagion redoubla de fureur quand elle fut lancée avec les feux d'un soleil plus ardent; elle renversa pour lors toutes les digues de la bienfaisance, et lassa les forces de la vertu. Suivant les tables funéraires de l'expédition, il mourut quinze cents officiers de terre et de mer, vingt mille soldats, neuf mille matelots, sans parler de trois mille personnes venues à la suite de l'armée pour faire fortune ou trouver des emplois. Ils étaient tous dans la vigueur de l'âge et remplis de

toutes les espérances que donne la jeunesse, car il ne périt pas de femmes ni d'enfans. On vit expirer quatorze généraux avec toute leur suite, tous élevés dans les camps de la liberté: de ce nombre furent Debelle, qui eut assez de vertu pour emporter les regrets de ses amis et de ses ennemis; Dugua, intrépide et joyeux vieillard, dont les cheveux avaient blanchi sur les bords du Nil; Hardy, qui venait de déployer un rare courage dans les succès et les revers de la guerre de cette expédition.

Ce qui paraîtra presque incroyable, c'est qu'il mourut sept cents médecins et chirurgiens, dignes, pour la plupart, des éloges de la postérité, par des actes de courage, de patience et de dévoûment. Tandis que l'histoire se plaît à inscrire dans ses fastes, les noms de ceux qui ont ravagé la terre, elle ne conserve guère à la mémoire, les noms des bienfaiteurs de l'humanité; il est surtout du destin de ces vertus généreuses, d'être condamnées à l'oubli lorsqu'elles deviennent communes et fami-

lières; le bien et le mal restent alors couverts d'une égale obscurité; lâcheté, vice, vertu, tout va s'engloutir dans les abîmes de la mort rivale implacable de la gloire. Il n'était pas au pouvoir de l'homme de neutraliser le mal qui le dévorait, et les médecins les plus courageux, périssaient comme ceux qui se jettent au milieu de toits embrasés pour s'opposer à l'incendie. Ainsi toute une armée descendit au tombeau, et les noirs assistèrent long-temps à ces vastes funérailles sans les troubler.

Cette maladie changea les mœurs de l'armée; ceux qui survécurent, éprouvèrent une convalescence longue, difficile et périlleuse; le moindre écart de régime était irréparable; la mort n'avait lâché un moment sa proie que pour la reprendre. Les uns eurent la mémoire tellement affaiblie, qu'ils se souvenaient à peine des choses passées, les autres ne gardèrent plus qu'une âme exaspérée par les rigueurs de l'infortune. La gaîté du soldat devint tristesse, et sa tristesse chagrin; tous soupiraient après le retour dans leur patrie,

attachant constamment leur regards égarés et tristes, sur les routes de l'Océan qui devaient les y conduire.

Rien ne les consolait : point de nouvelles de leurs épouses, de leurs sœurs ni de leurs mères : on interceptait les communications, outre que la mer les rendait incertaines, afin de cacher à la France un si grand objet de douleur. La discipline ne se rétablit qu'avec peine ; le soldat errait souvent au hasard ; que pouvait-on exiger de lui, quand il se regardait menacé d'un mal mortel, ou bien qu'il venait d'en échapper. Dès-lors on ne le verra plus courir au combat, gravir des rochers brûlans, poursuivre l'ennemi dans les gorges, forcer les défilés. Il ne se battit plus pour la gloire, mais pour sa sûreté ; et ce ne fut que par égoïsme qu'il versa son sang. Ainsi se perdirent les plus belles vertus dans cette grande calamité.

Cependant Bonaparte est informé à Paris de la paix conclue avec Toussaint, et de l'affreuse maladie qui ravage l'armée et la flotte ; il s'afflige sur le destin de tant de soldats et

de capitaines ses compagnons d'armes, avec lesquels, dans les Alpes, en Italie et sur les bords du Nil, il s'est ouvert le chemin de la victoire et de l'immortalité. Devait-il les envoyer mourir sous un ciel étranger pour châtier un esclave révolté. Il craint pourtant de perdre Leclerc, son beau-frère, dont la naissance est peu digne de lui, et Pauline, sa sœur, dont il aime l'esprit, les grâces et la beauté; mais il interrompt ces épanchemens douloureux, par une foule de pensées qui se pressent et se succèdent.

La politique ne commande-t-elle pas ce grand sacrifice? Une république n'est pas bonne pour un peuple habitué depuis des siècles à vivre sous des rois. L'ancienne noblesse, toutes les familles qui portent un nom historique, élevées dans les délices de la cour, tant de gens qui, nés dans une condition inférieure, regrettent le temps passé, en lui montrant les échafauds de la révolution baignés de sang, tous ne soupirent-ils pas après le retour d'un maître? Le consulat n'est pour

lui que la marche du trône, au pied duquel il enchaînera les républicains. Comment pourrait-il y monter, se couvrir de la pourpre impériale, sans éloigner de cette vue les soldats qui chérissent le plus la liberté de leur patrie? Désormais le destin de la terre ne va-t-il pas dépendre de sa fortune et de son génie? On ne saurait faire trop de sacrifices à la stabilité des empires, quand il s'agit de prévenir les révolutions qui font couler le sang à flots.

Dans la paix conclue à Saint-Domingue, Bonaparte voit plus que jamais l'occasion d'arracher Toussaint à sa retraite, pour qu'il ne recommence pas la révolte dans le sein d'une armée mourante. Bientôt après on désarmera les habitans; ils seront sans chef, sans armes, et réduits à l'impuissance. Alors rétablissant l'esclavage, Saint-Domingue récupérera son opulence effacée. D'ailleurs six cent mille esclaves de plus au-delà de l'Océan, seront comme les premiers marchepiés du trône qu'il doit fonder. Il tiendra le sceptre sur des sujets régnant eux-mêmes sur des esclaves, ce qui

formera la hiérarchie de sa vaste domination. Aussi sans plus de retard va-t-il rétablir l'esclavage dans les îles de la Guadeloupe et de la Martinique? Mais il ne prévoit pas qu'il va par là épouvanter Saint-Domingue (1); il n'insiste néanmoins que sur la nécessité d'arrêter Toussaint, attendant les circonstances pour d'ultérieures déterminations.

Depuis long-temps le ressentiment de Bonaparte contre Toussaint avait passé dans l'âme de Leclerc. Il s'était accru par une paix humiliante, après l'orgueil qu'il avait d'abord montré; il ne nommait cette paix que le pardon de Toussaint, parce qu'il l'avait condamné à mort sous prétexte de révolte. Il n'avait dissimulé ce ressentiment sous les dehors de la plus vive amitié, que pour mieux le perdre. Aussi sans attendre de nouveaux avis de France, retardés par l'éloignement, Leclerc fit naître des prétextes, tantôt pour lui arra-

(1) Décret du 30 floréal an 10. Précis historique de Laujon, pag. 127, 129.

cher quelque plainte, tantôt pour avoir sujet de soulever contre lui des accusations; mais en même temps il le berce d'une trompeuse sécurité, par les conseils qu'il lui demande sur le cantonnement des troupes (1). Tout faisait néanmoins pressentir qu'on allait enlever Toussaint à sa patrie. La garnison ne lui rendait plus les honneurs accoutumés, et deux frégates mouillèrent aux Gonaïves. Des amis, des parens, des officiers l'avertirent secrètement du danger dont il était menacé. Quand on lui conseilla de pourvoir à sa sûreté, il répondit ces belles paroles : « Exposer sa vie pour sa patrie en péril, était un devoir sacré ; mais remuer sa patrie pour épargner sa vie, serait une action peu glorieuse. » Il conservait anisi le calme d'un sage au sein des plus vives inquiétudes.

Ce fut dans ces pressantes conjonctures que pour servir la haine du consul, Leclerc lui tendit un piège cruel; il le fit inviter par le

(1) Mémoires de Lacroix, pag. 202, chap. 17, tom. 2.

général Brunet, à une fête, pour le mettre aux fers. A peine Toussaint est-il rendu chez ce général, qu'il est entouré par des officiers ayant les armes à la main. Dans son premier mouvement il tire son épée, et les fait reculer. Ces officiers intimidés autant par sa réputation que par l'aspect de sa défense, s'approchent de lui avec plus de réserve, pour déclarer qu'ils sont chargés de l'arrêter. Alors d'un ton prophétique, il annonça qu'il serait vengé par la justice du ciel. Cette prophétie ne s'accomplit que trop, pour le malheur de la France. (1)

Il fut embarqué sur le navire *le Héros*, avec toute sa famille. On rapporte qu'en tournant pour la dernière fois, les regards vers les montagnes illustrées par ses exploits, ce grand homme s'écrie : « En me renversant, on a seulement abattu le tronc de l'arbre de la liberté des noirs, mais il repoussera, parce que ses racines sont nombreuses et profondes (2). »

(1) Essai sur les causes des guerres d'Haïti, par le baron de Vastey, pag. 27, 28; édit. de Sans-Souci, 1819.

(2) Mémoires de Lacroix, chap. 17, tom. 2.

Le vaisseau ne fut pas plus tôt arrivé au port de Brest, que le consul éprouvant de la joie de tenir un si fier ennemi en captivité, donna un libre cours à son ressentiment. Sans avoir égard ni à son caractère, ni à sa renommée, ni à ses services passés, il l'arracha des bras de sa famille, qu'il envoya en exil à Bayonne, et le fit emprisonner à l'autre extrémité de la France, sous les neiges du Jura, dans le château de Joux, d'où il ne devait plus sortir. Rarement un grand homme sort de sa prison.

Cependant Leclerc crut justifier cet attentat, en accusant Toussaint d'avoir conspiré contre une paix, que la guerre pouvait naturellement rompre; il n'en donna d'autre preuve qu'une lettre adressée à Fontaine, aide-de-camp, qu'il fit sur-le-champ condamner à mort, avec son épouse, sans doute innocente, afin d'écarter par la vue du sang noir, toute idée de conjuration simulée. Cette lettre grossièrement conçue, écrite dans un étrange langage et dans laquelle on ne sait pourquoi on y trouve les mots de farine, d'armes, et sur-

tout d'ouvriers qu'il faut détourner du travail; ne paraissait point l'ouvrage de l'esprit subtil et circonspect de Toussaint; ce n'était ni son style chaud, énergique et symbolique, ni ses pensées rapides et profondes; elle semblait être de la main de quelque misérable qui croyait le contrefaire; mais ni dans les petites choses, ni dans les grandes, on ne contrefait le génie, dont la touche est inimitable, et qui marque tout, au coin de sa griffe de lion (1).

Aussi les noirs éclairés et guidés par un instinct sûr et primitif, ne crurent point à cette conjuration; ils virent avec effroi verser le sang de l'innocence (2). Rien n'était indiqué, ni le plan, ni les moyens, ni le but de l'entreprise; on ne voyait qu'une lettre d'une conception étrangère au génie de Toussaint, et point de complices. D'ailleurs, on s'était bien gardé de

(1) Lettre du 7 prairial an 10, attribuée à Toussaint.

(2) Réflexions du baron de Vastey, pag. 4; édition de 1817. J. Chanlatte, pag. 44. Manifeste du roi d'Haïti, du 18 octobre 1814.

faire juger la conspiration en sa présence; et sans lui, comment pouvait-on la juger, d'autant mieux que personne n'est à l'abri de recevoir une lettre qui fasse soupçonner une conjuration? Ce n'était là qu'une trame grossièrement tissue par suite de l'inimitié de Bonaparte. Mais ce qui mettait le comble à l'indignation, c'est qu'il avait été arrêté d'une manière barbare contre la foi des sermens, le droit des traités et l'asile sacré de l'hospitalité.

La nouvelle de Toussaint mis dans les fers, et d'une conjuration supposée, et souillée du sang de l'innocence, ne fut pas plus tôt répandue, qu'il y eut un bruit plaintif et sourd, qui n'annonçait que trop de prochains désastres. Vainement Leclerc crut les prévenir par une tyrannie basse, obscure et lente. Il mit la division parmi les chefs noirs, en jetant dans ces cœurs d'une violence extrême, des semences de haine, de jalousie, et de rivalité; il opposait tantôt l'ambition de l'un à la modestie de l'autre; tantôt la fidélité de celui-ci, à l'infidélité de celui-là, mêlant les louanges aux caresses, les faveurs à

la disgrâce; encourageant la délation, et la récompensant. Il ranimait surtout les vieilles inimités des noirs et des gens de couleur, inimitiés qui ne furent qu'une suite de la différence de leur esclavage. Alors la vertu, l'amitié, la valeur, l'union du sang, furent environnés de tous les pièges qu'il jugeait utiles à sa domination, mais qui finirent par la ruiner. (1)

Par suite de cette fatale division, beaucoup de capitaines noirs, ou de couleur, furent persécutés, emprisonnés, envoyés dans un lointain exil. De ce nombre fut Rigaud, le plus renommée de tous après Toussaint. On l'arrêta dans la rade de Saint-Marc, où il fut appelé sous le prétexte de prendre un commandement; il jeta dans son indignation son épée dans la mer, de peur qu'elle ne fût souillée par la main des traîtres. C'était un affranchi, simple ouvrier orfèvre, à Jérémie; il fut un grand capitaine : il avait le

(1) Essai sur les causes de la révolution d'Haïti, par De Vastey, pag. 29 et 30.

regard terrible dans le combat, mais doux et caressant hors de la chaleur de l'action. Il fut emprisonné avec Toussaint dans le château de Joux, qui renfermait ainsi les deux hommes les plus illustres de Saint-Domingue. Lamartinière qui montra les vertus d'un héros de la liberté, sur les fragiles remparts de la Crête-à-Pierrot, fut assassiné dans une embuscade. Ainsi se manifestait sous des soupçons réels ou faux, la haine des colons contre leurs affranchis et leurs esclaves devenus des hommes libres; haine servie par l'ambition du consul, et par les armes de la France.

Cependant Leclerc travaillait à fonder un état nouveau sur un volcan mal éteint. On le voit alors jouer le rôle d'un législateur, comme si le pays eût joui d'une paix durable, imitant en cela le consul Bonaparte, qui cherchait à montrer la même grandeur dans les affaires de la paix et dans celles de la guerre. Tribunaux, administration, agriculture, commerce, finances, tout fut réglé par des lois qui ne pouvaient prendre racine dans des cœurs agités

par la discorde et par l'inquiétude de l'avenir. Mais en même temps pour donner plus de solidité à cet ouvrage, il ne craignit point d'entreprendre de désarmer les habitans. Comme il ne pouvait exécuter cette entreprise difficile, sans les chefs noirs entrés dans son parti, il se mit de plus en plus sous leur dépendance.

Quand on demanda à tout un peuple des armes trempées dans le sang des ennemis de sa liberté, il y eut des plaintes, des menaces, des séditions; il fallait montrer de la vigueur, faire marcher des troupes, envoyer battre les noirs soumis contre les noirs mécontens; les uns rendaient avec chagrin leurs armes, les autres s'empressaient de les cacher, d'autres se disposaient à la révolte. Mais au milieu de cet embarras extrême, d'imprudens colons, que l'expérience du malheur n'avait pas rendus plus sages firent entendre dans une de leurs assemblées cette vieille maxime; point d'esclavage, point de colonie. Il n'en fallut pas davantage pour exciter de la méfiance dans l'âme des noirs, qui comprenaient par tout ce

qui se passait autour d'eux, qu'on avait quelque dessein de les faire rentrer dans la servitude.

Cette alarme devint d'autant plus vive, qu'ils apprenaient pas des lettres et des navires venant des îles Françaises, que l'esclavage y était rétabli et qu'on y faisait le commerce des esclaves; que par conséquent le serment de Leclerc, prononcé sur les paroles du consul, n'était qu'un piège sacré, d'autant mieux qu'on les dépouillait de leurs armes, pour leur donner plus facilement des fers. A ces funeste nouvelles plusieurs allèrent se jeter aux pieds de leurs anciens maîtres, pour acheter leur liberté que ceux-ci refusèrent de vendre (1). Nous allons donc rentrer dans l'esclavage, disaient ouvertement des mères, les larmes aux yeux, en jetant un regard d'effroi sur leurs filles. Mais pour ne pas y rentrer, les noirs s'armèrent de patience et de courage. Toutes les

(1) Précis hist. Laujon, pag. 130 et 131; première partie. Essai de Vastey, pag. 29.

circonstances les favorisaient; une maladie qui avait détruit l'armée et la flotte, la saison des pluies, dans laquelle on entrait, et qui est favorable pour eux, quand ils font la guerre; un asile assuré dans leurs triples montagnes, où leurs ennemis entreprendraient vainement de les poursuivre, alors même qu'ils recevraient des forces aussi nombreuses que celles qu'ils avaient perdues. C'était, par conséquent, le moment de courir aux armes, et de lever l'étendard de la liberté.

Ils s'y exhortaient mutuellement par de touchans discours. « Croient-ils trouver en nous « des esclaves? Que ne nous ont-ils laissés er- « rans dans nos forêts ; la terre d'Afrique « notre patrie, était-elle lasse de nous porter? « Nos rivières avaient-elles été taries? Nos trou- « peaux, nos champs, la chasse et la pêche « ne suffisaient-ils pas à nos besoins? Nous n'en « avons connu d'autres qu'au prix de notre « liberté. Ils ont trompé notre innocence par « des dons empoisonnés! Nos pieds n'étaient-ils « pas accoutumés à marcher nus sur des sables

« brûlans, et nos crânes ne bravaient-ils pas « les feux de la zône torride? Notre peau don-« née par la nature pour vivre près du soleil, « remplaçait les vêtemens fabriqués par le « luxe. La liqueur limpide de nos fontainés « n'était-elle pas préférable aux liqueurs qui « causent de brutales fureurs? Jouir des doux « épanchemens de l'amitié, du sourire naïf de « nos enfans, des caresses d'une mère, qui du-« rant trois ans nous avait nourris de son lait; ne « tourmenter ni notre destinée, ni celle d'au-« trui; passer notre vie sans crainte ni desirs, « comme un fleuve d'un cours uniforme et « tranquille; tels étaient ces biens précieux « ravis par la cruelle industrie de nos enne-« mis ». Ainsi s'exhalaient leurs regrets sur la vie sauvage qu'ils menaient en Afrique (1).

Ensuite ils parlaient de leur servitude. L'un montrait un bras mutilé par un maître barbare, l'autre le bas de sa jambe rongé par les anneaux

(1) Chanlatte, cri de la nature, pag. 16, 17, 18; édit. de 1810, au Cap.

d'une chaîne; d'autres les traces du fouet. Des femmes découvraient leurs mamelles brûlées par le fer; ces mamelles dont le lait avait nourri les enfans de leurs maîtres. Mais à côté des cicatrices de la servitude, avec quel orgueil ne voyaient-ils pas celles de la liberté? La pitié du ciel nous a donné une nouvelle patrie sur cette terre d'exil, d'abjection, d'opprobre et de douleur. Périsse quiconque voudrait nous arracher ce présent du ciel! La guerre était plus encore dans leurs regards tristes, dans leur démarche consternée, que dans leurs discours.

Bientôt l'étendard de la révolte est levé de toutes parts par des hommes dont l'obscurité inquiétait peu. Mais les guerres civiles sont fécondes en grands capitaines. De tout temps il y a eu dans les montagnes de Saint-Domingue des tribus d'Africains indomptés, qui avaient secoué le joug de l'esclavage. A la tête d'une de ces tribus se trouvait Lamour de Rance, homme adroit, agile et sauvage, vivant de rien, ayant le corps à moitié nu, ne portant

pour marque du commandement, que des épaulettes attachées avec une corde. Sa fuite était singulière; à l'aide des lianes, se suspendant en l'air, il descendait des rochers à pic, et s'enfonçait dans des précipices impénétrables; Toussaint lui-même l'avait poursuivi vainement dans ces retraites qui ne sont habitées que par les bêtes féroces. Ce chef ne reconnaissait d'autre autorité que celle de la simple nature, s'inquiétant peu de la république ou de la monarchie. Il n'avait fait que passer sous l'obéissance. Son costume, son langage, ses mœurs, son caractère, sa manière de faire la guerre furent au Cap, où il ne fit que se montrer, un objet de curiosité pour l'armée française. (1)

Sans doute on ne pouvait faire une plus grande insulte à ce guerrier sauvage, que de lui demander ses armes, protectrices de sa vie libre et vagabonde. Il vengea cet outrage, en promenant successivement le fer et le flam-

(1) Notes d'une personne de l'expédition.

beau sur les montagnes voisines du Port-au-Prince, dans la plaine de Léogane où il mit en cendre plus de cent manufactures, et dans les campagnes du Petit-Goave; il entraînait avec lui les cultivateurs, et exerçait sur les blancs des cruautés à la manière des barbares.

La révolte ainsi commencée sur les frontières de l'ouest et du sud, se communique à d'autres pays; Sans-Souci s'insurge à Vallière, Noël au Dondon, Sylla à Plaisance. Ils occupent la chaîne des montagnes qui séparent le nord de l'ouest, et qui furent le premier théâtre de la guerre à l'arrivée de la flotte. Plus loin, Macaya soulève tout le pays autour du Port-de-Paix. Une bande de ces insurgés ayant fait de nuit une descente à l'île de la Tortue, y répandit le trouble, la sédition et l'épouvante.

La plus redoutable de ces révoltes était conduite par Charles Belair, qui s'était fait un rempart des montagnes des Cahos, retentissant de la gloire récente de Toussaint. Il l'avait vu arrêter et traîner en exil; Toussaint

était pour lui un ami tendre, et sa douleur était inconsolable. Il ne resta plus dans la fidélité, quand il vit la paix souillée par une suite de perfidies, d'exils, de violences et de supplices arbitraires.

A mesure que le bruit de ces insurrections se répandait dans les villes du Cap et du Port-au-Prince, la consternation allait toujours croissant ; on ne s'abordait plus que pour se demander d'un air inquiet, des nouvelles. Les uns disaient qu'ils avaient vu en feu les montagnes qui dominent le Port-au-Prince ; les autres que Lamour de Rance avait mis en cendre, les manufactures des campagnes de Léogane ; d'autres que leurs frères, leurs femmes ou leurs enfans avaient été massacrés avec un rafinement incroyable de cruauté. On rapportait en même temps que l'insurrection était d'autant plus dangereuse, qu'elle s'étendait sur la chaîne des montagnes du nord, qu'elle avait gagné le Port-de-Paix et l'île de la Tortue, qu'il n'y avait pas de révolte plus redoutable que celle de Charles Belair, parce qu'elle était

dirigée par un chef puissant, et qu'elle avait son siège au cœur du pays.

Quelque grands que fussent ces maux, on se plaisait à les exagérer par des cris de douleur et des exclamations, selon la coutume des esprits frappés par le malheur. « Le ciel n'est « donc pas las de nous persécuter, disaient les « colons, n'avons-nous pas assez souffert du« rant dix ans d'exil et de misère? serons-nous « encore massacrés ou mis en fuite par nos fé« roces esclaves? Fut-il jamais exemple d'une « pareille suite de revers et d'infortunes? Ne « sommes-nous pas les plus malheureux des « hommes? Nos esclaves n'allument devant nos « yeux, que des torches incendiaires; et deux « fois de suite, nous avons vu nos habitations « et nos villes brûlées. » Alors ils invoquaient l'appui des chefs noirs, qui étaient restés attachés à leur parti, et qui ne leur répondaient que par un silence farouche, ou ce qui était pire par la dissimulation; mais se laissant toujours emporter par la vengeance, ils environnaient de leurs conseils pernicieux, le capi-

taine de l'expédition qui, loin d'employer les voies de la douceur et de la clémence, ne fit usage que des armes et des supplices.

On vit alors dans les villes, dresser des échafauds, qui furent baignés du sang des noirs; mais ce qui excitait le plus la compassion, c'est qu'on y faisait monter des femmes et des enfans, qui n'avaient commis d'autre crime, que d'avoir des frères, des pères, ou des époux au nombre des révoltés; on les accusait d'intelligences avec eux, il n'en fallait pas davantage pour les conduire à la mort. Le Port-au-Prince épouvanté des dévastations de Lamour de Rance, devint surtout le théâtre de nombreuses exécutions (1). Tous marchaient à la mort avec un visage calme, et le cœur rempli de résignation. Des enfans nés dans les camps de la liberté et nourris au berceau dans la haine de la servitude, montraient dans les supplices un orgueil accompagné de grâces enfantines.

(1) Mémoires de Lacroix, chap. 18, pag. 215, t. 2. Essais de Vastey, pag. 28.

Pendant que les échafauds étaient dégouttans de sang, le capitaine de l'expédition eut recours à Dessalines pour étouffer la révolte de Charles Belair. Lorsqu'il le conjure de lui prêter son appui, ce barbare s'écrie: je ferai trembler la terre. En effet, il reparaît avec ses bataillons sur les rivages de l'Artibonite, désolés par ses fureurs passées. Tout s'effraye a son passage; il avait versé le sang des blancs, il verse maintenant celui des noirs, et par des fureurs contraires, il rend de plus en plus sa dissimulation impénétrable; on ne croit pas à la perfidie d'un caractère si bouillant et si farouche. Il est d'ailleurs charmé d'avoir l'occasion de faire périr Charles Belair, par rivalité. C'était le même motif qui l'avait engagé à dénoncer Toussaint. Mais Leclerc qui ne voit en lui qu'un serviteur fidèle, ne cesse d'être sa dupe.

Au lieu de faire loyalement la guerre, Dessalines fit usage d'un stratagème familier à des barbares. Il feignit d'embrasser le parti de la révolte, et dans une entrevue où se rendirent Charles Belair et son épouse, il

les fit tous deux charger de fers et les envoya à Leclerc, qui se hâta de les faire condamner à mort par un tribunal de noirs, afin de nourrir de plus en plus la discorde entre eux, par la vue du sang d'un chef puissant. Ainsi mourut Charles Belair, trahi par les siens, et victime de son amitié pour Toussaint. Il aimait la parure, la pompe et les appareils de la guerre. Ses yeux se remplissaient de larmes, au récit des plus beaux exploits, qu'il brûlait d'imiter et même de surpasser. Il sauva la vie à beaucoup de personnes, dans une guerre où il était difficile de garder quelque vertu d'humanité. Il était surtout un modèle dans l'amitié, si bien, qu'il dit un jour à Toussaint, qui le comparait à Labiénus après une journée de combat, qu'il espérait lui garder plus de fidélité que Labiénus n'en avait eu pour César.

Pendant que Dessalines enlevait ainsi ce chef de révolte aux montagnes des Cahos, Leclerc chargea Rochambeau d'arrêter les affreuses dévastations de Lamour de Rance; mais les troupes qui coururent sur les pas de ce sau-

vage, ne virent qu'une vaste étendue de flammes qui couvraient sa fuite; et selon les occurrences de la guerre, il s'enfonçait dans des précipices, dont il se faisait des forteresses plus puissantes, que celles élevées par le génie des arts : il ne régna qu'avec plus de sûreté dans les pays qu'il avait changés en désert; tout ce qu'on put faire, ce fut d'opposer quelque digue à ces ravages, tant du côté de l'ouest, que du côté du sud; il avait dévasté toutes les frontières de ces deux provinces. (1)

En même temps le capitaine de l'expédition, secondé par Christophe et Maurepas, employait tous ses efforts, autant pour apaiser les séditions de l'île de la Tortue, que pour arrêter les progrès de la révolte dans le nord. Mais Sans-Souci était un Africain d'une agilité non moins singulière que Lamour de Rance. Il couvrait également sa fuite de déserts et de

(1) Mémoires de Lacroix, chap. 18, tom. 2. Précis de l'histoire de l'expédition. Laujon, pag. 110; première partie.

flammes; mais il ne craignait pas de se présenter au combat. Il défit deux fois les troupes qui marchèrent contre lui; tandis que, sous les bayonnettes de Leclerc, des enfans et des femmes allant, revenant, sautant d'un rocher à l'autre, et disparaissant à travers les bois, transportèrent, dans les montagnes, un magasin à poudre dont Macaya s'était emparé au Port-de-Paix (1). Ainsi l'insurrection comprimée dans les Cahos, était triomphante sur les frontières de l'ouest et sur les montagnes du nord.

Cependant les capitaines noirs restés attachés au parti des Français, ne conservaient plus qu'une fidélité suspecte, et ne dissimulaient guère leur inquiétude. Christophe, de peur d'être arrêté comme Toussaint, ne s'était rendu chez Leclerc, à l'invitation d'un festin, qu'après avoir recommandé à sa troupe de se tenir prête à un coup de main. Un officier, placé à table près de lui, prenait plaisir de

(1) Mémoires de Lacroix, chap. 18, tom. 2.



remplir son verre, qu'il renvoyait pour en demander un autre, car il était d'une extrême sobriété; mais s'apercevant que c'était un tour malin de cet officier, Christophe se retourne en fureur, et dit : Sais-tu bien, petit blanc, que si j'avais bu le vin que tu m'as versé, je voudrais boire ton sang et celui de ton général. A ces mots, une grande agitation régna parmi les convives.

Leclerc lui reprocha la trahison de Toussaint, et commanda aux officiers de sa garde de courir aux armes. « Vous appelez en vain vos « soldats, dit Christophe, les miens sont sous « les armes, et d'un seul mot, je vous fais pri- « sonnier; mais moi vous trahir, apprenez à « me connaître. Je vous reste soumis comme « je l'étais à Toussaint; s'il m'eût dit précipite « cette île dans la mer, j'y aurais employé « mes efforts; voilà comment je sais obéir ou « commander. Foi des sermens et des traités! « Sûreté de nos personnes! droit sacré de « l'hospitalité! Tout n'a-t-il pas été violé par « votre cruelle politique? La prison, l'exil,

« les supplices et la mort, sont la récompense
« de ceux dont le sang a coulé pour notre
« liberté. Vous n'êtes plus autour de moi,
« amis, soldats, héros de nos montagnes! Et
« toi, Toussaint, l'orgueil de notre race, la
« terreur de nos ennemis; toi, dont le génie
« nous conduisit de l'esclavage à la liberté,
« toi dont la main orna la paix d'aimables
« vertus, toi dont la gloire occupe l'uni-
« vers, on t'a jeté dans les fers comme le
« dernier des criminels. Mais qu'y a-t-il de
« commun entre vous et Toussaint? Votre
« nom n'est arrivé jusqu'à nous que pour
« avoir, au dix-huit brumaire, tourné des
« armes parricides contre les représentans de
« votre patrie. C'est sans doute cet attentat
« que le consul a voulu récompenser, en vous
« donnant le gouvernement de Saint-Domin-
« gue. (1) » A ce discours les convives inter-
dits, composèrent leur visage sur celui de

(1) Leborgne de Boigne, pag. 118-119-120, chap. 23. Nouveau système de colonisation; édit. de 1817.

Leclerc, et blamèrent à demi-mots Christophe, d'avoir altéré l'harmonie et la joie d'un festin.

Leclerc se persuadait néanmoins qu'il retiendrait les chefs noirs, et qu'il répandrait l'effroi parmi les insurgés, en ne discontinuant point l'usage des supplices; mais il ne fit qu'aigrir des cœurs échauffés par la liberté; il va tous les perdre. Clervaux, indigné de ce qu'on avait surpris sa bonne foi; Paul Louverture, aussi recommandable par son courage que par son humanité, mais affligé du traitement odieux fait à Toussaint son frère; Pétion d'un esprit fin et circonspect; Dessalines, qui se jouait de ses ennemis par de perfides fureurs; enfin, Christophe, qui donnait des preuves d'une modération rare et difficile dans ces sanglantes discordes; tous ces chefs, à la vue de la servitude, passèrent l'un après l'autre du côté des insurgés. Boyer fut celui qui resta le plus long-temps attaché à la mère-patrie.

Alors tout un peuple devient ennemi; la mère, la fille, l'enfant, tout est soldat. Ils ont

pour camps des bois, pour maisons des antres, pour remparts des montagnes, et pour magasins de vivres, des racines qu'ils plantent, ou des fruits que, sans le secours de l'art, produit une nature libérale. On vit, meurt et naît dans les camps. Les instrumens des métiers et du labourage se transforment en armes, pour remplacer celles que leur a enlevées une paix simulée. Ils ont pour artillerie des rochers roulans. Ils ne s'entretiennent plus que de combats, d'embuscades, et de leur patrie naissante.

Les insurgés, ne pouvant contenir l'ardeur qui les dévore, descendent comme un torrent des montagnes, et se précipitent vers la ville du Cap, avec des cris de vengeance, de liberté. Soldats, colons, habitans, tous courent aux armes. Déjà les troupes qui gardaient le haut du Cap, fuient devant eux; la barrière du Limbé est forcée, et tout allait périr sous leurs coups, s'ils n'avaient usé leur courage et leurs forces dans l'attaque réitérée d'un fort d'où ils furent repoussés. Leur retraite

fut tumultueuse. Pendant ce combat sur la terre, un cri de terreur se fait entendre sur la mer, tuons qui peut nous tuer! On voit huit cents noirs disparaître sous les flots. Ces malheureux avaient été désarmés et isolés des leurs par la guerre(1). Quel spectacle effroyable offrent la terre et la mer! Là, une ville au moment de périr; ici un bataillon noyé.

Partout les insurgés accablent, désolent et pressent les ennemis de leur liberté. On est obligé de leur céder le Port-de-Paix, le Fort-Dauphin, les Gonaïves, et de détruire des magasins considérables de vivres (2). De tous les pays que Leclerc a conquis, il ne lui reste plus, dans le nord, que le Cap et le Mole-Saint-Nicolas, et dans l'ouest, que le Port-au-Prince et Saint-Marc. Ce sont les derniers asiles des restes de sa flotte et de son armée. Sans les colons, qu'on voit alors les armes à

(1) Mémoires de Lacroix, chap. 18, pag. 236, 237 et 238. Laujon, première partie, pag. 123-124.

(2) Mémoires de Lacroix, chap. 18, pag. 247.



la main, tout périrait. Leclerc, qui s'en effraie, envoie mendier le secours et l'appui de Christophe jusque dans le camp ennemi; il lui fait offrir, par un envoyé, des honneurs et des richesses. Christophe lui répondit qu'il était assez riche et assez honoré de sa liberté et de celle des siens.

La fortune hâtait plus que jamais les destins de Saint-Domingue. Christophe, demeuré jusqu'à ce moment impassible dans le camp des insurgés, se met à leur tête pour attaquer de nouveau la ville. On court de nouveau aux armes. Ses étendards flottent sur le haut du Cap, dont il vient, malgré l'artillerie, de se rendre maître. Alors Leclerc, se voit cerné par terre dans les murs de la ville, dont il ne peut plus chasser les ennemis qui sont aux portes; à peine lui reste-t-il quelques vaisseaux pour sa fuite, lui qui était arrivé avec orgueil, il n'y avait que neuf mois, sur une flotte de soixante vaisseaux. A la vérité, dans le pays espagnol, l'esclave toujours soumis et fidèle, dormait en paix à côté de son maître, mais

le Sud se trouvait à la veille de sanglans malheurs.

Tel était l'état de Saint-Domingue lorsque, le 1er novembre 1802, Leclerc, dont l'âme était abîmée dans la peine et le chagrin, fut frappé de mort à la suite d'une maladie de langueur. Le bruit se répandit qu'il avait péri par un poison préparé, selon les uns, par des généraux de son armée qui desiraient lui succéder dans le commandement, et selon les autres, par les artifices des chefs noirs. Quoiqu'il existe à ce sujet un rapport dans les bureaux du ministère, il paraît plus croyable que sa mort fut naturelle, puisqu'on ne trouva pas de traces de ce crime, à moins qu'on n'eût fait usage de quelque poison lent. Quoi qu'il en soit, il n'avait survécu à son armée que pour la voir périr, et de trente-quatre mille hommes, il en restait à peine trois mille sous les armes.

Ainsi mourut Leclerc, qui ne manquait ni d'esprit ni de grâce dans les manières. Il avait une éloquence facile, qui répandait de la finesse et de la clarté dans la discussion des af-

faires; mais il connaissait peu le cœur humain. Il ne devina point le caractère singulier des Africains, qu'il eut tour-à-tour pour amis et pour ennemis, et souleva d'implacables vengeances. Il mit de l'activité, de l'incertitude et de la présomption dans la guerre; mais trop aveuglément soumis aux volontés du consul, il remplit la paix de troubles, de divisions, de perfidies et de violences; ce qui le conduisit à l'état de détresse le plus déplorable où jamais chef d'expédition ait été réduit. Comme il n'avait aucune des qualités des capitaines appelés au commandement, son oraison funèbre qui fut prononcée devant quelques soldats échappés à la contagion et au fer de l'ennemi, ne fut qu'un assemblage harmonieux de paroles oiseuses entendues aux funérailles des hommes vulgaires.

Pauline, sœur du consul, affecta les marques d'un deuil extraordinaire, mais elle trahit cette douleur d'appareil, en choisissant pour l'accompagner, Humbert l'un des plus beaux hommes de l'armée, et revenant ainsi

à ses habitudes de mollesse, de plaisir et de volupté, qu'elle n'avait pas même discontinuées, quand une maladie cruelle entassait autour d'elle tant de victimes. Après avoir fait embaumer le corps de son époux, elle repassa les mers. Quand son navire parut dans le port de Marseille, à la vue de la sœur du consul, d'une veuve en pleurs, si jeune encore, ornée de tant de grâces et de beauté, ayant auprès d'elle un jeune enfant et le cercueil de son époux, les habitans de la ville témoignèrent de l'affliction, en décorant le port et les rues de crèpes et de guirlandes funèbres; la tristesse était commandée, mais la plupart d'entre eux avaient vu croître et fleurir son adolescence dans leurs murs.

Ce fut avec ce cortège lugubre, que traversant les villes et les provinces, elle entra dans les murs de Paris. Des mères, des sœurs et des épouses versaient de véritables larmes sur le sort de leurs fils, de leurs frères et de leurs époux, dont elles demandaient avec anxiété des nouvelles, n'ignorant pas qu'une

maladie affreuse avait fait périr l'armée et la flotte.

Pauline versa quelques larmes quand elle revit le consul son frère, qui l'embrassa avec joie et tendresse. Alors, d'une main éloquente, elle lui montre du palais des Tuileries, Saint-Domingue comme une terre de feu, de sang et de désolation : on mourait en sortant de ses bals ; le consul la regarde en silence, et puis s'écrie : Voilà tout ce qui reste d'une si belle armée, le corps d'un beau-frère, d'un général, mon bras droit, une poussière dans un peu de bitume, tout a péri, tout périra. Fatale conquête ! Terre maudite ! Perfides colons ! Un misérable esclave révolté ! Ce sont-là les causes de tant de maux. Se dissimulant à lui-même qu'il n'avait éloigné de lui tant de braves guerriers, que pour qu'ils ne croisassent pas leurs bayonnettes, sur le chemin du trône impérial, où l'appelaient les destins.

Bientôt son âme se relève de cet abattement et dans l'immensité d'un avenir que croit embrasser son génie, les calamités de Saint-Do-

mingue, tant d'incendies, de ruines et de carnage, une armée descendue au tombeau, ne lui paraissent qu'un fâcheux mais utile incident. N'a-t-il pas mis dans les fers Toussaint, le chef et l'âme de la révolte; la contagion est usée; Rochambeau, dont il connaît le caractère, épouvantera Saint-Domingue. Ces bandes errantes d'insurgés, sans chef, sans union, divisées entr'elles, assiégées par la faim et la misère, déserteront les montagnes pour rentrer dans les délices des villes. D'ailleurs ne tient-il pas les deux têtes de Saint-Domingue, le Sud et le pays espagnol; ne lui reste-t-il donc plus de soldats élevés dans les camps de la république, plus de vaisseaux? Que vingt mille hommes partent et volent sur l'Océan! Ainsi le consul Bonaparte par les vues d'une politique qui place la grandeur de la France dans sa fortune et son ambition, envoie périr une seconde armée. Cependant il met beaucoup de pompe dans les funérailles de Leclerc, dont le corps fut déposé au Panthéon, destiné à recevoir les restes des grands capitaines morts pour la patrie;

il fait ériger des statues à sa mémoire. Plus les malheurs de Saint-Domingue étaient grands, plus il cherchait à les déguiser, sous un éclatant appareil de pompe funèbre, et sous les ouvrages des beaux-arts, qui transmettent à la postérité l'image des hommes illustres.

LIVRE QUATRIEME.

Après la mort de Leclerc, le commandement de Saint-Domingue passa entre les mains de Rochambeau. Il était mal fait de corps, mais d'une constitution robuste, son air était âpre, dur et triste, quoiqu'il eût du penchant à la mollesse, au plaisir, à la volupté. Dans son adolescence et sous les yeux d'un père illustre, il avait servi la cause de l'indépendance du nord de l'Amérique. Il ne manquait ni d'habileté ni d'expérience dans la guerre. Il possédait des affections louables et tendres de famille, et d'amitié. Ces qualités militaires et domestiques l'auraient accompagné au tombeau, s'il n'avait pas été appelé au gouvernement de Saint-Domingue. Autant il regardait la vertu aimable et nécessaire dans la vie privée ; autant il la jugeait inutile et même dangereuse dans les affaires

publiques. Par ce motif, il ne craignit point de se livrer à des violences, des spoliations, et des cruautés de toute espèce ; il désola l'humanité. Rien ne lui paraissait plus propre à maintenir d'un côté l'obéissance, et de l'autre à comprimer des révoltes; il blâmait l'administration équivoque et lente de son prédécesseur, et croyait tout soumettre par la terreur, plutôt que par la clémence ou la guerre. (1)

Des maîtres appauvris par la liberté des esclaves, virent avec joie Rochambeau succéder au pouvoir d'un chef qui paraissait suivant les circonstances, embrasser ou trahir leur parti. Ils savaient qu'il était capable de tout entreprendre pour leur plaire, et conduire à quelque heureuse fin, une expédition, qui avait essuyé de si grands revers, dans l'espérance d'obtenir de grandes récompenses. Mais les noirs le virent avec inquiétude prendre le timon des affaires; indépendamment du mas-

(1) Essai du baron de Vastey, pag. 327. J. Chanlatte. Cri de la nature.

sacre de la baie de Mancenille, ils racontaient que simple général, il n'avait pas craint de les flétrir par le fouet; mais ce qui leur causait un plus grand sujet d'effroi, c'était des paroles de mort adressées sur un ton de plaisanterie, à leurs filles, à leurs épouses, dans une fête qu'il avait donnée au Port-au-Prince: Vous êtes invitées, dit-il, à danser à votre enterrement. Une salle tapissée de noir, éclairée par des torches funèbres, leur paraissait l'image de leurs prochaines et sanglantes funérailles. (1)

La tyrannie de Rochambeau ne commença point selon l'ordinaire par quelque action d'une vertu délicate, elle se montra sans détour ni réserve, aiguisée par la volupté; il passait une partie du temps à table, ou sur des sophas avec des créoles, femmes les plus idolâtres du plaisir, mais en même temps les plus cruelles envers leurs esclaves; elles ne lui parlaient que de chaînes, de fouet, de prison et de supplices,

(1) J. Chanlatte. Cri de la nature, page 46, édition de 1810.

au milieu des jeux, des ris, des caresses, et des folâtres jouissances, dont elles enivraient son âme. Comme sa politique l'entraînait vers la violence, il se laissait volontiers subjuguer par les artifices de ces femmes, et par des maîtres irrités, qui ne cessaient de lui montrer leurs habitations embrasées et leurs esclaves en révolte dans les montagnes. Il n'écoutait ainsi que les conseils de la haine, servie par d'autres circonstances.

La contagion avait changé les mœurs de l'armée. Le cœur du soldat était flétri par les regrets, fatigué par l'infortune et rempli de trouble; le bruit des armes, les campemens, la guerre, la victoire, n'avaient plus d'attraits pour lui. Une tristesse amère et sauvage avait succédé à tout ce que le courage a de joie et d'héroïsme. On voyait même des capitaines méconnaître toute autorité et favoriser une révolte qu'ils jugeaient légitime. Mais Rochambeau qui voulait une soumission aveugle, éloigna ceux dont il redoutait la fermeté d'âme; laissant ainsi un libre cours à la tyrannie, afin

d'opposer un remède cruel, à la violence du mal.

Jusqu'alors on avait couvert d'un voile la persécution, l'exil et les supplices. Toussaint n'avait été arrêté qu'à la suite d'une conjuration simulée; un tribunal militaire avait condamné Charles Belair. Ceux qui étaient morts dans les supplices, avaient été pris les armes à la main, ou bien avaient eu des intelligences avec les révoltés. A la vérité beaucoup d'enfans et de femmes étaient au nombre des victimes, mais ils se trouvaient au moins enveloppés dans quelque accusation, et ce fut plutôt par crainte que par cruauté, qu'on avait noyé des soldats désarmés dans la mer du Cap; mais il n'y eut plus ni juges, ni tribunaux, asile commun des opprimés et des oppresseurs.

Cependant Rochambeau qui reçut successivement de nouvelles forces, au nombre de vingt mille hommes, les fit marcher en différentes circonstances contre les révoltés, qu'il éloigna tant des campagnes du Port-au-Prince

et du Mole-Saint-Nicolas, que des montagnes voisines du Cap. Comme il n'avait rien de plus pressé, que designaler son commandement par quelque victoire, il reprit le Fort-Dauphin et le Fort-de-Paix, sans qu'il se passât aucune action mémorable, mais ce fut-là le terme de ses succès. Les noirs abandonnèrent sans chagrin des forteresses qui leur semblaient méprisables, auprès de leurs rochers. Mais à mesure qu'ils étaient repoussés sur un point, ils s'étendaient vers un autre, de manière qu'ils ne faisaient que prendre de nouvelles forces, d'ailleurs on voyait des bâtimens Anglais leur fournir des armes et des vivres. Rochambeau crut qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen de réprimer leur ardeur, que de les épouvanter par quelque supplice extraordinaire.

La mer du Cap fut choisie pour être le théâtre d'une exécution inouie. De peur que Maurepas, après avoir embrassé le parti des armes de la France, ne se jetât dans celui des insurgés, Leclerc lui avait écrit de venir par mer avec sa famille et sa troupe, prendre le

commandement de la ville du Cap, qu'il lui destinait en récompense de ses services. Il ne fut pas plus tôt rendu à cette invitation qu'il fut ainsi que ses soldats, trahi, arrêté et désarmé. Rochambeau ordonna les appareils d'un supplice pompeux et barbare, pour le faire périr avec sa troupe composée de quatre cents noirs. Alors on mit en délibération si l'on ferait mourir ses enfans, sans doute, dit-on, afin qu'ils ne restent pas pour venger leur père. Selon des relations, dont on a néanmoins contesté la vérité, les circonstances de son supplice furent affligeantes pour la vertu.

Après avoir été attaché au mât d'un navire qui servit de poteau. Maurepas fut insulté par une bouffonnerie affreuse : On lui mit un vieux chapeau et de vieilles épaulettes de général, qu'on eut la cruauté de fixer avec des clous. En même temps on amena ses soldats, son épouse et ses enfans pour les noyer sous ses yeux. Les bourreaux restèrent interdits à la vue d'un père dont les regards mourans s'arrêtaient tour-à-tour sur ses enfans, une

épouse et des compagnons d'armes. Mais ceux-ci détournaient les yeux d'un époux et d'un père, d'un général dont le visage était défiguré par le supplice. Tous furent ensevelis dans la mer, et firent une mort fière, silencieuse et digne de la liberté. L'ordre de la nature fut renversé dans la famille : le père expira le dernier et le plus misérable. (1)

Telle fut la pompe de ce supplice mémorable par le nombre et le choix des victimes, par la profanation de la valeur et par l'innocence livrée à la mer. Ainsi mourut Maurepas, dont le caractère était un mélange de franchise et d'âpreté. Il avait repoussé deux fois les Français à la gorge des Trois-Rivières; il eut à-la-fois la gloire et le malheur de passer sous l'obéissance avec des armes victorieuses. L'élévation de son âme égalait sa vaillance. Il conserva de la tendresse pour le maître dont il avait été l'esclave. Il lui fit rendre les hon-

(1) Chanlatte, pag. 48, 49. Manifeste du roi d'Haïti, du 18 octobre 1814.

neurs funèbres, et quitta même son habit de général pour creuser sa tombe négligemment préparée : vertu rare et touchante, mais commune chez les hommes de la nature. C'était un chef puissant parmi les siens, et recommandable par un esprit d'ordre et de justice. Ses richesses, assez considérables, furent livrées au pillage.

Ce supplice remplit d'horreur les camps des insurgés, et cette horreur ne fit que s'accroître lorsque Rochambeau fit mourir, au Cap, cinq cents prisonniers. On avait creusé, sur le lieu de l'exécution, un grand fossé pour leur servir de sépulture, de sorte que ces malheureux, qu'on faisait périr par les armes, assistaient, pour ainsi dire vivans, à leurs propres funérailles. Dessalines, brûlant de venger à-la-fois Maurepas et ses compagnons d'armes, vient fondre comme un lion sur le Cap, et, dans sa marche impétueuse et terrible, il enveloppe et fait prisonnier un corps de Français, qui défendait, au poste Belair, les approches de la ville. Alors, avec des branches d'arbre,

ce farouche Africain élève, sous les yeux de Rochambeau, cinq cents gibets sur lesquels il fait expirer un nombre égal de prisonniers (1). Ce fut sans doute une scène effroyable de voir cinq cents Français qui rendirent les derniers soupirs sur des gibets dressés par la main d'un barbare, et dont la plupart avaient été les compagnons d'armes du consul, qui les éloignait de lui pour monter sur un trône. La France ignorait pourtant les jeux précoces d'une ambition qui devait l'asservir et ravager le monde.

Rochambeau qui s'occupa toujours moins de la guerre, continuait à se plonger dans les délices de la mollesse, de la table et de la volupté, avec des courtisanes et des femmes de colons, qui ne cessaient d'exciter sa tyrannie. On remarquait que la plupart d'entr'elles avaient environné Toussaint d'adulation, de faveurs et de caresses (2). Mais elles

(1) Histoire de Saint-Domingue, pag. 267, édit. de 1819. Précis historique de Laujon, pag. 154 et 155.

(2) Mémoires de Lacroix, pag. 105, 106, ch. 14, t. 2.

chérissaient davantage Rochambeau, qui se prêtait à leur vengeance, et qui s'empressait de leur rendre des esclaves, qu'elles se plaisaient à punir par le fouet. Alors, pendant que l'insurrection pousse des cris de liberté dans les montagnes; tout devient, au nom de la servitude, crime sur les rivages. Marcher, c'est rejoindre les révoltés, rester dans sa maison, c'est les attendre; montrer de la joie, c'est se réjouir des malheurs publics; montrer de la tristesse, c'est s'affliger des revers de la révolte; écrire des lettres, c'est correspondre avec l'ennemi; parler, c'est communiquer la sédition; prêter l'oreille, c'est faire l'espionnage; ne pas saluer un blanc, c'est insulter un maître; la bravoure est dangereuse, la faiblesse est complice, l'innocence est ruse. On interprète un geste, le sourire, un soupir; on accuse le silence de mutinerie, et la pensée n'a pas même d'asile dans le cœur, son dernier refuge.

Tel est le caractère de la tyrannie qui, sous le moindre prétexte, et souvent au ha-

sard, enveloppait une multitude de victimes, sans distinction d'âge ou de sexe pour les conduire à la mort; mais ce qui en augmentait le nombre, c'est que des colons dénonçaient, par rivalité, les esclaves paisibles d'autres colons; de sorte que Rochambeau ne faisait plus qu'ordonner ou bien inventer des supplices : la terre et la mer en furent couvertes. On attachait ensemble ces infortunés noirs, pour les noyer, et s'ils venaient à surnager, on se faisait un jeu de les pourchasser et de les massacrer. On variait néanmoins les exécutions; tantôt on leur tranchait la tête, tantôt un boulet, mis à leur pied, les entraînait au fond de l'abîme des eaux; tantôt ils étaient étouffés dans les navires par la vapeur du soufre. Lorsque la nuit servait de voile à ces attentats, ceux qui se promenaient le long du rivage, entendaient le bruit monotone des cadavres qu'on jetait à la mer.

Au nombre de ces victimes, on voyait des prêtresses, qui rendaient un culte aux fétiches d'Afrique : cette vénération pour les

dieux de leur patrie, était punie de mort. Un général m'a rapporté que, touché de compassion de ce qu'on allait faire mourir l'une de ces pieuses Africaines, il se mit à solliciter sa grâce. Rochambeau, prenant dans ses mains les petites idoles de son culte, dit : Comment voulez-vous que je lui sauve la vie? Ce fut sans doute la plus noire des ingratitudes de ne pas épargner des femmes qui, durant la contagion, avaient donné des soins si généreux aux Français : malheureuses dont la charité n'eut d'autre récompense que la mort réservée au crime!

La ville du Cap fut d'abord le théâtre de nombreuses exécutions, mais elles ne furent guère moins fréquentes dans les autres lieux : le Port-au-Prince eut aussi sa mer ensanglantée, et des échafauds dans ses murs et hors de ses murs. La main de la tyrannie promenait sur tous les rivages du nord et de l'ouest, la terreur et la mort. Comme l'insurrection redoublait d'audace, on croyait que les supplices n'avaient été ni assez violens, ni assez nom-

breux, ni assez variés. Les colons conseillaient et encourageaient une vengeance qui semblait leur richesse, en montrant sans cesse à Rochambeau leurs toits brûlés, et désignant les esclaves sous le nom de tigres d'Afrique.

Toutes les passions humaines se déchaînèrent. Jamais on ne vit un pareil spectacle de férocité. La révolte calme, concentrée, impassible après la mort de Leclerc, n'avait exercé que des actes particuliers de vengeance; mais à la vue de tant de supplices elle frémit et s'agita de toutes parts. Des hommes à moitié barbares font retentir les montagnes de ce chant de mort : Sépulcres de nos ancêtres, ouvrez-vous! Ossemens poudreux, tressaillez! Vengeance, vengeance, répondent les tombeaux et la nature entière! Ils courent aux combats avec des cris d'allégresse, et dans l'impatience de venger le sang des leurs, ils saisissent corps à corps les ennemis de leur liberté, les terrassent et leur font mordre la poussière. Le Sud est menacé de leurs torches incendiaires; il va périr.

En même temps au Cap, au Fort-Dauphin, au Port-de-Paix, à Saint-Marc, au Port-au-Prince, et sur tous les rivages, ce n'est plus que fouets, croix, gibets, buchers, soldats, colons, vaisseaux et matelots occupés à tuer, étouffer, ou noyer des créatures humaines, dont le seul crime était de ne pas vouloir rentrer dans les fers. Les uns ont les membres lacérés par le fouet, supplice ignominieux de la servitude; ensuite on les attachait à des poteaux, dans le voisinage d'un marais, pour être livrés aux maringouins, insectes sanguinaires qui achevaient en détail les restes d'une vie à moitié éteinte. Les autres sont consumés vivans dans la flamme des buchers. La mort se montrait ainsi sous ses deux aspects les plus terribles, la lenteur et la rapidité. D'autres en plus grand nombre périssaient sur la mer, ou montaient sur des échafauds; dans les campagnes, des arbres chargés de fleurs servaient de potence (1);

(1) Réflexions du baron de Vastey. J. Chanlatte, p. 48, 49.

et des pays faits pour la joie, la paix et le bonheur, étaient ainsi désolés par les passions des hommes.

Sur le visage de ceux qui marchaient à la mort, on voyait briller le beau caractère de la liberté qui allait croître sur une terre humectée de leur sang. Ils avaient la même fermeté, la même résignation, le même enthousiasme que les martyrs de la religion chrétienne. Alors sur les gibets, dans les flammes, dans les flots, au milieu des tortures, à peine entendait-on quelque soupir; l'enfant lui-même ne versait pas de pleurs, et ne faisait pas retentir les échafauds de ses cris enfantins. Le doux nom de patrie et de liberté errait sur leur bouche expirante. Souvent ils s'encourageaient les uns les autres à mourir. Un chef des Noirs, nommé Chevalier, hésite à la vue du supplice, quoi! lui dit sa femme, te ne sais pas combien il est doux de mourir pour la liberté, et sans se laisser toucher par la main du bourreau, elle prend la corde et se donne la mort. Une mère dit à ses filles qui pleuraient en marchant au supplice,

Réjouissez-vous, vos flancs n'engendreront pas d'esclaves.

Cette force d'âme que les Noirs montraient dans les tourmens était si surprenante, que les Blancs en attribuèrent la cause à quelque organisation particulière, sans croire aux prodiges de la liberté. On prétendait que leurs fibres se contractaient avec tant de violence, qu'ils devenaient insensibles à toute douleur. C'est ainsi qu'en niant l'une des lois les plus constantes de la nature humaine, on cherchait à leur dérober la gloire de leur mort. S'agissait-il d'en faire des esclaves? ils n'étaient pas des hommes; s'agissait-il de les faire périr dans les supplices? ils ne souffraient pas. Pourquoi donc en faire des esclaves et les déchirer dans les supplices?

Cependant la tyrannie toujours plus insensée a recours à l'histoire; alors des enfans, des femmes et des vieillards sont enveloppés dans des sacs et jetés dans la mer, ou des rivières: c'était la peine des parricides chez les Romains. Malgré trois siècles écoulés, on se rappelle

que dans ce même pays, des Espagnols avaient employé des chiens à la poursuite d'innocens sauvages. A ce souvenir la démence est telle, qu'on se réjouit d'avance de voir Saint-Domingue vaincu par des chiens, ne pouvant l'être par des hommes. On ne rougit pas de s'associer ces singuliers compagnons de guerre.

Alors Rochambeau qui prêtait l'oreille à tous les conseils de la perversité, et qui se fatiguait tant des supplices ordinaires, que de ceux qu'on avait inventés, envoya un navire à l'île de Cuba, pour acheter des chiens élevés et nourris dans le carnage. Lorsque ce navire rempli de chiens reparut dans le port du Cap, des femmes de colons allèrent les recevoir sur le rivage, en faisant retentir l'air de cris de joie; elles leur attachèrent des bandelettes, et semèrent des fleurs sur leurs pas. Quelques unes s'abaissèrent même à couvrir de baisers ces instrumens bizarres et nouveaux de leur vengeance. A quels égaremens ne conduit pas la servitude?

Cependant on a désigné d'avance une victime,

et choisi pour le lieu de l'exécution la cour d'un couvent de religieuses. On y dresse un amphithéâtre, qui rappelle les cirques des Romains. La multitude, selon sa coutume, accourt à ce barbare spectacle. La victime est attachée au poteau; les chiens stimulés par une faim dévorante ne sont pas plus tôt lâchés qu'ils mettent en lambeaux ce malheureux. Ils se disputent ses membres déchirés et palpitans, et l'arène est teinte du sang humain souillé de leur bave écumante. A cette vue, la pitié réfugiée dans quelques cœurs ne contient plus ses soupirs; les âmes même les plus farouches restent interdites. Seulement la vengeance humiliée de son triomphe, fait entendre des cris sourds, interrompus, étouffés à moitié. Le bruit se répandit parmi les noirs, qu'au dernier soupir de cet infortuné, les voûtes du ciel s'étaient entr'ouvertes pour recevoir son âme. (1)

(1) J. Chanlatte. Cri de la nature, pag. 50, 51, 52, 53, édit. de 1810. Revue encyclopédique, juillet 1819.

Ce genre de mort devint commun avec des circonstances plus ou moins affreuses, jusqu'à ce que la cruauté se fût lassée de toute solennité, de sorte qu'on finit par jeter comme par dédain, des créatures humaines à ces chiens qu'on tenait parqués près de la ville; et lorsque leur gueule assouvie de carnage et teinte de sang se penchait vers la terre, le fer achevait les restes d'une vie perdue pour la liberté. (1)

Alors la langue manqua au crime; on inventa des expressions nouvelles : noyer deux ou trois cents créatures humaines, c'est un coup de filet; expirer sur un gibet, c'est monter en dignité; être dévoré par des chiens, c'est descendre dans l'arène (2). Des bourreaux acquirent même de la célébrité : on frémit encore au nom de Tombaret. On voyait, en effet, la mer et les rivières teintes de sang, rejeter une multitude de cadavres vers leurs

(1) Notes de Vastey, imprimées au Cap, 1814.

(2) Réflexions du baron de Vastey, pag. 28.

rivages, où se réfléchissait la flamme des bûchers consumant d'autres victimes. Le nombre en était si considérable, que les habitans refusaient de manger du poisson, de peur de se nourrir de leur propre sang. (1)

Cependant beaucoup de Noirs, dont les uns avaient été témoins de ces supplices, et dont les autres, dans la confusion, s'étaient échappés de la main des bourreaux, à la nage ou de toute autre manière, allaient, dans divers lieux, rejoindre les insurgés qui se rassemblaient autour d'eux. Souvent à l'ombre d'un arbre, ou sur la pointe d'un rocher arrosé de leur sang, ils leur racontaient le nombre, et la variété de tant de supplices. Quelque grande que fût la cruauté, ils l'exagéraient dans leur langage naïf, mais orné de couleurs vives, fortes et hyperboliques à la

(1) Ce sont les expressions de la lettre de Pétion, du 12 novembre 1814, au commissaire de Louis XVIII. Juste Chanlatte, cri de la nature, pag. 48 et 49. Réflexions du baron de Vastey; édit. de Sans-Souci, p. 7, 8, 54.

manière des sauvages. La multitude les écoutait avec curiosité, silence et horreur; souvent on les interrompait pour demander des nouvelles d'un enfant, d'une sœur ou d'une épouse expirés sur des gibets ou jetés dans la mer. A ces récits épouvantables, ils versaient des larmes, mais c'étaient des larmes de vengeance. Les uns s'écriaient : Descendrons-nous dans la tombe sans les avoir vengés? Non, leurs ossemens repousseraient les nôtres. Les autres, par des gestes et des cris, s'animaient à la guerre, peu satisfaits d'avoir mis à feu et à sang tous les rivages.

Alors on voyait éclater des vengances empreintes d'une grandeur barbare. En écoutant l'un de ces récits, Paul Louverture, frère de Toussaint, apprend que, sans aucun motif, on avait noyé son épouse, vivant au Cap, paisible auprès de ses foyers domestiques. Il entre dans une fureur que nourrit son chagrin et que rien n'apaise. Comme il venait de capturer vers le Fort-Dauphin un navire naufragé sur lequel se trouvaient trente passagers

de France; après les avoir conduits sur l'une des avenues principales de la ville du Cap, il les immola tous sans pitié aux mânes de l'innocence, en prenant soin de mettre sur un poteau, une inscription, pour indiquer que la mort d'une épouse chérie avait commandé à sa douleur, une vengeance digne d'une âme altière, aimante et profondément affligée (1).

On rapporte qu'un étrange destin termina la vie de seize des plus braves capitaines de Toussaint; ils furent enchaînés par le cou aux rochers d'une île inhabitée. Ainsi, abandonnés de la fortune et de leurs bourreaux, ils y expirèrent en dix-sept jours; genre de mort qui n'appartient qu'à la fable. Je n'ai vu néanmoins que dans une seule relation cet acte de férocité. Celui qui le raconte, assure avoir été embarqué sur le vaisseau qui les conduisit dans cette île (2). Il s'est passé durant cette

(1) Note communiquée par une personne de l'expédition.

(2) Relation d'un jeune Français sous le consulat. *Voy.* le journal des Débats, du 2 juin 1816.

expédition d'autres évènemens, qui paraîtraient également incroyables, sans la certitude des témoignages. Le monde en vieillissant fait de nouvelles découvertes dans le cœur humain, et malheureusement les forfaits relégués dans la fable, rentrent dans le domaine de l'histoire.

Détournons les regards du spectacle de tant de barbaries pour les attacher sur des actions dignes des éloges de l'avenir : ne laissons point la vertu sans consolation. Des capitaines de navires, au lieu de jeter dans la mer d'innocentes créatures, les nourrissaient à leurs frais et allaient les débarquer aux îles voisines, ou sur quelque plage reculée de Saint-Domingue. Aucun d'eux ne montra plus d'humanité que Mazard, qui mit autant de zèle à sauver des victimes que d'autres en mettaient à les perdre. « J'ai trompé vos tyrans, disait-il, mon cœur « est déchiré de voir la terre et la mer couvertes « de supplices; allez rejoindre les vôtres dans « ces montagnes, afin que la postérité ap« prenne que des sauvages traînés en servi-

« tude en-deçà de l'Océan, ont fondé un état « nouveau ; mais plaignez les passions des « hommes, et laissez le soin de votre ven- « geance au temps, au ciel, à leurs remords. »

Cependant tous les capitaines de mer ne se conduisaient pas avec la même élévation d'âme. A la vérité ils soustrayaient les Noirs à la mort, mais cette pitié était dégradée par une basse avarice; ils allaient les offrir en vente dans les îles voisines et ces malheureux redevenaient esclaves ; la vie leur coûtait des fers. Ce fut à cette occasion que le gouverneur de Porto-Rico fit cette belle réponse: « Si ce sont des esclaves, je n'en veux pas acheter, si ce sont des hommes libres, vous n'avez pas droit de les vendre (1). » Dans ce temps d'anarchie et de guerre tout se confondait; le crime se parait du dehors de la vertu, ainsi que cela s'est vu durant la terreur qui couvrit de deuil la France. Ce serait trop exiger de la fragilité humaine, que de lui demander tou

(1) Chanlatte, Cri de la nature.

jours une sublime résistance aux attentats commandés par la politique qui se sert des noms de gloire et de patrie.

Cependant l'armée ne resta point sans vertu. Des généraux s'indignèrent de tant de cruautés, tantôt en portant des plaintes amères, tantôt en désobéissant à des ordres inhumains. Allix, qui commandait l'artillerie au Port-au-Prince, refusa dix mille boulets destinés à mettre aux pieds des victimes de la liberté, pour les ensevelir dans la mer. Rochambeau, punit de l'exil une désobéissance, qui fut une vertu, ainsi que celle de plusieurs autres capitaines (1). Quand la discipline militaire, changée elle-même en terreur, ne pouvait leur imposer silence, ou les contraindre au crime, on les éloignait de Saint-Domingue, ou bien on les envoyait à une mort certaine dans les combats; et l'humanité restait sans appui contre une tyrannie qui pâlissait au seul mot de liberté, et qui se montrait d'au-

(1) Journal des Débats, du 10 août 1825.

tant plus active, qu'elle ne cessait d'être épouvantée par le nombre, par la force et par la puissance de ses ennemis.

Dans des relations ornées de traits d'une éloquence neuve, hardie et semblable à celle des premiers âges du monde, les Africains n'ont point assez ménagé la gloire des soldats et des capitaines qui, pour leur patrie, avaient arrosé de leur sang les Alpes, et l'Italie et les rivages du Rhin et du Nil. Ils ont nommé cette guerre *une expédition de cannibales*. Cependant ceux qui, l'été précédent, avaient été frappés de maladie, étaient presque tous morts innocens, malheureux, victimes de l'ambition du consul Bonaparte. La postérité qui lira mes pages, leur donnera des larmes; des historiens plus heureux que moi, qui déplore de n'avoir que trop trempé mes pinceaux dans le sang, n'auront qu'à décrire leurs exploits immortels.

La plupart de ceux qui survivaient à la contagion, portaient encore sur leur visage pâle, les traces d'un mal cruel. Dévorés d'ennuis, de chagrins et de douleur, à peine se souve-

naient-ils de leur gloire; ils n'arrêtaient leurs regards que sur des supplices, autour desquels s'agitaient des esclaves et des maîtres furieux. Ils se trouvaient enveloppés dans le tourbillon de la tyrannie, servie d'ailleurs par quelques noirs qui s'appliquaient, avec une cruelle industrie, à faire périr leurs semblables. Ils communiquaient cet abattement, cet ennui, ces souffrances, aux troupes qui ne traversaient alors l'Océan que pour aller combattre des hommes que la présence de la servitude rendait indomptables. Aussi, dès que le soldat français mettait le pied sur cette terre, n'étant plus animé par l'amour de la patrie et de la liberté, il perdait la moitié de sa valeur.

Tout-à-coup le Sud, qui jouissait d'une paix profonde, se réveille au bruit des supplices qui, du Nord et de l'Ouest envoyaient des cadavres flotter sur ses rivages. Cette province était surtout peuplée de gens de couleur, qui possédaient de grandes richesses, et qui se montraient moins qu'ailleurs ennemis des blancs,

avec qui, malgré la sévérité du préjugé, ils étaient unis par des mariages. Quand ils virent qu'on ne les épargnait pas plus que les noirs, ils coururent aux armes. La révolte commença dans le quartier du Petit-Trou, où sous le prétexte d'une conjuration restée ignorée, on avait noyé Bardet, qui s'était empressé à livrer le fort Bizoton, lors de l'attaque du Port-au-Prince. Cet attentat indisposa d'autant plus l'opinion, qu'il était accompagné d'ingratitude. La révolte devint ensuite plus générale, dès qu'on eut résolu de faire périr dans la ville des Cayes, des habitans de couleur occupés au service de la gendarmerie. On les accusait d'avoir fait paraître quelques signes de mécontentement.

L'exécution de ce crime était embarrassante : comment faire mourir tant de personnes sans craindre des gémissemens. On eut, comme à l'ordinaire, recours à la mer. Ils furent désarmés, mis dans un navire, massacrés et jetés de nuit dans les flots. Des femmes, qui avaient entendu le bruit du carnage, demandaient, les

larmes aux yeux, que le meurtre de leurs frères et de leurs époux ne restât pas impuni. Alors parut sur la scène de Saint-Domingue un homme nouveau, nommé Ferrou. Autant il était précieux dans la paix, autant il fut redoutable dans la guerre. Il jouissait d'un grand crédit parmi le siens, mais ce n'était point un barbare; sa vengeance n'éclata qu'avec dignité. Après avoir soulevé le pays, il donna l'ordre d'arrêter tous les colons et de les conduire sains et saufs au bourg des Coteaux, situé non loin de la mer où l'on venait de faire périr les siens. Ces colons n'espérant pas de clémence, dédaignaient toute prière, étant bien résignés à la mort.

Ferrou leur adressa ce discours avec un accent d'amertume et de fierté. « Vous ne craignez point, cruels blancs, d'immoler à votre « haine ceux qui sont sur cette terre vos défen« seurs et votre appui. A quoi nous sert de « vous appartenir par les liens doux et sacrés « de la nature, car nos femmes sont aussi vos « épouses et vos mères; et sans crainte d'être

« parricides, vous trempez vos mains dans
« notre sang. D'ici, je vois cette mer où dans
« une nuit affreuse, à la pâle clarté des astres
« on a noyé une partie d'un bataillon des
« nôtres. Quel était leur crime? Vous servir
« et vous aimer! Les vents et les flots nous
« renvoient leurs corps livides. Ce sont des
« frères, des époux, des compagnons, amis
« constans dans la servitude, dans la guerre,
« et dans la liberté. Alors même qu'un juste
« ressentiment nous commande de vous im-
« moler, allez à travers cette mer ensan-
« glantée, rejoindre les vôtres, et voyez en nous
« des ennemis, mais non pas des bourreaux. »
Ainsi Ferrou, qui mit un frein à sa douleur,
les fit embarquer pour les Cayes, ville contre
laquelle il se disposa sur-le-champ à mar-
cher. (1)

Informé de cette révolte provoquée par
d'imprudens attentats, Laplume revint préci-

(1) Précis historique de l'expédition. Laujon, p. 160, 161.

pitamment des frontières du Sud où il s'occupait à contenir les bandes du sauvage et terrible Lamour de Rance. A peine est-il de retour qu'il voit la fumée du camp de Ferrou dans le voisinage de la ville. Il court l'attaquer, il le bat et le force à se retirer dans les âpres montagnes de la Hotte, dont les rochers en décomposition se fendent et se brisent sous les pas de l'homme et l'entraînent dans leurs abîmes. Mais Ferrou en connaît les chemins les plus sûrs; il ne tarde pas d'en descendre, pour faire d'un autre côté une irruption dans la campagne du Petit-Goave, ville située au bord d'une baie délicieuse, et fondée par les flibustiers, qui menaient une vie inusitée parmi les autres hommes. Le corps de troupes employé à la défense de cette ville était composé en partie de gens de couleur, qui passèrent de son côté, et en partie de Français, qui furent obligés de prendre la fuite.

Rochambeau, pour mieux surveiller l'insurrection régnant dans les trois provinces, était venu fixer sa résidence au Port-au-Prince,

traînant toujours à sa suite un grand nombre de femmes, avec tout l'attirail du luxe et de la mollesse. Dès qu'il eut appris cette désastreuse nouvelle, il envoya par mer Nétervood, pour reprendre la ville du Petit-Goave; comme il ne douta pas du succès, il lui donna une meute de chiens, tant pour servir à la poursuite des insurgés, que pour faire dévorer les prisonniers. Nétervood obéit, arrive, engage le combat avec le canon tiré de la mer; mais les ennemis, qui brûlent la ville, se retranchent, à la lueur des flammes, dans un fort d'où ils lancent la mort parmi les assaillans. Nétervood reçoit une blessure mortelle au milieu de ses soldats presque tous expirans, entre une forteresse et une ville en feu; le reste cherche son salut sur la mer, et les chiens qui, dans ce désordre, se dispersent, ajoutent à la honte de la défaite. Ainsi Nétervood, avide de combats et de périls, expira dans la fleur de la jeunesse, pour la cause de la servitude.

Alors des bandes d'insurgés, enflammés par la victoire, occupent la longue chaîne de mon-

tagnes qui traversent le sud dans sa longueur. Elles communiquent entre elles, franchissent les torrens, les rivières, les précipices, l'espace, et se répandent çà et là dans les plaines. Dessalines paraît à la tête de ce grand mouvement. Deux chefs puissans, Geffrard et Cangé passent du nord au midi; ils rejoignent Ferrou, et vont ensemble, à travers les monts, ravager les terres fertiles de Cavaillon, de Saint-Louis, des Cayes; ils promènent ensuite la dévastation dans celles de Jérémie ; brûlant indistinctement leurs habitations et celles de leurs amis et de leurs ennemis, environnant ainsi la liberté de déserts et de feu (1).

Ces évènemens jetèrent la consternation dans l'âme de Rochambeau. L'insurrection menaçait d'arracher de ses mains la province du sud. Il avait d'abord envoyé six cents hommes à Laplume, pour défendre Les Cayes; mais ce faible secours devenant insuffisant, il fit sur-le-champ tourner, vers Jérémie, la voile

(1) Précis historique de Laujon, pag. 173, 174.

aux vaisseaux qui venaient d'amener de France deux mille hommes de renfort, dont la moitié était de la Pologne. Il les divise en deux corps, et leur trace deux routes pour se rendre dans la plaine du Torbec, où ils seront rejoints par les six cents hommes envoyés aux Cayes. L'une de ces routes était désignée par terre seulement, à travers les montagnes de la Hotte; l'autre par terre et par mer, en débarquant d'abord à Tiburon, et longeant ensuite la côte.

Ces deux mille hommes arrivent à Jérémie, et ne tardent pas d'en partir pour le combat; mais de la pointe de ses rochers, Ferrou les voit, les surveille et se prépare à en faire, des deux côtés, un horrible carnage. A peine les Français sont-ils à dix lieues de Jérémie, se disposant à franchir les montagnes de la Hotte, qu'ils tombent dans une embuscade. Le combat devient sanglant, leur déroute est effroyable et précipitée. Les insurgés poussent des rugissemens dans l'action, et des cris de joie après la victoire. Ce qui échappe au massacre

gagne la mer et porte l'épouvante à Jérémie, d'où ils viennent de sortir avec l'espérance de mettre tout en fuite.

Les Polonais qui débarquèrent à Tiburon, éprouvèrent une semblable défaite; ayant été surpris dans une embuscade, ils furent taillés en pièces près du bourg des Coteaux; ceux qui parvinrent à se soustraire au carnage, cherchèrent aussi leur salut sur la mer. Ils se réfugièrent aux Cayes où rentrèrent les six cents hommes qui les attendirent vainement dans la plaine du Torbec, et qui faillirent essuyer une déroute. Ainsi périrent ces Polonais qui servaient la France dans l'espoir d'être utiles à l'indépendance de leur patrie, et qui, par un destin contraire, moururent sous le fer d'un chef d'insurgés qui se battait pour la liberté. (1)

Partout où régnait la révolte, on dressait des échafauds. Alors les villes des Cayes et

(1) Précis de l'expédition. Laujon, pages 175, 176. Mathieu Dumas, campagne de 1802.

de Jérémie furent affligées par de nombreuses exécutions qui resserrèrent la ligue entre les noirs et les gens de couleur, et assurèrent de plus en plus les succès de la liberté. Laplume, voyant que tout était perdu, s'embarqua pour les côtes de France, où il mourut, sans laisser de quoi fournir à ses funérailles : sa pauvreté prouva sa vertu. Il avait un cœur sans artifice et scrupuleux dans la fidélité; mais il était plus propre à l'obéissance qui demande des âmes intelligentes et serviles, qu'au commandement, qui est l'apanage des âmes fortes.

Pendant que la cause de la liberté triomphait à Saint-Domingue, Toussaint finit ses jours en France, dans le château de Joux, situé au pied du Jura. Je vais rapporter sa mort, sans rien ajouter ni retrancher, telle que me l'a racontée un capitaine d'artillerie, nommé Colomier, qui se trouvait à Pontarlier, pour la remonte de l'artillerie. Alors ce capitaine a tenu dans ses mains la clé de son cachot, et l'avait vu vivant et mort. L'usage était de passer cinq francs par jour pour chaque prisonnier;

Bonaparte fit écrire que trois francs suffisaient pour nourrir un révolté. Cette sordide épargne, marque d'un affreux ressentiment, fut suivie d'un libelle publié contre Toussaint. Il paraît qu'on prit la résolution de le faire mourir pour l'enlever à l'espérance des insurgés de Saint-Domingue. Un homme extraordinaire dans les fers n'en est que plus grand parmi les siens. Le gouverneur du fort fut choisi pour l'exécution du crime; il en eut quelque effroi; mais sitôt qu'un gouvernement a jugé nécessaire de faire une communication de cette espèce, il ne reste que le choix de l'obéissance ou d'une disgrâce mortelle. On avait pris, d'avance, la précaution d'enlever à Toussaint son domestique, et de ne pas le laisser sortir pour se promener dans les cours de la prison.

Le gouverneur du fort fit deux voyages à Neufchâtel en Suisse. La première fois, il remit les clés des cachots au capitaine Colomier, qu'il choisit pour le remplacer durant son absence. Ce capitaine eut ainsi l'occasion de

visiter Toussaint, qui ne lui parla qu'avec modestie de sa gloire, mais avec indignation du dessein que lui prêtait le consul d'avoir voulu livrer Saint-Domingue à l'Angleterre. Il s'occupait à écrire un mémoire contre cette accusation invraisemblable. On le laissait dans un dénûment si absolu, qu'il n'avait pour toute batterie de cuisine qu'un vase de fonte, dans lequel il préparait lui-même un peu d'aliment farineux; lui qui avait eu dans ses mains les richesses de Saint-Domingue. Comme il souffrait singulièrement de la privation du café, le capitaine, que j'ai connu pour être d'un excellent cœur, satisfit généreusement à ce besoin.

Cependant cette première absence du gouverneur n'était qu'une épreuve du crime. Il ne tarda pas d'en faire une seconde pour le même lieu et par le même motif. Je vous confie seulement la garde du fort, dit-il d'un air inquiet au capitaine, mais cette fois je ne vous remets pas les clefs des cachots; les prisonniers n'ont besoin de rien. Il revint le quatrième jour. Toussaint n'était plus: il le savait. Après avoir

porté dans le cachot quelques alimens, il eut soin de composer d'avance sa physionomie, d'étudier l'expression d'une tristesse profonde; mais ne sachant avoir la tranquillité d'une âme sans remords, tout le trahissait, son regard égaré, sa pâleur, une voix altérée, sa démarche incertaine, sa seconde absence, les clefs des cachots qu'il avait gardées, les alimens récemment apportés, l'affectation de les montrer en répétant par distraction le même mot; son visage, que troublaient les murs de la prison, où l'on voyait Toussaint sans vie, assis à côté d'une cheminée, ayant les deux mains sur ses jambes étendues et la tête penchée du côté droit. On remarquait dans ses traits les traces de la mort, arrivée par suite d'une douleur dévorante; mais l'attitude seule de son corps accusait le coupable, et indiquait le crime.

Le capitaine et le maire du pays, refusèrent de rendre par écrit témoignage de la mort de Toussaint survenue autrement que par la faim. Ils restèrent ainsi étrangers à l'attentat. Après ce refus, le gouverneur supposa quelque mal

violent. Il fit appeler des chirurgiens pour ouvrir le cerveau, et dans l'acte de décès, on inscrivit qu'il avait été frappé d'apoplexie séreuse, maladie prompte, mais obscure dans ses traces. Toutes ces précautions inusitées dans une mort naturelle, enveloppaient d'artifices une trame que d'autres circonstances rendaient probable. Ce fut sans doute par l'ordre du consul que Leclerc avait d'abord condamné Toussaint à mort, et qu'il avait proposé à Christophe une trahison pour l'arrêter. La paix conclue avec lui ne fut, par dérision, appelée que le pardon de Toussaint. On lui tendit un piège pour l'arracher à sa patrie; la conjuration dont on l'accusa ne fut point jugée en sa présence. Il fut enlevé des bras de son épouse et de ses enfans, envoyés en exil à l'autre extrémité de la France. Pourquoi le priver de son domestique, le faire diffamer par un libelle, le tenir si misérablement dans un cachot étroit, obscur, et séparé de l'univers, ne recevant que les envoyés du consul avec qui il ne faisait paraître qu'indignation et fierté ; tandis

qu'il était d'une douceur extrême à l'égard des invalides qui lui servaient de geoliers (1).

Vainement dans la suite le gouverneur du château chercha à rentrer dans l'amitié du capitaine, pour qu'il ne fît aucune révélation; mais le crime que nulle part on ne peut cacher, fut connu dans les deux mondes. Seulement on ignorait de quelle manière il avait été exécuté, les uns attribuèrent cette mort au poison, les autres à la corde, d'autres au froid (2): le peuple, dont la voix égale celle de la divinité, ne la crut point naturelle. A l'île de Sainte-Hélène Bonaparte a dit: qu'il n'avait pas d'intérêt à faire mourir *un misérable nègre* (3). Expression d'insulte et de mépris; comme si le nom de Toussaint n'eût pas toujours été invoqué par le peuple de Saint-Domingue, que son génie avait conduit à la liberté.

(1) Lettre de Dubois à l'évêque Grégoire, du 25 mai 1823.

(2) The history of Toussaint. Essai du baron de Vastey, page 9.

(3) O'Meara, t. 2.

Sans doute, si la politique du consul, parmi des actes louables de clémence, n'eût pas fait mourir un prince enlevé à l'hospitalité d'une terre étrangère, il faudrait ajouter plus de confiance à sa justification; mais dans son dernier exil, il ne fait que s'excuser et s'arranger pour comparaître devant la postérité. Quoi qu'il en soit, Toussaint devait finir par périr sous les neiges du Jura, non moins mortelles pour lui, que la faim, le fer ou le poison. Le consul ne prévoyait pas alors que les destins qui le pressaient de monter au trône, lui donneraient la mort sur un rocher brûlant, comme Toussaint reçut la sienne sur un rocher glacé. Avec cette différence que l'un mourut pour avoir détruit la liberté, et l'autre pour l'avoir aimée.

Ainsi dans le mois d'avril 1803, mourut Toussaint-Louverture. Petit-fils d'un roi d'Afrique, il avait été esclave, soldat, général, gouverneur. Il possédait un rare génie, sa dissimulation était impénétrable. Il avait autant de vertus qu'il faut en avoir pour jeter les fondemens d'un nouvel état parmi des guerres civiles,

entre des esclaves et des maîtres. On n'apporta jamais plus d'activité dans les affaires du cabinet et dans les affaires de la guerre; il répondait à cent lettres par jour, et franchissait l'espace sur des chevaux dont il domptait la fougue. Il vivait de peu, ne buvait que de l'eau; souvent une feuille de bananier lui tenait lieu de coupe. Son air un peu sauvage, était plein de noblesse et de dignité; un regard qui lançait du feu, annonçait son âme extraordinaire. Il subjuguait le cœur et l'esprit par une éloquence symbolique, simple et mâle; il ployait la langue à son génie, ses réparties remplies de sel, sont restées en proverbe dans le pays. Nul ne l'approchait sans crainte et ne le quittait sans émotion(1). On mit ensuite en liberté son rival Rigaud, prisonnier du même château, d'autant qu'il n'existait aucun motif de haine contre lui, et qu'il pouvait servir à répandre de nouvelles divisions à Saint-Domingue.

(1) Notes du général Vincent. Voyages de Descourtilz, t. 3, pag. 246.

Après la mort de Toussaint, Rochambeau fit de nouveaux efforts à Saint-Domingue pour contenir l'insurrection; il s'opposa aux ravages de Dessalines, qu'il menaça dans une proclamation de faire périr sous le fouet, comme le dernier des esclaves (1). Ce qui dans les circonstances présentes, n'était qu'un sujet de dérision. Il parvint néanmoins à mettre à l'abri des continuelles incursions de ce barbare, la plaine du Cul-de-Sac et le Mirebalais, qui fournissaient le marché du Port-au-Prince. Il garantit en même temps les environs du Cap, de l'impétuosité des attaques fréquentes de Christophe, en construisant sur les monts qui dominent la ville, des espèces de fortifications inventées par les Anglais. C'était des maisons bâties en maçonnerie jusqu'à une certaine hauteur, pour les mettre à l'abri du feu, et le reste était en bois. Elles résistaient par des murs épais à l'artillerie; on s'introduisait dans l'intérieur avec une échelle, et l'on s'y dé-

(1) Leborgne de Boigne. Nouveau système de colonisation, pag. 102, chap. 19.

fendait également avec le fusil et le canon. A l'aide de ces bizarres forteresses, on finit par obtenir des noirs Congos, qu'ils approvisionneraient un marché qui se tenait entre les deux camps. Ces Congos étaient d'un naturel si doux, qu'ils charmaient par leurs danses bruyantes, et par leur chants monotones, les peines de la servitude. Ils chantaient et dansaient dans les fers pour dissiper leurs chagrins; de tous les esclaves c'étaient ceux que préféraient les colons.

Cependant Rochambeau voyait chaque jour croître sa détresse. Il crut y remédier par l'agiotage et par des exactions de tous genres. Il tira sur les États-Unis pour trente deux millions de lettres de change, que son gouvernement refusa d'acquitter; il levait des contributions considérables sur des villes à moitié ruinées, faisait emprisonner des personnes riches qui n'obtenaient leur liberté qu'à force d'argent, ou même par l'abandon de leurs richesses (1). Il justifiait à la vérité ces exac-

(1) Archives du tribunal du Cap. J. Chanlatte aux notes, pag. 46, 47.

tions, par les besoins du service public dans des circonstances désastreuses. Mais il aigrissait les cœurs de ceux qui par intérêt demeuraient attachés à son parti, au point qu'après avoir perdu une seconde armée, fait périr des milliers de victimes dans les supplices, et consumé beaucoup d'argent, il tomba dans le même état de détresse, d'abandon et de misère, que Leclerc vers le temps de sa mort; avec cette différence, que le sud n'avait pas été souillé par des fureurs, ni dévasté par la guerre.

Les destins se déclaraient pour la liberté. Après la mort de Toussaint, l'insurrection ressemblait à un vaste embrasement, s'étendant du sud au nord, et ne s'éteignant sur un point que pour renaître sur un autre, avec plus de violence. Il semblait que l'âme de ce grand homme animait sa patrie. Bientôt la guerre change de théâtre; maîtres de la terre, les Africains la transportent sur la mer, ils la font à la manière des pirates, et la font avec d'autant plus d'avantage, qu'ils sont protégés par les Anglais, nation qui de cou-

tume ensanglante la paix quand elle est résolue à la guerre. Avec de légers bateaux à l'aide de la rame ou du flux et reflux, ils descendent et remontent les rivières, vont des montagnes à la mer et de la mer aux montagnes, et répandent la terreur sur un autre élément; ils attaquent avec audace les navires, en massacrent les passagers et se gorgent de pillage qu'ils transportent dans les montagnes : malheur aux Français qui naviguent vers ces funestes plages. Deux navires du Hâvre et de Nantes tombent entre leurs mains, tout est immolé; sur mer comme sur terre on ne peut les atteindre; ils cachent leurs barques dans les bois, se dispersent, se réunissent et reparaissent, sans que des navires de guerre puissent les empêcher de voltiger çà et là, et de promener sur l'eau la même désolation qu'ils promènent sur terre.

A la vue d'une insurrection qui domine la mer et la terre, Rochambeau est saisi d'un effroi invincible, qu'il cherche vainement à dissimuler. Les supplices ont trahi sa politique.

Le Consul qui ne récompense que le succès, va l'accabler de sa disgrâce, après avoir tout fait pour lui. A quoi bon tant de victimes, tant de tortures, tant de gibets, tant de noyades, et tous ces chiens qu'il a fait acheter à Cuba; tout cela n'a servi qu'au triomphe de l'insurrection. Déjà il n'est plus en son pouvoir de l'arrêter, elle vient l'insulter et le braver jusque dans les villes qui sont ses derniers asiles. Son humeur devient de plus en plus inquiète et sauvage; les ombres des victimes qu'il a fait périr lui apparaissent sanglantes dans les songes. Tantôt il s'écrie qu'il fera de Saint-Domingue un vaste cimetière, où tout au moins règnera la servitude; tantôt qu'il rétablira la liberté devenue plus chère par les supplices. Alors, mais trop tard, il s'emporte contre les artifices des femmes qui l'entourent et contre les conseils des colons. Mais la terreur qu'il a d'abord employée, il la juge nécessaire à la sûreté de l'armée.

Il n'était plus possible de dissimuler au Consul une situation si déplorable. Rochambeau

envoya à Paris des députés qui rapportèrent que la révolte, d'abord calme après la mort de Leclerc, étant devenue plus active, s'était étendue du nord au midi; que Rochambeau pour arrêter ses progrès, avait employé la force des armes, la terreur et les supplices qui étaient les remèdes les plus extrêmes dont pouvait faire usage la politique; que le mal trop puissant de sa nature s'était joué de ces remèdes; que la révolte animée par un esprit fanatique de liberté avait rompu toute espèce de digue; qu'à la tète de cette révolte paraissaient Dessalines dans l'ouest, Christophe dans le nord, et Ferrou dans le sud; qu'après avoir désolé l'intérieur, les insurgés ravageaient les côtes à la manière des pirates; que les colons étaient dans une affliction profonde de voir une si grande expédition accablée d'une telle suite de revers; qu'il n'y avait d'autre moyen de salut, que dans une nouvelle armée. Le Consul avait alors quelque brouillerie avec l'Angleterre, et les circonstances l'empêchèrent d'envoyer à Saint-Domingue de nouvelles troupes.

En effet, l'Angleterre qui voyait croître avec anxiété la puissance du Consul, n'avait fait la paix que pour lui tendre quelque piège sur l'Océan dont elle se montrait la reine. Elle avait vu avec joie l'expédition de Saint-Domingue dont elle prévoyait les suites funestes; elle ne cessait même dans la paix de veiller en ennemie sur les mers. Pour s'opposer davantage à son ambition, elle lui déclara la guerre. Cette rupture mit le comble à l'infortune des colons et de l'armée, qui furent cernés sur terre par les insurgés et sur mer par les vaisseaux de cette grande puissance. Après différens traités tant avec Dessalines, qu'avec les Anglais, les Français qui dans quelques villes ressentaient les horreurs de la famine, abandonnèrent successivement dans les mois d'octobre et de novembre 1803, Saint-Marc, le Port-au-Prince, les Cayes, Jérémie, le Mole-Saint-Nicolas, enfin le Cap qui était plus que jamais inquiété par de vives et fréquentes attaques.

Il ne resta qu'un petit corps de troupes dans Santo-Domingo capitale du pays Espagnol; ce

petit corps de troupes commandé par Braquier général doué d'un esprit fin et courageux, fit tête durant six ans à ses ennemis (1). Les esclaves de ce pays eurent un bien rare bonheur ; ce fut de passer de la servitude à la liberté, sans répandre de sang ; ils durent ce bonheur à la douceur de leur esclavage ; ils n'étaient que des pâtres esclaves, ils furent des pâtres libres, en attendant que l'avenir vînt avec de nouvelles prospérités, couvrir leurs déserts d'habitans et y faire retentir le bruit des arts.

Le départ de l'armée dans les différentes villes, fut un spectacle d'effroi, de douleur et de misères. Les familles des colons et beaucoup de personnes manquèrent de navires pour fuir la vengeance des noirs irrités. Des épouses, des enfans, étaient obligés de se séparer de leurs époux et de leurs pères. Les rivages ne retentissaient que de cris et de pleurs ; les uns sur terre, allaient tom-

(1) Almanach de Santo-Domingo, de 1809. Mathieu Dumas. Campagne de 1802, pag. 337.

ber entre les mains de leurs anciens esclaves, les autres sur mer entre celles des Anglais. Nombre de gens confiaient leur vie et leur fortune à de fragiles barques. On fut obligé d'abandonner les malades, et toute l'artillerie. Alors de la mer, Rochambeau, les soldats et les colons virent des feux allumés par les noirs sur le sommet des montagnes. Ces feux étaient le signe de leur joie présente, ils avaient été celui de leur fureur passée. Ainsi lors de leur arrivée et de leur départ, les Français ne virent que des flammes; ils avaient avec eux la servitude.

A peine la plupart des vaisseaux eurent-ils mis à la voile, que les Français contre la foi des capitulations devinrent la proie d'un ennemi artificieux et superbe, qui n'eut pas même la gloire de les vaincre. Ils versèrent des larmes de rage et de douleur. De vaillans capitaines tentèrent encore sur mer les hasards des combats. La valeur française parut encore au milieu des revers. Mais ils furent de toutes parts poursuivis par la captivité, la misère, les

tempêtes et les naufrages; sauf quelques navires Américains qui sauvèrent de ce désastre plusieurs familles de colons et beaucoup d'autres personnes, tout fut perdu. Rochambeau lui-même devint un captif de l'Angleterre. Ainsi la fortune n'a voulu laisser de traces d'une si grande expédition que dans l'histoire, afin d'apprendre à la postérité qu'il n'est pas de plus grands malheurs que ceux qui sont causés par la servitude.

Dès-lors les noirs qui formaient le peuple de Saint-Domingue se crurent invincibles. « Quelle « flotte, quelle armée, quels guerriers, disaient-« ils dans leur langage hyperbolique, pour-« raient à l'avenir nous apporter l'esclavage? « A leur approche ne verrait-on pas sous la « forme d'un géant, le génie irrité de notre pa-« trie soulever de sa main puissante les tem-« pêtes et briser et disperser leurs vaisseaux! « A sa voix redoutable, les lois de la nature « obéissent, les maladies, la peste, l'incendie, « le poison et la faim volent à sa suite. Mais « sans le secours de ce génie qui fait mouvoir

« les élémens, n'avons-nous pas des âmes re-
« trempées dans l'adversité, et plus que jamais
« avides de combats, de périls et de gloire.
« L'empire de notre liberté ne pourra que
« croître, s'élever et s'agrandir. »

Mais ils se consument en regrets, quand ils tournent autour d'eux des regards remplis de tristesse. L'un redemande une épouse expirée sur un échafaud, l'autre une sœur jetée dans les flammes d'un bûcher. Des mères pleurent leurs enfans écrasés au berceau. Celui-ci montre l'arbre qui a servi de gibet à son père; celui-là, d'un regard sombre, étincelant et détourné, indique l'arène ensanglantée du sang des siens, devenus la pâture des chiens. L'un s'écrie : voilà la mer où j'ai vu périr un bataillon des nôtres; l'autre compte le nombre des victimes, qu'il porte à plus de vingt mille. Ils voient de toutes parts des ossemens, et des débris de supplices; horribles images, qui nourrissent dans leur âme une vengeance qu'ils expriment, tantôt par un farouche silence, tantôt par des clameurs, en évoquant

du fond des sépulcres, à la manière des sauvages, les mânes de Toussaint, de Charles Bélair, et de tant d'autres martyrs de la liberté. (1)

Mais si le passé les afflige, l'avenir les console. N'allaient-ils pas offrir au monde le singulier spectacle de sauvages arrachés des déserts d'Afrique, conduits en servitude au-delà de l'Océan, formant un peuple nouveau, faisant avec orgueil flotter leur pavillon sur les mers, recevant des ambassadeurs, dictant des traités de paix ou d'alliance. Ainsi du sein de l'esclavage devait éclore une nation heureuse, libre et indépendante. Leur commencement, leur adversité et leur élévation étaient en effet sans exemple dans l'histoire des vicissitudes humaines.

Alors les colons contemplèrent de nouveau leur ruine, sans perdre l'espérance du retour, seul adoucissement de l'exil; ils ne pouvaient s'habituer à voir des hommes qu'ils regardaient

(1) Proclamation de Dessalines, du 23 avril 1804.

toujours comme des esclaves, régner sur une terre que la main de leurs aïeux avait fertilisée par l'industrie. Ils faisaient éclater de vifs regrets sur leur opulence passée, ne cessant de montrer à la France une source abondante de prospérités à jamais tarie, si elle ne tentait une nouvelle expédition plus savamment exécutée. Ils invoquaient ensuite la pitié. « Voyez, disaient-ils, Saint-Domingue arrosé une seconde fois de notre sang, répandu par la main de nos esclaves; nos villes, nos manufactures, nos habitations n'être plus que des ruines; nous, les plus riches des hommes, condamnés à l'exil, et réduits à vivre de charité ». Tandis que les uns s'apitoyaient sur le sort des colons, soit par esprit de parti, soit par humanité, les autres les considéraient comme artisans de leur propre infortune, disant que leurs richesses, souillées du sang de leurs esclaves, n'étaient perdues que par leur avarice, par leur haine et surtout par leur opiniâtreté pour le retour de la servitude.

Le consul, qui n'aimait pas les plaintes de l'infortune, ne les écoutait plus. Selon sa cou-

tume, il accusa la mer, le climat, les maladies, de la perte d'une armée que son ambition avait immolée plutôt qu'exilée de la gloire: s'écriant qu'il n'y avait que les élémens qui pouvaient arracher la victoire de ses mains. Il n'en déversa pas moins son humeur sur l'Angleterre. Londres lui parut une belle proie, qui le dédommagerait de la perte de Saint-Domingue. On ne désespéra point d'y voir flotter ses drapeaux, tant l'opinion était éblouie par sa renommée. On s'arrêta peu néanmoins sur des maux qui dans d'autres temps auraient été le sujet d'une grande affliction; mais son génie inquiet, audacieux, avide de l'immortalité, remplissait le présent de l'avenir, et ne laissait de repos ni à la pensée ni à la douleur. Au moins, des soldats élevés dans les camps de la république n'empêcheraient pas qu'au milieu de sa gloire, et de ses conquêtes passées et futures, et dans l'ébranlement prochain des trônes, il ne se revêtît de la pourpre impériale, objet de ses vœux les plus secrets et les plus ardens.

Cependant Saint-Domingue, après avoir été le théâtre de tant d'évènemens tragiques, n'était guère plus qu'un désert habité par des hordes de noirs, simples, ignorans, à moitié barbares; mais qui connaissaient les choses extrêmes de la servitude et de la liberté; ils avaient beaucoup appris, parce qu'ils avaient beaucoup souffert. Ils conservaient encore toute la jeunesse de la nature. Toussaint avait commencé à les façonner aux arts de la paix, et la civilisation promettait d'achever de policer ces cœurs altiers et neufs, et de les plier au joug des lois. Il fallait reprendre une éducation interrompue par d'affreuses calamités. La science devait débarrasser leurs facultés des langes de la barbarie. Tout allait renaître, croître et prospérer avec leur indépendance, qu'ils venaient d'affermir par une suite de vertus héroïques. Désormais ils pouvaient montrer à toute nation qui chercherait à les asservir, leur liberté assise sur les ossemens de soixante mille Français, les plus vaillans soldats du monde,

morts à Saint-Domingue pendant les deux années qu'avait duré la guerre de l'expédition.



MÉMOIRES

D'ISAAC TOUSSAINT.

MÉMOIRES D'ISAAC,

FILS

DE TOUSSAINT-LOUVERTURE,

SUR L'EXPÉDITION DES FRANÇAIS,

SOUS LE CONSULAT DE BONAPARTE.

Après que la France et la Grande-Bretagne eurent signé, au commencement de ce siècle, les préliminaires du traité d'Amiens, les feux de la guerre ne s'éteignirent en Europe, que pour se rallumer dans une île de l'Archipel-Américain : le gouvernement français fit les préparatifs d'une expédition formidable contre Saint-Domingue, à Flessingue, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. Isaac-Louverture était, à cette époque, à Paris, au collège de la Marche, dont M. Coasnon était le principal. Placide-Louverture, son frère, qui s'était embarqué à Brest,

sur le vaisseau de l'amiral Gantheaume, en qualité d'aide-de-camp du général Sahuguet, dans la ferme croyance qu'il allait à Saint-Domingue, tandis que, sans s'en douter, il ne servait qu'à masquer le véritable but d'une expédition navale qui devait porter des renforts à l'armée d'Egypte: était de retour depuis peu à Paris, l'escadre française ayant été forcée d'entrer à Toulon. Il demeurait avec Isaac-Louverture au collège de la Marche. Tous les deux n'étaient pas sans inquiétude au sujet de l'armement qui se faisait contre leur pays. Mais ils furent rassurés par une démarche solennelle de la part du gouvernement français. M. Coasnon fut mandé au ministère de la marine; le ministre lui fit la proposition d'aller accompagner à Saint-Domingue les enfans de Toussaint-Louverture. M. Coasnon, soit par amitié pour ses élèves, soit par toute autre considération, y consentit. Il s'empressa de retourner au collège et d'annoncer cette nouvelle à ses deux jeunes élèves en les embrassant, en fondant en larmes, et en leur disant que le gouvernement français n'avait que des vues pacifiques.

Peu de jours après, il reçut une lettre du ministre de la marine qui lui apprit que le consul desirait voir Placide et Isaac-Louverture, et s'entretenir avec eux avant leur départ pour Saint-Domingue. A leur arrivée chez lui, le ministre confirma en présence de M. Coasnon, ce que celui-ci avait dit auparavant à ses élèves relativement aux affaires de Saint-Domingue ; puis les invita à monter dans ses voitures qui les conduisirent aux Tuileries. Bonaparte était dans son grand cabinet avec le général Leclerc, son beau-frère : il les attendait. L'aide-de-camp de service les annonça et les introduisit dans ce cabinet. Le ministre les présenta à Bonaparte qui les reçut avec beaucoup de distinction. Il demanda à M. Coasnon lequel de ses deux élèves était le fils de Toussaint-Louverture. C'est celui, répondit M. Coasnon, qui se nomme Isaac : l'autre est un fils du premier lit de madame Toussaint-Louverture. « Votre père, » dit Bonaparte, en s'adressant à Isaac-Louverture, « est un grand « homme, il a rendu des services éminens à la « France. Vous lui direz que moi, premier magis-

« trat du peuple français, je lui promets protec-
« tion, gloire et honneur. Ne croyez pas que la
« France ait l'intention de porter la guerre à Saint-
« Domingue : l'armée qu'elle y envoie est destinée,
« non à combattre les troupes du pays, mais à
« augmenter leurs forces. Voici le général Leclerc,
« mon beau-frère, que j'ai nommé capitaine-gé-
« néral, et qui commandera cette armée. Des or-
« dres sont donnés afin que vous soyez quinze
« jours d'avance à Saint-Domingue, pour annoncer
« à votre père la venue de l'expédition. » Il se mit
ensuite à faire des questions sur les mathématiques à celui à qui il adressait la parole, et fut satisfait de ses réponses. Après qu'ils eurent pris congé du consul, le ministre de la marine alla les accompagner jusqu'à la portière d'une de ses voitures dans laquelle ils retournèrent au collège de la Marche.

Le lendemain de cette réception, le même ministre leur donna un magnifique repas auquel étaient conviés le général Leclerc, le vice-amiral Bougainville, M. Bénézech conseiller d'état, avec l'adjudant-commandant Davoust son gendre, M. de Vin-

cent, colonel du génie, et plusieurs autres officiers généraux et supérieurs. Avant le départ d'Isaac et de Placide Louverture de Paris, le ministre de la marine leur fit présent, au nom du gouvernement français, d'une superbe armure, de la manufacture de Versailles et d'un riche et brillant costume militaire. Lorsqu'ils furent à Brest, on ne tint pas ce qu'on leur avait promis à Paris. La frégate *la Sirène*, à bord de laquelle ils étaient, ne mit à la voile qu'avec toute l'armée navale, commandée par l'amiral Villaret-Joyeuse. Au bout de trente jours de navigation, l'amiral invita les enfans de Toussaint-Louverture, et M. Coasnon, leur précepteur, dans une lettre qu'il leur écrivit, à passer avec leurs effets à bord du vaisseau *le Jean-Jacques*; la frégate *la Sirène* devant porter à la Guadeloupe les ordres du gouvernement français, conformément à ses instructions. La flotte de Brest, parvenue à la baie de Samana, qui était le lieu du rendez-vous, se réunit aux divisions parties de Lorient et de Rochefort; la première, sous les ordres du contre-amiral Delmothe; la deuxième

sous ceux du contre-amiral Latouche-Tréville, et à la division espagnole, commandée par l'amiral Gravina qui, sorti de Brest le même jour que l'amiral Villaret, avait eu le temps, quoiqu'il fût contraint de relâcher dans un port d'Espagne pour réparer ses vaisseaux, d'arriver avant lui.

Un bâtiment léger s'étant approché de la côte orientale de Saint-Domingue, par l'ordre de l'amiral Villaret, pour avoir des nouvelles, amena à bord du vaisseau l'*Océan* des pilotes qui apprirent au général Leclerc que Toussaint-Louverture était à Santo-Domingo. On tint aussitôt à bord du vaisseau-amiral un conseil auquel assistèrent les officiers-généraux de l'armée. Immédiatement après, on fit les dispositions suivantes : le contre-amiral Latouche avec la division Boudet, le chef de division Magon avec la division Rochambeau, le capitaine de vaisseau de..... avec la brigade Kerverssau, eurent ordre de se diriger, le premier sur le Port-au-Prince, le deuxième sur le Fort-Dauphin, et le troisième sur Santo-Domingo. Ces dispositions n'annonçaient rien que d'hostile. Isaac et Placide

Louverture et leur précepteur firent par écrit des représentations au général Leclerc; il ne s'y arrêta point. La majeure partie de la flotte y compris le vaisseau le *Jean-Jacques*, se présenta devant le Cap. Le général Leclerc envoya sommer le général Christophe de lui livrer cette ville. Celui-ci répondit qu'il lui fallait avant tout un ordre de son chef auquel il allait dépêcher plusieurs courriers, ne sachant pas où il se trouvait dans ce moment. Le lendemain, même sommation de la part du général Leclerc, même réponse de la part du général Christophe. Trois jours se passèrent à parlementer; le quatrième, tout était préparé pour un débarquement, qui s'effectua dans les environs du Limbé. Pendant que Leclerc agissait de ce côté, on avait connaissance de la prise du Fort-Dauphin, qui était défendu par un bataillon du 1er régiment de Saint-Domingue. L'amiral Villaret faisait canonner le fort Belly, par le vaisseau *le Patriote*, et forcer la passe du Cap par le contre-amiral Delmothe. Cette ville fut incendiée...... Les flammes de l'incendie furent aperçues presqu'en même temps, et

par la flotte française et par Toussaint-Louverture qui arrivait de Santo-Domingo sur les hauteurs du *Grand-Boucan*, et qui regrettait alors de n'avoir point péri dans les plaines de l'Artibonite, lorsqu'il combattait pour la France et son pays, tant sa douleur était grande ! Il avait compassion d'une multitude de vieillards, de femmes et d'enfans répandus sur toutes les routes, et qui fuyaient à travers les montagnes. Sa position était embarrassante : le Cap et le Fort-Dauphin avaient été traités comme villes ennemies. Il ordonna au général Christophe qu'il rencontra près du haut du Cap, de prendre position à la Grande-Rivière. Lui-même, suivi de Mar-Coupé son aide, du chef d'escadron Morisset et de six cavaliers, se dirigea du côté de la plaine du Nord, et se trouva face à face avec l'avant-garde du général Leclerc, qui marchait vers le Cap. Il passa au travers d'un feu épouvantable. Son habit fut criblé de balles et son cheval légèrement blessé. Arrivé au Mornay, il y resta deux jours. Dans ce court délai, il reçut une lettre du général Rochambeau, qui n'eut l'air de s'a-

pitoyer sur les évènemens du Fort-Dauphin, que pour mieux s'en faire gloire : « Je ne croyais point, dit-il, « que mes soldats, en arrivant ici, dussent « tremper leurs bayonnettes dans le sang de leurs « frères et de leurs amis. »

Toussaint-Louverture partit de Mornay pour les Gonaïves, en passant par d'Ennery où étaient sa femme et une partie de sa famille. Leclerc alla droit au Cap, dont la brigade Humbert, débarquée des vaisseaux, avait déjà pris possession. Toute la flotte était en rade, à l'exception d'une frégate qui louvoyait à la vue du Cap, ayant à bord les généraux Villatte, Rigaud, Léveillé; les adjudans-généraux Pétion, Belley; le colonel Dupont, les chefs de bataillon Ledué et Quayer, Larivière, etc., etc., tous natifs de Saint-Domingue. Leur sort dépendait des évènemens : on attendait l'ordre de les débarquer ou de les déporter à Madagascar.

Le gros de l'armée que commandait Leclerc avait pris position dans les environs du Cap. Ses avant-postes s'étendaient jusqu'au Mornay, pays limitrophe de la plaine du Nord. Tout le pays, situé entre

le Cap et le Limbé, était en son pouvoir. Mais il n'avait pas encore de nouvelles des troupes qui devaient opérer dans l'ouest, le sud et la partie orientale de l'île. Il ignorait ce qui s'y passait; et de plus il avait affaire à un homme que le péril n'effrayait point, et qui pouvait lui tenir tête par son activité et son courage. Le général Leclerc sembla donc, pour un moment, vouloir remettre dans le foureau, l'épée qu'il avait tirée sans nécessité. Il envoya deux officiers d'état-major chercher I. et P. Louverture et leur précepteur à bord du *Jean-Jacques*. Dès qu'il les vit, il leur parla du malheur présent, d'accommodement et de la lettre de Bonaparte. « J'ai le plus grand espoir, ajouta-t-il, de m'entendre avec votre père; il était absent, il n'a pu rien ordonner. Il est nécessaire que vous lui apportiez la lettre du premier consul, qu'il connaisse mes intentions et la haute opinion que j'ai de lui. »

Pleins du desir de revoir leurs parens et de remplir une mission dont on aurait dû les charger auparavant, I. et P. Louverture partirent à onze

heures du soir, accompagnés de M. Coasnon, malgré la pluie qui tombait par torrens. Arrivés aux avant-postes du général Desfourneaux, il leur offrit à souper. L'adjudant commandant, Dampière, qui était son chef d'état-major et qui les avait connus, leur donna des marques de la plus vive amitié. Les enfans de T. Louverture et leur précepteur, couchèrent à leur bivouac, au milieu de la boue.

A la pointe du jour ils étaient à cheval sur la route de Mornay. Le temps était devenu plus beau; ils ne cessaient d'admirer, eux et M. Coasnon, les productions variées des plaines et des montagnes qu'ils parcouraient : tout annonçait richesse et prospérité; et cette vue contrastait singulièrement avec le spectacle qu'ils avaient laissé derrière eux. Il y avait beaucoup d'habitans sur la route, mais pas un soldat. Dès qu'on sut qui ils étaient, on courut au-devant d'eux avec acclamations ; ils étaient entourés, pressés, embrassés et questionnés. I. et P. Louverture firent connaître l'objet de leur mission; tous étaient ravis de voir les enfans de Toussaint-Louverture, et indignés de ce que le général

Leclerc venait leur annoncer la paix à coups de canon. Sur toute la route même empressement et même réception jusqu'à d'Ennery, où ils avaient eu soin de faire prévenir de leur arrivée, une mère et des parens qui les attendaient avec impatience. Enfin, vers les neuf heures du soir, deux jours après leur départ du Cap, leur mère et les deux nièces de son mari, Mme Vernet et sa sœur vinrent, à la lueur des flambeaux, les recevoir à l'entrée de la maison paternelle, au milieu d'une foule immense. Ils étaient accompagnés d'un de leurs oncles qui avait volé à leur rencontre.

Il est plus facile de concevoir que de raconter ce que cette soirée eut d'attendrissant pour toute une famille, une mère, ses enfans et leur précepteur qui, comblé de remercîmens et de soins, était témoin de tant de tendresse et d'amour. Toute cette famille, oubliant pour un moment, à cause de cette réunion inattendue, le malheur de la patrie, se livrait à la joie et aux plus doux sentimens.

Le lendemain, à onze heures du soir, le son de

la trompette, le bruit des chevaux et d'une voiture, annoncèrent l'arrivée de Toussaint-Louverture, qui était attendu avec tant d'impatience et tant d'ardeur. I. et P. Louverture se jetèrent tous les deux à son cou; il les tint pendant long-temps serrés dans ses bras, et la sensibilité paternelle se manifesta par des pleurs qui coulèrent de ses yeux. On courut chercher M. Coasnon, qui était dans son appartement; il l'embrassa et lui dit des choses obligeantes sur les soins qu'il avait donnés à l'éducation de ses enfans, et ajouta qu'il lui savait gré d'être venu les accompagner au sein de leur famille; mais qu'il était fâché que ce fût au milieu d'une guerre dont la cause lui était inconnue, et à laquelle il ne s'attendait pas. Alors M. Coasnon, qui était assis, se leva, et lui présenta la lettre du consul, à laquelle était suspendu, au moyen d'un cordon de soie, le sceau de l'état, enfermé dans une boîte de vermeil. Toussaint Louverture prit cette lettre et la parcou-

(1) Cette lettre, écrite sur du parchemin, n'était pas close; elle était dans une boîte.

rut rapidement, après quoi ses enfans et M. Coasnon, lui parlèrent de l'accueil et des magnifiques promesses que leur avait faits le consul; de l'assurance qu'il leur avait donnée que l'armée commandée par le général Leclerc n'était pas envoyée à Saint-Domingue dans des vues hostiles; et du desir que leur avait témoigné ce général d'entrer en accommodement avec lui. « Vous, M. Coasnon, répondit-« il, vous en qui je considère le précepteur de mes « enfans et l'envoyé de la France, avouez que les pa-« roles et la lettre du premier consul, sont tout-à-fait « en opposition avec la conduite du général Leclerc: « les unes m'annoncent la paix, l'autre me fait la guerre.

« Le général Leclerc, en tombant sur Saint-Do-« mingue comme un coup de foudre, ne m'a appris « sa mission que par l'incendie de la capitale, qu'il « pouvait éviter; par la prise d'assaut du Fort-Dau-« phin et les débarquemens opérés à main armée « sur les côtes du Limbé.

« Je viens d'être informé que le général Maure-« pas a été attaqué par une division française qu'il « a repoussée; que le commandant de Saint-Marc

« a forcé de prendre le large, deux vaisseaux Fran-
« çais qui canonnaient cette ville. Au milieu de
« tant de désastres et de violences je ne dois pas ou-
« blier que je porte une épée. Mais pour quel motif
« me déclare-t-on une guerre aussi injuste, aussi
« impolitique? Est-ce parce que j'ai délivré mon
« pays du fléau d'une guerre étrangère, que j'ai tra-
« vaillé de toutes mes forces pour sa prospérité et
« sa splendeur; que j'y ai établi l'ordre et la justice?
« Puisque ces actions sont regardées comme un
« crime, pourquoi m'envoit-on mes enfans, dans
« une telle circonstance, pour partager ce crime?

« Au reste, si, comme vous me le dites, le général
« Leclerc desire franchement la paix, qu'il arrête la
« marche de ses troupes. Il préservera Saint-Do-
« mingue d'une subversion totale, et calmera les
« esprits déjà exaspérés par son système d'agression
« et d'envahissement. Je veux, M. Coasnon, lui écrire
« dans ce sens une lettre que vous, mes deux enfans,
« et M. Grenville, le précepteur de mon jeune fils,
« serez chargés de lui remettre. »

C'est ainsi que s'exprima Toussaint-Louverture,

en présence de sa femme, de ses deux nièces, de son beau-frère et d'un grand nombre d'officiers supérieurs, qui étaient témoins de l'accueil fait à M. Coasnon.

Le lendemain matin, après avoir eu un entretien d'une heure avec ses enfans et leur précepteur, il se rendit aux Gonaïves. L'adjudant-général Fontaine, suivi de M. Grenville, leur apporta la lettre qu'il avait promis d'écrire au général Leclerc. (1)

Celui-ci informé de la reddition du Port-au-Prince, et rempli de présomption à la vue des renforts qui venaient d'arriver de Toulon sur l'escadre du contre-amiral Gantheaume, ne garda plus aucune mesure, lorsqu'il reçut cette lettre. Il donna deux jours à Toussaint-Louverture pour se livrer à lui à discrétion. Il lui manda, dans une lettre qu'il dicta à son secrétaire, en présence de la députation, qui était

(1) Dans le récit de cette entrevue, il est évident qu'Isaac a respecté tous les liens sacrés de délicatesse entre un père et ses enfans, et dû écarter toutes les circonstances qui auraient pu y porter atteinte. (*Note de l'Editeur.*)

composée comme nous l'avons dit de MM. I. et P. Louverture, Coasnon et Grenville, qu'en vertu de ses ordres, le Môle serait bloqué par mer, le Port-de-Paix attaqué; et que le général Boudet ne devait s'arrêter qu'aux bords de l'Artibonite. I. et P. Louverture partirent en toute diligence, la nuit même de leur arrivée, pour porter cette lettre aux Gonaïves, MM. Coasnon et Grenville ne pouvant retourner avec eux à cause de leur âge et de la fatigue dont ils étaient accablés.

Toussaint-Louverture ne fut point abattu par cette étrange réponse: plus ses ressources étaient bornées, plus son génie et son courage se déployaient. Dans ce terrible moment, il voulut que les officiers et les soldats de sa garde, qui était composée d'un bataillon de grenadiers et de deux escadrons de dragons, eussent connaissance de cette réponse. En passant la revue de ses grenadiers et de ses dragons, il leur dit que le général Leclerc lui prescrivait impérieusement de se défendre.

« Général, se mirent-ils à crier, nous mourrons tous avec vous. »

Cette revue n'était pas plus tôt finie qu'on vit arriver successivement aux Gonaïves deux courriers des généraux Clairveaux et Paul-Louverture, qui commandaient, le premier à Saint-Yago, le deuxième à Santo-Domingo. Ces généraux l'informaient dans leurs lettres de l'apparition d'une escadre française à l'est de Saint-Domingue, et de la menace qui leur avait été faite d'un débarquement sur les côtes de leurs commandemens respectifs, s'ils ne livraient promptement aux Français les villes de Saint-Yago et Santo-Domingo et leurs dépendances. L'ordre donné par Toussaint à ces généraux, était qu'ils évacueraient sur-le-champ, les pays qui leur avaient été confiés, en évitant, s'il était possible, pendant leur marche, d'en venir à une action, et qu'à leur jonction dans les environs de Saint-Raphaël, Clairveaux aurait le commandement des troupes réunies. Les dépêches qui leur avaient été adressées furent interceptées.

Cependant les habitans des Gonaïves instruits de la résolution de Leclerc, essayèrent de leur propre mouvement, de faire entendre raison à ce général et d'arrêter son impétuosité. Ils obtinrent de Tous-

saint-Louverture d'envoyer une députation au Cap. Cette démarche n'eut pas plus de succès que la précédente; le général Leclerc répondit aux sollicitations des députés des Gonaïves que, beau-frère du premier consul, il avait pour lui les bayonnettes; et qu'il ne tirerait point ses bottes qu'il n'eût pris Toussaint-Louverture. Plein de cette idée, et impatient de se signaler par des conquêtes, dans la persuasion qu'il allait acquérir une victoire certaine, il adressa une proclamation aux habitans de Saint-Domingue pour leur annoncer qu'il entrait en campagne, comme si elle n'avait pas déjà commencé, et marcha sur les Gonaïves sur plusieurs colonnes.

Voici quelles étaient les forces effectives que Toussaint-Louverture avait alors à sa disposition : aux Gonaïves qui étaient le quartier-général, un bataillon de grenadiers et deux escadrons de dragons de sa garde; un bataillon du septième régiment et le bataillon des Gonaïves; le général Vernet les commandait sous lui, et l'adjudant-général Fontaine remplissait les fonctions de chef de l'état-major général en l'absence du général Agé qui était resté au Port-

au-Prince; à Saint-Marc et dans les environs, deux bataillons du quatrième, un bataillon du troisième et un du huitième régiment, aux ordres du général Dessalines; dans les montagnes de l'Arcaye un bataillon du septième régiment, ayant à sa tête le général Charles Belair; à la grande rivière où commandait le général Christophe, un bataillon du premier régiment, le deuxième régiment, et deux bataillons du cinquième; dans les montagnes du Limbé, un bataillon du premier régiment commandé par son colonel Réné.

Toussaint-Louverture, dont les communications étaient coupées avec les généraux Clairveaux, Paul-Louverture et Maurepas qui lui avait rendu compte de la défaite des généraux Debelle et Humbert, n'ayant pour toute ressource que son courage, résolut, à la tête de trois bataillons et de deux escadrons, de disputer l'entrée des Gonaïves au général Leclerc, qui venait pour l'attaquer avec une armée forte de vingt-cinq mille hommes. Instruit que le général Christophe, qui avait été forcé à la grande rivière par la division Rochambeau, avait rallié

deux bataillons à d'Ennery; il ordonna à ce général d'occuper les rochers de Bayonnet à la grande colline de d'Ennery, pour couvrir la droite de la position qu'il avait prise en avant des Gonaïves, sur les routes de d'Ennery et de Plaisance, et au général Dessalines de faire observer la division Rochambeau qui manœuvrait du côté de Saint-Michel et qui pouvait, étant à une petite distance de l'embranchement des routes des Gonaïves et de l'Artibonite, se diriger sur l'une ou l'autre de ces contrées.

A l'entrée de la nuit, on apprit, à son quartier-général, pendant que Toussaint Louverture était à visiter les postes retranchés qu'il avait au bac de l'Ester, que le général Leclerc était arrivé à d'Ennery, et le général Rochambeau tout près de Lacroix, située entre l'Ester et les Gonaïves, et menaçant d'intercepter la route des Gonaïves à l'Artibonite et à Saint-Marc. Le général Rochambeau, par son mouvement dans cette direction, allait décider de grandes choses. Il pouvait non-seulement se rendre maître de la personne de madame Toussaint-Louverture, de sa sœur et de ses

deux nièces, qui étaient arrivées dans la journée à Lacroix; mais empêcher, du côté des Gonaïves, toute communication avec les généraux Dessalines et Charles Bélair, qui étaient, le premier à Saint-Marc, le deuxième dans les montagnes de l'Arcaye. Toute l'importance des évènemens de la guerre était donc du côté de Lacroix. Il fallait que Toussaint-Louverture, de retour à son quartier-général, prévînt le général Rochambeau, en marchant sur-le-champ à sa rencontre, s'il ne voulait pas être attaqué, le lendemain matin, par toute l'armée du général Leclerc, dans un demi-cercle, dont la côte, en vue de laquelle étaient des bâtimens de guerre, eût été le diamètre. Il laissa au général Vernet le commandement de ses troupes des Gonaïves, lesquelles consistaient en deux bataillons d'infanterie, un escadron et quelques centaines de miliciens; et à la tête d'un escadron et du bataillon des grenadiers de sa garde, il parvint à son habitation de Lacroix. A son arrivée, n'ayant point trouvé sa femme et sa famille, il demanda aux gens de l'habitation où elles étaient et à quelle distance se trouvait à-peu-près le général

Rochambeau. Ils ne purent lui donner d'autres renseignemens, sinon que, sur la nouvelle de l'approche du général Rochambeau, sa femme, sa sœur et ses nièces, ainsi que le lieutenant et les cinq dragons qu'elles avaient auprès d'elles, s'étaient retirés dans les bois. Toussaint-Louverture s'étant avancé de quelques pas, jugea qu'il était prudent de s'arrêter aux bords d'une petite rivière, à l'entrée du défilé où le général Rochambeau devait déboucher, et d'y passer la nuit sans faire du feu. Accompagné d'un de ses aides-de-camp et de deux personnes de l'habitation, il poussa une reconnaissance au-delà de la rivière, pour tâcher de savoir, dans le silence de la nuit et à l'aide du bruit que pourrait faire l'ennemi, s'il était posté dans le voisinage. Il n'entendit rien. Un de ses guides s'étant aventuré, tomba au milieu d'un poste du général Rochambeau. Il fut pris et égorgé sans qu'il pût pousser un seul cri et sans que Toussaint-Louverture lui-même eût eu la moindre connaissance de ce qui s'était passé; Toussaint-Louverture rejoignit ses troupes. Dès que le jour parut, son avant-garde rencontra, en traver-

sant cette rivière, celle du général Rochambeau qui était en marche, et l'action s'engagea. Quelques-uns des grenadiers de Toussaint-Louverture fléchissant un peu devant l'impétuosité française, un jeune officier les rassura par ces paroles : Quoi! vous abandonnez votre général! Cet officier conduisit à l'instant sur une hauteur qui dominait le flanc droit de la division Rochambeau, un peloton de grenadiers qui l'incommoda beaucoup par son feu.

Un officier de dragons, ayant annoncé dans ce moment à Toussaint-Louverture qui était au feu, que sa femme et sa famille étaient non loin de l'endroit où l'on se battait, derrière une montagne. Faites en sorte, répondit-il, qu'elles prennent le chemin de l'Ester, il faut que je remplisse ici mon devoir.

Pour empêcher les troupes du général Rochambeau, évaluées à 5,000 hommes, de forcer le passage du défilé et de se déployer dans la plaine où l'escadron de dragons était rangé en bataille, Toussaint-Louverture engagea deux compagnies de grenadiers en tirailleurs dans un bois qui était

sur leur flanc gauche. On se battit vaillamment de part et d'autre depuis quatre heures du matin jusqu'à onze heures, en perdant et en gagnant du terrein sans un succès décisif; mais du moment que Toussaint-Louverture suivi du colonel Magny, se mit à la tête de ses grenadiers, le général Rochambeau fut repoussé au-delà de la rivière où l'affaire avait commencé le matin. Après ce dernier effort, Toussaint-Louverture cessa de le poursuivre et revint prendre position derrière cette même rivière, laissant au général Vernet qui avait soutenu le choc de l'armée du général Leclerc et que madame Toussaint-Louverture et sa famille avaient rencontré en prenant la route des Gonaïves, le temps d'effectuer sa retraite sur l'Ester où ils firent leur jonction. Toussaint-Louverture perdit très peu d'hommes à ce combat de Lacroix. La perte du général Rochambeau fut considérable.

Ayant fait échouer par son intrépidité et celle de ses grenadiers, les manœuvres du général Leclerc, lesquelles si elles eussent réussi auraient terminé la guerre; vainqueur du général Rochambeau, qui,

après son départ pour l'Ester, fut obligé de coucher à Lacroix, bien qu'il fût à deux lieues des Gonaïves : Toussaint-Louverture posa son camp sur les bords de l'Ester. Là, entouré de ses soldats et de sa famille, et couvert d'un manteau, il n'avait qu'un morceau de planche pour s'asseoir et se coucher. Il passa la plus grande partie de la nuit à expédier des ordres écrits de sa main, ou à parcourir ses postes. Le lendemain, il fit partir sa femme et sa famille pour le Grand-Cahos, montagne de l'Artibonite. Il chargea le général Vernet de faire évacuer les postes de l'Ester et de conduire au bourg de la petite rivière de l'Artibonite, trois bataillons d'infanterie, y compris celui des grenadiers de sa garde et un escadron; lui-même, à la tête d'un escadron de dragons, poussa une reconnaissance jusqu'aux environs de Lacroix; ensuite il passa l'Ester à gué, à un demi-quart de lieue au-dessus du général Vernet, et établit son quartier-général à l'habitation Couriote, située dans la plaine de l'Artibonite. Là, Toussaint-Louverture, étant attaqué d'une forte fièvre, et ayant à son côté

le général Dessalines, qui venait d'évacuer Saint-Marc, l'aide-de-camp de service annonça le général Christophe, l'adjudant-général Baradat et le colonel Jasmin. Le général Christophe, malgré un feu épouvantable, n'avait pu empêcher que la division Hardy ne gravît, l'arme au bras, le haut des rochers de Bayonnet. Toussaint-Louverture ordonna à ce général de se rendre au bourg de la Petite-Rivière de l'Artibonite, en attendant qu'il eût une nouvelle destination. Pour lui, tout malade qu'il était, il alla visiter une partie de ses lignes qui, à partir du Mirebalais, embrassaient les montagnes de l'Artibonite, nommées le Grand et Petit Cahos, ainsi que le fort de la Crête-à-Pierrot, situé sur la rive droite de l'Artibonite, et qui dominait le bourg de la Petite-Rivière. Déjà l'on avait abandonné ce fort, qu'on était sur le point de raser par l'ordre du général Dessalines, quand Toussaint vint à la Petite-Rivière, et empêcha qu'il ne le fût.

Après avoir pourvu à sa défense du côté de l'Artibonite et ordonné au général Charles Bélair d'occuper les montagnes des Verettes, il forma un

projet plein de hardiesse : il s'agissait de tomber sur les derrières du général Leclerc, pour opérer une diversion en faveur des lignes de l'Artibonite, ranimer le courage des peuples du nord, et communiquer avec le général Maurepas, dont il ignorait le sort. Avant d'exécuter ce projet, il dit aux généraux Dessalines et Vernet, au colonel Magny, aux chefs de bataillon La Martinière et La Rose, et aux chefs d'escadron Morisset et Monpoint, assemblés autour de lui, qu'il confiait à leur valeur la défense de la Crête-à-Pierrot et des lignes dont ce fort n'était qu'un ouvrage avancé. « Général, répondirent-ils, vous pouvez partir sans inquiétude; morts ou vivans, nous serons dignes de votre confiance et de votre estime; le seul regret qu'éprouve votre ancien compagnon d'armes, ajouta le chef-d'escadron Morisset, est que vous alliez vous exposer à tant de périls sans lui. » Toussaint-Louverture laissa à la Petite-Rivière le bataillon des grenadiers et les deux escadrons de sa garde; et, à la tête d'une compagnie de dragons et de sept compagnies d'infanterie, commandées par le colonel Gabarre,

et parmi lesquelles il y en avait cinq de grenadiers ; il franchit les défilés et la chaîne de montagnes qui séparent l'Artibonite du canton de Saint-Michel. Vainement le général Hardy fut détaché à sa poursuite, par le général Leclerc, dont l'armée était en mouvement pour attaquer la Crête-à-Pierrot et les lignes de l'Artibonite, il ne put l'atteindre.

Toussaint-Louverture parut à d'Ennery, et la garnison française, que le général Leclerc y avait laissée, s'enfuit, à son approche, aux Gonaïves. Il se présenta devant les Gonaïves, qu'il aurait pu prendre s'il en avait eu l'intention. Il se contenta seulement d'en effrayer la garnison, qui était sur le point de s'embarquer sur une frégate qui se trouvait en rade. Ayant atteint le but qu'il s'était proposé, il retourna à d'Ennery, où il organisa des bataillons de milices qui furent employés à la garde et à la défense de ce pays. Cette opération terminée, il se rendit à la Marmelade. Là, il envoya l'ordre au général Christophe, qui était à la Petite-Rivière de l'Artibonite, de retourner promptement dans le nord, où l'on avait conservé dans les bois de la

Grande-Rivière, à l'insu des Français, un dépôt considérable d'armes, de munitions et d'artillerie, pour rejoindre les trois bataillons du 2ᵉ et du 5ᵉ régiment, et un bataillon du 1ᵉʳ régiment commandé par son chef Roanais, et se mettre en rapport avec les milices du *Grand-Boucan*, de Vallière, Sainte-Suzanne, de *Sans-Soucy* et du Port-Français.

Durant le court séjour qu'il fit à la Marmelade, Toussaint-Louverture apprit que la division Rochambeau avait forcé le principal débouché du Grand-Cahos, où s'était trouvé le général Dessalines, qui se retira dans les environs du *Calvaire* et de *Plat-Sac*, tout près de la Crête-à-Pierrot; et que plusieurs divisions de l'armée de Leclerc, ayant attaqué ce fort, avaient été repoussées et poursuivies dans leur déroute. Il sut aussi que le colonel Réné et le chef de bataillon Sylla, secondés tous les deux par des volontaires armés, s'étaient maintenus, le premier dans les montagnes du Limbé, et le deuxième dans celles de Plaisance. Il lui tardait d'être instruit du sort du général Maurepas. Dans cette intention, il partit pour Plaisance; dès qu'il



y fut, il alla reconnaître un fort qui était situé sur une hauteur à l'habitation Bidourite. Peu d'heures après, deux compagnies de grenadiers, l'ayant à leur tête avec le colonel Gabarre, s'en emparèrent l'arme au bras. L'adjudant-général Fontaine appuyait cette attaque avec deux autres compagnies. Des renforts accourus de Plaisance, au secours de la garnison des forts, furent repoussés vers ce bourg. Le jour suivant, Toussaint-Louverture divisa ses troupes en deux petits corps; il prit le commandement de la droite, et marcha à la rencontre du général Desfourneaux, qui venait pour l'attaquer. Il soutint l'impétuosité des troupes qui lui étaient opposées et qui étaient beaucoup plus nombreuses que les siennes, et il parvint à les mettre en pleine retraite. Il envoya, au moment de l'action, un aide-de-camp pour savoir ce qui se passait à la gauche; cet aide-de-camp lui rapporta qu'il n'avait pas vu les troupes qui avaient été dirigées de ce côté, et qui probablement s'étaient égarées; mais qu'il avait aperçu celles du général Desfourneaux, qui semblaient manœuvrer pour le tourner par la gauche;

ce qui était vrai. Toussaint-Louverture laissa le colonel Gabarre à la droite; prit avec lui la compagnie de dragons et une compagnie de fusiliers, la seule dont il pût disposer alors, et se porta où le danger paraissait imminent. Il reconnut parmi les troupes européennes, l'uniforme du 9e régiment de Saint-Domingue. Il ne lui restait pas le moindre doute, en voyant ce régiment, que le général Maurepas, comme il l'apprit par la suite, n'eût été obligé, après une vigoureuse résistance, de consentir à une reddition. Il s'avança tout seul, à environ cinq ou six pas de ce régiment, qui le reconnut facilement à son uniforme de général et au plumet de grenadier qu'il portait ordinairement, depuis qu'en considération de sa bravoure, il en avait reçu un semblable du général en chef Lavaux, à la suite d'une campagne où il avait pris, aux Espagnols, Saint-Raphaël, Saint-Michel, Hinche, Banique, etc., et où il avait chargé leur arrière-garde à la tête d'un escadron commandé par le père du colonel Gabarre. Toussaint-Louverture s'adressa en ces termes au 9e régiment: *Soldats du 9e*,

leur dit il, *oserez-vous tirer sur votre général et sur vos frères?* Ces mots firent sur ces soldats l'effet d'un coup de tonnerre; ils tombèrent à genoux, et si les soldats européens n'avaient pas tiré sur lui et ne s'étaient pas portés en avant, tout le 9ᵉ régiment aurait passé à Toussaint-Louverture. La compagnie de fusiliers qui le suivait de près, et quelques dragons à pied, protégèrent sa retraite contre les troupes du général Desfourneaux, qui, dans les pentes et les coudes de la route escarpée qu'il traversait, le fusillaient de front et par un de ses flancs, l'autre étant bordé de précipices. Le capitaine de la compagnie de dragons, fut grièvement blessé à côté de Toussaint-Louverture, qui le soutint sur son cheval jusqu'à ce que l'adjudant-général Fontaine le prit d'entre ses mains.

Un jeune officier, chargé d'une lettre du général Dessalines pour Toussaint-Louverture, reçut un coup mortel au moment où il la lui présentait, et expira dans ses bras. Toussaint-Louverture ne voulut jamais que ce malheureux jeune homme fût

abandonné : il lui fit donner la sépulture après que le général Desfourneaux eût cessé de le poursuivre. Le général Dessalines lui apprenait, dans sa lettre, que les forts de la Crête-à-Pierrot, car depuis les deux attaques précédentes, on en avait construit un autre sur le même plateau, au niveau du premier, étaient étroitement bloqués par des forces considérables, et qu'il avait vainement tenté de délivrer les garnisons de ces forts.

A cette nouvelle, Toussaint-Louverture conduisit en toute diligence, à la Crête-à-Pierrot, le détachement du colonel Gabarre, joint à celui qui, s'étant égaré, n'avait pas donné dans le dernier combat livré à Plaisance. Tandis que, le soir même de son arrivée, il faisait ses dispositions pour fondre le lendemain sur les assiégeans, et que ceux-ci lançaient des projectiles sur les forts, il entendit une vive fusillade du côté de la rivière qui coule au pied de la Crête-à-Pierrot. Il dit alors au général Dessalines et aux autres officiers qui l'entouraient, que les garnisons de ces forts les avaient évacués, et qu'il ne fallait plus songer qu'à les rallier.

Ces forts étaient commandés, le *grand*, par le colonel Laurent, et le *petit*, par le chef de bataillon Lamartinière. Ces deux officiers avaient concerté ensemble les manœuvres pleines d'audace et d'habileté, à l'aide desquelles ils évacuèrent la Crête-à-Pierrot. Lors des deux attaques qui n'eurent point de succès, il n'existait sur cette crête que le *grand* fort, il était défendu, la première fois, par le général Vernet, ayant sous lui le colonel Magny avec ses grenadiers; la seconde, par le général Dessalines.

Après l'évacuation de la Crête-à-Pierrot, Toussaint-Louverture conduisit toutes ses troupes dans les montagnes du *Petit-Cahos*, pour que ses soldats fatigués par tant de marches et de combats, pussent se refaire.

Il y avait aux Cahos, un aide-de-camp du général Boudet; l'adjudant-commandant Sabbès, qui, envoyé par son général pour sommer la ville de Port-au-Prince de se rendre, avait été arrêté par l'ordre du général Agé, ainsi que le lieutenant de vaisseau Gimont, et quatre dragons dont il était accompagné.

On les avait conduits à la petite rivière de l'Artibonite, puis au Grand-Cahos, par l'ordre du général Dessalines. Un jour Isaac-Louverture sauva la vie à l'adjudant-commandant Sabbès et à ses compagnons, lorsqu'ils étaient au Grand-Cahos, en se jetant entre eux et quelques furieux qui, réduits au désespoir par la perte de tout ce qu'ils avaient de plus précieux, et pleins d'indignation contre le général Leclerc, les voulaient charger le sabre à la main.

Toussaint-Louverture, qui avait été entièrement occupé, au commencement d'une guerre si active, à repousser ou à attaquer l'armée du général Leclerc, qui était une masse imposante en comparaison de ses propres forces, n'avait eu le temps ni de les voir, ni de penser à eux. L'adjudant commandant Sabbès, l'officier de marine et les quatre dragons, lui furent présentés par l'adjudant-général Fontaine ; il les reçut avec beaucoup d'affabilité et les renvoya sur-le-champ au général Boudet. « Le droit des gens, » écrivit-il à ce général, en parlant de Sabbès et de ses compagnons, « le

« droit des gens, qui les met à l'abri de toute ar-
« restation, ne me donne pas celui de les consi-
« dérer comme prisonniers. Je desire que vous
« agissiez de même à l'égard de mon neveu et aide-
« de-camp, le chef de bataillon Chancy, qui est
« au Port-au-Prince. » Puis il ajouta qu'il profitait
de cette occasion pour lui envoyer un exposé des
causes de la guerre dans laquelle il était engagé,
adressé au gouvernement français; et qu'il souhai-
tait que le général Boudet fît passer en France cet
écrit, en obtenant toutefois la permission de son
chef, ainsi que l'exigent l'honneur et la discipline
militaire.

L'adjudant-commandant Sabbès et ses compa-
gnons partaient pour le Port-au-Prince, quand on
vint annoncer à Toussaint-Louverture que la divi-
sion Hardy, une de celles qui formaient le siège
de la Crête-à-Pierrot, avait traversé le Petit-Fond,
pays limitrophe du Petit-Cahos où il était, et se di-
rigeait vers le Cap par la route de Saint-Michel. A
la tête d'un détachement de trois compagnies de
dragons commandées par le chef-d'escadron Mo-

risset, et dont une était à pied, il se mit à la poursuite de cette division. Dans les environs de Saint-Michel, il apprit, par quelques hommes de la milice de ce canton qu'il rencontra, que la division Hardy avait, au milieu de ses rangs, une grande quantité de bagages, et beaucoup d'hommes et de femmes qui étaient tombés en son pouvoir. « Moi-même, sur-« pris dans les bois, ajouta le chef de cette milice, « j'ai été pendant quelques heures prisonnier du « général Hardy. Ses soldats ne ressemblent point « aux autres Européens; ils sont tout-à-fait extraor-« dinaires. Aucun de nous ne courrait à travers les « bois, ne gravirait le haut des montagnes et des « rochers avec plus de promptitude qu'eux. Je les « ai vu saisir des chevaux indomptés; deux, tenir « chaque cheval par les oreilles, le troisième, mon-« ter dessus et le dompter sans frein. » Les officiers et les soldats, en entendant raconter de telles choses, ne purent s'empêcher de rire aux éclats et de marquer leur étonnement. Ce récit ne doit pas vous paraître étonnant, dit Toussaint-Louverture, qui riait comme eux, ils ont fait bien plus de prodiges dans

les guerres qu'ils ont soutenues en Europe. Leur intention est de vous donner une haute idée de leur force et de leur agilité; mais sous ce climat brûlant, vous aurez sur eux cet avantage que vous supportez plus long-temps la fatigue. »

D'après le rapport précédent, il jugea que la marche de la division qu'il poursuivait, devait être nécessairement lente. Il envoya, par une route opposée à celle qu'avait prise le général Hardy, l'ordre au général Christophe, qui était à la Grande-Rivière, de marcher à la rencontre de cette division. Le lendemain matin, Toussaint-Louverture accéléra sa marche, afin qu'il pût atteindre et harceler l'arrière-garde du général Hardy, à l'aide des milices du Dondon.

Arrivé à Saint-Raphaël, il sut que la division Hardy avait fait halte et était en position autour de la petite ville du Dondon. Il alla reconnaître cette position, des hauteurs d'une habitation voisine; ensuite il établit ses postes, attendant le moment où elle se mettrait en route, pour en venir aux mains. Vers les deux heures, à l'instant où cette

division commençait à défiler, elle se vit attaquer tout-à-coup à son arrière-garde, par Toussaint-Louverture, et à son avant-garde, par le général Christophe qui, sur les rapports des gens du pays, n'ayant pas encore reçu l'ordre qui lui avait été donné, avait marché contre le général Hardy, avec les milices de la Grande-Rivière, du Mornay, etc.

La division Hardy, pressée de part et d'autre, s'élança à la bayonnette sur les milices du général Christophe, qui furent forcées de la laisser passer. Elles se joignirent à Toussaint-Louverture, sous les yeux duquel elles se battirent comme des troupes disciplinées. Il partagea leur péril avec intrépidité, malgré les instances du chef d'escadron Morisset, qui le conjurait de ne pas s'exposer, en le retenant et en se mettant devant lui.

Il poursuivit le général Hardy jusqu'à l'embranchement des routes du Cap et de la Grande-Rivière, où le général Christophe faillit être pris en passant au travers d'un bouquet de goyaviers, pour tomber sur le flanc gauche de la division Hardy. Toussaint-Louverture se sépara du général Christophe à l'en-

trée de la nuit, et retourna à son quartier-général de Saint-Raphaël.

Le jour suivant, le colonel Sans-Soucy conduisit à Saint-Raphaël une centaine de prisonniers français, et rendit compte à Toussaint-Louverture de la victoire remportée par les milices du canton et du fort de Sainte-Suzanne, où il commandait, sur le général de brigade Boyer, qui était venu les attaquer. Ces prisonniers, interrogés par Toussaint-Louverture, lui dirent qu'ils faisaient partie d'une division française embarquée à Flessingue, dans la Hollande, et que cinq jours après leur arrivée au Cap, on les avait envoyés sous les ordres du général Boyer, pour s'emparer de Sainte-Suzanne; qu'ils avaient d'abord avec eux deux bataillons du 10e régiment de Saint-Domingue, qui devaient éclairer leur marche; mais qu'aussitôt que le feu avait commencé, ils s'étaient trouvés seuls en avant, les soldats du 10e de Saint-Domingue les ayant abandonnés en tournant le dos et courant comme des *lièvres*, selon leurs propres expressions; et enfin, qu'étant tombés dans des pièges et des embuscades,

sans aucune connaissance du pays et des lieux, et sans chef pour les commander, puisque le leur avait le premier pris la fuite; ils avaient perdu beaucoup de monde et avaient été faits prisonniers. Ils se répandirent ensuite en imprécations contre le Premier Consul, qu'ils accusaient d'être la cause de leur défaite et de la perte de leurs camarades. « Il en sera de même ici qu'en Égypte, ajoutèrent-ils, Saint-Domingue est destiné à être le tombeau de notre armée ». Ce que ces prisonniers racontaient au sujet du 10e régiment était une preuve certaine de la reddition du général Paul-Louverture, sous les ordres duquel il servait, et par conséquent du général Clairveaux, qui n'avait pas de munitions, et dont les forces s'élevaient à 600 hommes au plus. La position des soldats des deux bataillons du 10e régiment à Sainte-Suzanne, était très embarrassante: tourner leurs armes contre Toussaint-Louverture leur général, était un crime à leurs yeux; passer dans ses rangs, c'eût été compromettre le général Paul-Louverture, leur ancien colonel, et Jean-Philippe Dos qui l'avait remplacé en cette qualité,

et l'autre bataillon du même régiment : ils se décidèrent à fuir, ce qui leur valut les éloges de leurs camarades qui combattaient sous Toussaint-Louverture, et les reproches de ces prisonniers français. Ceux-ci furent pourtant enchantés de la manière dont Toussaint-Louverture les reçut et leur parla. Les braves, leur dit-il, ne cessent jamais de l'être, quand ils ont le malheur d'être faits prisonniers. Toussaint-Louverture fit tuer un bœuf pour eux; leur fit distribuer des vivres et du *tafia*, et donner des souliers à ceux qui n'en n'avaient point. Il se garda bien de les envoyer aux Cahos, où commandait le général Dessalines; il les envoya à la Marmelade où il y avait un dépôt de prisonniers français et de blessés de cette nation.

Après leur départ, Toussaint Louverture reçut là nouvelle qu'un fort détachement français parti de Plaisance, ayant tenté de traverser la Marmelade, avait été repoussé par les milices du pays, et qu'au nombre des prisonniers qu'on leur avait faits, était un officier d'état-major du général Desfourneaux, nommé Duchêne.

Un aide-de-camp du général Charles Belair lui apporta une lettre dans laquelle ce général l'informait de son arrivée au Grand-Cahos, conformément aux ordres qu'il lui avait donnés. Toussaint-Louverture confia alors au général Belair le commandement des Cahos, et envoya l'ordre au général Dessalines, qui était au Petit-Cahos, de descendre dans la plaine de l'Artibonite, pour occuper, à l'habitation Marchand, une position qui avait été auparavant, dans la guerre contre les Anglais, le pivot de ses opérations dans cette plaine. Par l'occupation de Marchand, il complettait sa ligne de défense et se rendait maître des débouchés de l'Artibonite de ce côté.

De Saint-Raphaël, Toussaint-Louverture se rendit à la Marmelade. A son arrivée, il s'entretint longtemps avec les nouveaux prisonniers qui y avaient été faits, et surtout avec l'officier d'état-major Duchêne, jeune homme qui lui plut singulièrement par son ton de franchise et par sa bravoure; car il s'était défendu contre quatre hommes, et avait été blessé au bras. Ensuite il fut visiter à l'habi-

tation Paparel, les autres blessés et prisonniers français. Le soin qu'il en prenait ne lui fit point perdre de vue la guerre qu'il soutenait, malgré lui, contre le général Leclerc. Il conçut le dessein de l'empêcher de communiquer par terre avec ses troupes disséminées dans l'ouest et le sud, en le forçant d'abandonner la rive droite de l'Artibonite, les Gonaïves et la majeure partie de Plaisance et du Limbé qu'il occupait. Toussaint-Louverture décida en conséquence que le général Dessalines enleverait, dans la plaine de l'Artibonite, le camp Castera et reprendrait la Crête-à-Pierrot, qui avait coûté tant de sang au général Leclerc, et qui, à cause de la position de Marchand et de celle qu'occupait le général Belair, en avant du Grand-Cahos, dans les environs de Calvaire et de Plat-Sac, ne pouvait résister à une attaque vigoureuse; que le général Vernet s'emparerait des Gonaïves; et que lui-même marcherait à la conquête de Plaisance et du Limbé.

Toussaint-Louverture comptait, pour le succès de son entreprise, sur les intelligences secrètes qu'il avait dans ces contrées, sur l'ardeur et le courage

de ses soldats et de ses milices, aussi bien que sur l'affaiblissement de l'armée européenne qui commençait déjà à être accablée par les maladies et le climat de la Zône-Torride.

Ce fut dans ce temps que le général Rochambeau, qui était à Saint-Marc, écrivit au général Charles Belair, en termes très flatteurs, pour l'engager à une défection; mais le général Belair, dévoué à Toussaint-Louverture, dont il était l'aide-de-camp dès l'âge de dix-huit ans, répondit au général Rochambeau qu'il savait quel devoir l'attachait à son général, et qu'il tiendrait à l'honneur, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, d'être toujours l'ami et le compagnon d'armes de celui qui l'avait élevé dans les camps. Il se hâta d'envoyer à Toussaint-Louverture la lettre du général Rochambeau, accompagnée d'une copie de sa réponse; et tint la même conduite par rapport aux autres lettres qu'il en reçut postérieurement à celle-ci, et qui restèrent sans réponse.

Le général Dessalines, sous le commandement duquel était le général Charles Belair, fit, en cette

occasion, tous les efforts imaginables pour le perdre dans l'esprit de Toussaint-Louverture. Il dénonça Charles Belair dans ses lettres, comme coupable de trahison et de désobéissance, de ce qu'au mépris de ses ordres, il avait continué à recevoir des lettres du général Rochambeau. Il prétendit qu'il était secrètement instruit des desseins du général Belair qui, gouverné par son épouse, n'attendait qu'un moment favorable pour passer au général Rochambeau, en entraînant dans sa défection les troupes qu'il commandait.

Charles Belair, de son côté, se plaignit amèrement des tracasseries et des dégoûts que lui faisait éprouver Dessalines, et demanda son changement. Toussaint-Louverture qui connaissait l'âme et le caractère de Charles Belair, n'ajouta point foi à la dénonciation de Dessalines, attendu que le premier avait eu soin de lui envoyer les dernières lettres du général Rochambeau sans les ouvrir, et telles qu'il les avait reçues. Néanmoins, pour faire cesser ces dissensions et condescendre en même temps au desir du général Charles Belair,

il le remplaça par le colonel Montauban. Il lui manda de se rendre à d'Ennery, avec le bataillon du septième régiment qui était sous ses ordres, en lui annonçant qu'il serait son premier lieutenant dans l'expédition contre Plaisance.

Pendant que Toussaint-Louverture faisait tous les préparatifs nécessaires pour exécuter le plan qu'il avait formé de séparer le général Leclerc de ses troupes de l'ouest et du sud, le chef de bataillon Chancy lui apporta, du Port-au-Prince, la réponse du général Boudet qui l'assurait, sur son honneur, que le général Leclerc avait fait passer au gouvernement français l'écrit dont nous avons parlé plus haut, et que ce général desirait sérieusement d'entrer en négociation avec lui pour terminer une guerre qui n'avait été que l'effet d'un mal-entendu. Toussaint-Louverture écrivit au général Boudet une lettre de remercîmens, que le chef de bataillon Chancy fut chargé de lui remettre.

Il n'y avait tout au plus que cinq à six jours que cet officier était parti, lorsque Toussaint-Louverture reçut du Cap une lettre du général Leclerc qui

le conjurait, au nom de l'amour qu'il avait pour sa patrie, de prendre son sort en pitié, et de mettre fin à une guerre si désastreuse dont elle était le théâtre.

Le général Fressinet, qui avait été sous le général en chef Lavaux, officier d'état-major à l'armée de Saint-Domingue, et qui venait d'arriver de Flessingue, écrivit à-peu-près dans le même sens; il protesta que s'il avait le moindre doute sur les intentions du général Leclerc, il se bornerait à remplir son devoir de militaire, et n'engagerait point son ancien compagnon d'armes, à conclure un traité qui tournerait à sa ruine.

Toussaint-Louverture répondit au général Leclerc, qu'il n'avait rien à se reprocher au sujet de cette guerre qu'il était facile d'éviter; que, quoique sa position, différente de ce qu'elle était auparavant, lui donnât l'espoir de vaincre ou de mourir avec gloire, il ne balancerait point à accepter, pour le bien de son pays, les propositions qu'il lui ferait, pourvu qu'elles fussent honorables et basées sur l'équité; et au général Fressinet, qu'il était tou-

ché de l'attachement que ce général lui témoignait, et qu'il le reverrait avec plaisir, si les choses venaient à s'arranger.

Dès le commencement de cette négociation, le général Christophe, par l'intermédiaire du chef de bataillon Wilton, son intime ami, et ancien commandant de la *Petite-Anse*, et qui, lors de l'arrivée de l'expédition, avait passé aux Français, eut avec le général Leclerc, au Haut-du-Cap, une entrevue dont le résultat fut son admission dans l'armée française.

Au sortir de cette entrevue, le général Christophe se rendit à son camp de la Grande-Rivière; puis au quartier-général de la *Marmelade*. Toussaint-Louverture était absent; il était à d'Ennery où il faisait une revue de la milice de ce canton.

Instruit que le général Christophe l'attendait à son quartier-général, il y retourna. Le général Christophe lui apprit à son arrivée, que, sur l'invitation du général Leclerc, il avait eu une entrevue avec celui-ci au Haut-du-Cap; et, sans faire mention de la convention existante entre eux, il ajouta que le



général Leclerc, durant cette entrevue, paraissait se repentir d'avoir entrepris une guerre dans laquelle on lui avait persuadé qu'il triompherait infailliblement; mais que pleinement désabusé de cette erreur, il lui tardait de voir conclure la paix; et qu'il lui avait recommandé d'en parler à Toussaint-Louverture.

Toussaint-Louverture, après l'avoir écouté attentivement, désapprouva cette démarche qui avait été faite à son insu, comme contraire à la discipline militaire, puisque le général Christophe n'avait pas eu son autorisation, et lui défendit expressément, sous peine de désobéissance, de se permettre rien de semblable à l'avenir. Le général Christophe, avant de prendre congé de lui pour se rendre à son poste, lui présenta une lettre du général Leclerc. Cette lettre, écrite au général Christophe à la suite de l'entrevue du Haut-du-Cap, aurait révélé à Toussaint-Louverture ce qui s'était passé entre Leclerc et Christophe. Mais au lieu de la parcourir selon sa coutume, il la posa sur une table où il y avait beaucoup de papiers, pour écouter on ne sait

quelle anecdote que le général Christophe lui racontait dans le moment, et qui le faisait rire aux éclats. Enfin le général Christophe partit.

Le surlendemain au soir, cette lettre à laquelle Toussaint-Louverture n'avait point apparemment songé, tomba par hasard sous sa main. Il la lut, et passa de l'étonnement à l'indignation. Il appela l'adjudant-général Fontaine, son chef d'état-major, à qui seul il communiqua cette lettre, et le chargea d'aller ordonner de sa part au général Christophe de se rendre au quartier-général de la Marmelade, pour lui donner l'explication de sa conduite et de la lettre du général Leclerc. Quand l'adjudant-général Fontaine lui eût intimé cet ordre, le général Christophe répondit qu'il y déférerait, s'il n'était pas maîtrisé par les évènemens. En effet, depuis son retour de la Marmelade, la plupart des habitans du Cap, à qui il avait annoncé la conclusion de la paix, s'étaient empressés de rentrer dans la ville, et la partie du Limbé qui tenait encore, avait été, par ses ordres, donnés au nom de Toussaint-Louverture, livrée aux troupes du général Leclerc, ainsi que le Port-Français.

Un grand nombre d'officiers supérieurs du camp de la Grande-Rivière ayant eu connaissance de la mission du chef de l'état-major-général, déclarèrent hautement en sa présence qu'ils avaient été trompés et qu'ils étaient prêts à exécuter les ordres de Toussaint-Louverture.

L'adjudant-général Fontaine rapporta à Toussaint-Louverture la réponse du général Christophe et les paroles qu'avaient prononcées les officiers supérieurs du camp de la Grande-Rivière, et lui raconta de quelle manière le Port-Français et la partie du Limbé qui avait pris les armes étaient tombés au pouvoir du général Leclerc.

Toussaint-Louverture fit assembler ses principaux officiers, et leur annonça cet évènement extraordinaire.

La conduite du général Christophe parut incompréhensible à ces officiers, surtout lorsqu'ils considéraient que le général Christophe, attaqué sans nécessité par le général Leclerc, avait pris le parti désespéré d'incendier la capitale de Saint-Domingue, qu'on venait de réédifier à grands frais; qu'il s'était

signalé sur la route du Dondon à la Grande-Rivière, en harcelant le flanc gauche de la division Hardy; et enfin, qu'il avait mis sous les yeux de Toussaint, long-temps avant les ouvertures faites à celui-ci par le général Leclerc, les lettres de Wilton, qui l'avait encouragé à une défection, et celles du général Leclerc, qui lui avait proposé non-seulement de passer dans ses rangs, mais d'attenter à la vie de Toussaint-Louverture.

L'affaire du général Christophe s'étant répandue parmi le peuple et les soldats, ils éclatèrent en reproches contre lui, et s'assemblèrent par un mouvement spontané devant la maison qu'habitait Toussaint-Louverture, pour l'assurer de leur dévoûment, de leur courage et de leur fidélité. Dans ce moment arriva le commandant du Mornay, à qui le général Christophe avait ordonné de recevoir les troupes du général Leclerc. Cet officier se doutant de quelque trahison, avait évacué son poste et était venu au quartier-général pour rendre compte de sa conduite. Le commandant du Dondon écrivit à Toussaint-Louverture, qu'il avait pris sur lui

de ne pas mettre à exécution les ordres du général Christophe, jusqu'à ce qu'il eût la certitude que ce général n'agissait que conformément à ceux de l'autorité supérieure, à laquelle ils étaient tous les deux subordonnés.

Toussaint-Louverture lui répondit qu'il ne saurait trop le louer touchant sa prudence et son discernement; et qu'il avait la conviction qu'un officier tel que lui persévérerait dans son devoir.

Dans ces conjonctures, l'espoir d'une paix prochaine s'évanouit. Tout le monde ne respirait que la guerre. Toussaint-Louverture était prêt à se diriger vers la Grande-Rivière, où était le dépôt d'armes et de munitions. Mais le général Leclerc, qui n'était point tranquille sur l'issue des évènemens, mit en œuvre tous les moyens de persuasion propres à toucher le cœur d'un homme qui s'était montré grand et courageux dans l'adversité, et qui chérissait encore plus sa patrie que la gloire : il réussit, et la négociation qui avait été rompue, fut renouée.

Le général Leclerc proposa, pour principales

conditions de la paix, que Toussaint-Louverture continuerait à gouverner Saint-Domingue comme auparavant; que tous les officiers du pays seraient employés en conservant leurs grades, et que lui-même ne serait dans l'île que le représentant de la France; puis, prenant Dieu à témoin de l'inviolabilité et de la sainteté de ses promesses : « Je jure, ajouta-t-il, à la face de l'Être suprême, de respecter la liberté du peuple de Saint-Domingue. »

Toussaint-Louverture répondit qu'il acceptait tout ce qui était favorable au peuple et à l'armée, et que pour lui il voulait vivre dans la retraite. Tout étant ainsi réglé entr'eux, ils convinrent d'avoir une conférence sur une habitation située au pied des montagnes du Mornay, à huit ou neuf lieues du Cap.

Il y eut plusieurs personnes de cette ville qui prétendirent que Toussaint-Louverture n'y viendrait point, si le Cap était le lieu du rendez-vous, parce que, disait-on, il ne se fiait point au général Leclerc. D'autres soutinrent le contraire.

Informé que la conférence indiquée au Mornay,



avait donné matière aux suppositions précédentes, Toussaint-Louverture montra qu'il était sans crainte. Il prit la résolution de se rendre, avant le jour fixé, non pas au Mornay, comme cela était convenu, mais au Cap même. Il partit pour cette ville, menant avec lui son fils Isaac-Louverture, le colonel Gabarre, le chef-d'escadron Morisset, ses aides-de-camp, ses officiers d'état-major et une compagnie de dragons. Au moment où il sortait du bourg de la Marmelade, il rencontra un officier de chasseurs que lui avait dépêché le général Leclerc, pour lui apporter une lettre dans laquelle il lui annonçait que la paix était définitivement conclue entre la France et l'Angleterre. Parvenu aux avant-postes que commandait le général Fressinet, et qui étaient précisément à l'habitation où lui et le général Leclerc devaient avoir une conférence, il fut reçu avec tous les honneurs militaires. Le général Fressinet alla au-devant de lui, et lui témoigna, en l'embrassant, toute la joie qu'il avait de le revoir. Il lui offrit à déjeûner; Toussaint-Louverture accepta. Les officiers et soldats de deux bataillons du 10e régiment

de Saint-Domingue, qui étaient présens, lui donnèrent hautement des témoignages d'amour et de vénération. Les officiers de ce corps furent l'entretenir en particulier, et lui dirent que c'était en vertu d'un ordre émané de lui que le général Paul-Louverture, qui commandait à Santo-Domingo, avait livré cette place au général Kerverseau, ce qui était vrai; et voici comment les choses se passèrent.

Toussaint-Louverture, placé dans la nécessité de se défendre, avait, ainsi qu'il a été dit plus haut, écrit à son frère d'évacuer Santo-Domingo et de se joindre au général Clairveaux dans les environs de Saint-Raphaël. Il lui en avait en même temps envoyé l'ordre, et lui avait recommandé de lui donner de la publicité, afin que, sous prétexte des préparatifs pour recevoir le général Kerverseau, le général Paul-Louverture pût tirer toutes ses troupes de leurs garnisons et effectuer sa retraite sur Saint-Raphaël.

L'officier qui portait la lettre adressée au général Paul-Louverture, et dans laquelle était l'ordre dont il s'agit, ayant été arrêté et mis à mort par les

troupes que le général Kerverseau avait fait débarquer à quelque distance de la place de Santo-Domingo, cette lettre fut remise au général Kerverseau, à bord d'une des frégates de la division française en station devant Santo-Domingo. Ce général vint à terre et présenta lui-même cet ordre au général Paul-Louverture, qui trouva fort extraordinaire que le général Kerverseau fût choisi pour le lui transmettre. « Vos observations seraient très « justes, répondit le général Kerverseau, si nous « étions ennemis. D'ailleurs vous êtes le maître, « général, d'interpréter cet ordre comme vous « voudrez; je vais retourner à bord de la frégate; « mais *souvenez-vous du général Moyse.* »

Après son départ, le général Paul-Louverture crut devoir convoquer les officiers supérieurs de la garnison, pour confronter la signature de cet ordre avec d'autres signatures de Toussaint-Louverture, et les consulter sur le parti qu'il avait à prendre. Ces officiers reconnurent à l'unanimité que la signature était réellement celle de Toussaint-Louverture, et furent d'avis qu'il fallait déférer à cet

ordre. C'est ainsi que le général Kerverseau débarqua sur les bords de l'Ozama, et entra sans coup-férir dans les murs de Santo-Domingo. Reprenons le fil de notre narration.

Toussaint-Louverture s'étant arrêté pendant quatre heures aux postes du général Fressinet, se mit en marche accompagné de ce général. Il n'eut pas plus tôt fait quelques pas, qu'il vit venir à sa droite un cavalier remarquable par sa jeunesse, ses grâces et sa beauté. C'était le colonel Robillard. Celui-ci s'approcha de lui respectueusement, et lui dit tout bas qu'il était envoyé de la part du géné-Christophe pour lui demander des ordres. «Colonel, répondit Toussaint-Lonverture, je vous vois avec plaisir; mais je n'ai pas de réponse à vous faire au sujet de votre mission.»

Ce jeune colonel ne continua pas moins de s'entretenir avec lui sur diverses choses, en marchant. à son côté, jusqu'à une certaine distance qu'il prit congé de lui.

Toussaint-Louverture, en passant au Haut-du-Cap, fut salué par le général Clairveaux, à la tête

du 6e régiment de Saint-Domingue, et accueilli par de continuelles acclamations du peuple.

Au grand étonnement de tout le monde et du général Leclerc, qui ne l'attendait pas et qui dînait ce jour-là à bord du contre-amiral Magon, il arriva au Cap, où les généraux Hardy et Debelle vinrent le recevoir à l'entrée de la maison du général Leclerc, qui était située au bord de la mer, et le conduisirent dans une salle ornée de son portrait. Ensuite il fut salué par l'artillerie des forts et par celle des vaisseaux de la rade. Aussitôt toute la population se mit en mouvement et se porta en foule devant la maison du général Leclerc, dont les salles étaient remplies d'officiers de tous grades. Le général Leclerc, débarqué du vaisseau amiral, vêtu du petit uniforme, portant un damas en bandoulière et un fichu de madras autour de la tête, passa au travers de la foule, et monta à l'appartement où Toussaint-Louverture, qui ayant eu le temps de prendre un léger repas, ainsi que sa suite, était placé au milieu des généraux Hardy et Debelle. Il l'embrassa avec des démonstrations de joie. Il le prit par la main, le con-

duisit dans son cabinet où s'asseyant à ses côtés sur un canapé, il lui adressa ces paroles : « Général, on ne peut que vous louer et vous admirer quand on a comme vous supporté le fardeau du gouvernement de Saint-Domingue. Votre présence, dans cette ville, est une preuve de votre magnanimité et de votre bonne-foi. Notre réconciliation fera refleurir cette île dont vous avez été le restaurateur, et consolidera ses nouvelles institutions qui sont les bases fondamentales de la liberté et du bonheur de tous. » « Lorsque le peuple de Saint-Domingue, répondit Toussaint-Louverture, venait de triompher dans une guerre étrangère, et pour la France et pour lui, il ne pensait pas qu'il dût jamais résister à sa protectrice naturelle. Si un aviso vous avait précédé dans cette île, le canon n'aurait tiré que pour recevoir l'envoyé d'une grande puissance, et vous n'auriez été éclairé, à votre arrivée, que par des feux de joie. Vous me saviez certainement à Santo-Domingo ; il était encore temps de me prévenir. Le général Christophe, quand vous étiez devant le Cap, vous avait demandé de lui accorder un délai suffisant

pour me donner connaissance de l'apparition d'une escadre française sur nos côtes ; vous pouviez raisonnablement accéder à sa demande, au lieu de réduire le peuple au désespoir par vos menaces, et d'exposer votre armée au cratère d'un volcan. » Le général Leclerc avoua que les pilotes qu'on avait pris aux environs de la baie de Samana, l'avaient assuré que Toussaint-Louverture était à Santo-Domingo. Mais moi, objecta-t-il, beau-frère du premier Consul, revêtu du commandement en chef d'une armée française, et par conséquent au-dessus du général Christophe par mon rang et mon grade, je n'ai pas cru qu'il fût de ma dignité de m'arrêter devant un général de brigade et d'écouter toutes ses allégations. « Vous avez pourtant, général, attendu pendant quatre jours, répartit Toussaint-Louverture, et vous conviendrez que quelques jours de plus n'auraient porté aucune atteinte à votre honneur, puisque d'après les paroles et la lettre de votre beau-frère, vous n'étiez chargé que d'une mission pacifique. Il me semble que vous auriez également servi et la France et Saint-Domingue. »

Il est vrai, reprit le général Leclerc, mais je n'ai pas été maître de moi-même. Ne conservons aucun souvenir du passé, tout sera réparé; réjouissons-nous, général, de notre union. Il faut que votre fils, les officiers qui vous ont accompagné, aussi bien que les généraux et officiers de mon armée, qui sont ici, en soient témoins.» La porte du cabinet s'ouvrit à l'instant; et, sur son invitation, toutes les personnes qui étaient dans la salle voisine entrèrent et prirent place dans le cabinet. Le général Leclerc renouvela ses sermens en leur présence; il promit d'employer les généraux Charles Belair et Vernet, mais non le général Dessalines, au sujet duquel il s'éleva une difficulté qui fut bientôt aplanie par les observations que lui fit Toussaint-Louverture, en disant que cette exception serait une véritable infraction au traité. Dans ce moment, un joli enfant de douze ans, doué d'une rare intelligence parut, accompagné d'un vieillard vénérable, au milieu de cette nombreuse assemblée. C'était le plus jeune des enfans de Toussaint-Louverture avec monsieur Grenville son précepteur. Cet enfant

se précipita d'un air joyeux dans les bras de son père, qui le pressa avec tendresse contre sa poitrine; ensuite il alla embrasser Isaac-Louverture son frère, et le général Leclerc qui l'avait envoyé chercher par un de ses aides-de-camp pour voir son père, sur les genoux duquel il revint se placer. Cet enfant, pendant que le général Vernet se battait en avant des Gonaïves contre le général Leclerc, était à une habitation éloignée du champ de bataille avec madame Grenville; mais après que le général Vernet, son allié, qui l'avait fait inutilement chercher, se fut retiré sur l'Ester, les troupes françaises qui passèrent à l'endroit où il était, le menèrent au général Leclerc qui l'envoya par mer au Cap, ainsi que madame Grenville, rejoindre son précepteur.

Il n'était pas le seul de la famille qui fût, dans cette guerre, au pouvoir du général Leclerc. Le général Paul-Louverture, son oncle, qui commandait à Santo-Domingo; le colonel de dragons Jean-Pierre Louverture, son frère, qui servait sous le général Maurepas; le chef de bataillon Chancy, son cousin, l'étaient également; et sa mère, femme vrai-

ment bienfaisante et vénérée dans son pays, avait manqué d'être prise par le général Rochambeau, comme elle arrivait à Lacroix. A la vue d'un père et d'un fils qui se faisaient tant de caresses, le général Hardy se mit à raconter, qu'étant en marche pour aller attaquer la position de Bayonnet, située à la grande colline de d'Ennery, il avait su que madame Toussaint-Louverture (1) était à une habitation voisine; et que loin de lui causer la moindre frayeur, il avait cru devoir respecter l'asile d'une femme si respectable. Général, dit alors Toussaint-Louverture, ce trait seul me porterait à la confier à votre loyauté si nous étions encore en état de guerre et si, par des circonstances imprévues, elle ne pouvait trouver une place dans mon camp. Le général Leclerc lui ayant demandé, en supposant que la guerre eût duré plus long-temps, qui lui aurait fourni des armes et des munitions? « Vous, répondit-il, parce que j'en aurais pris à vos avant-postes. »

(1) On avait fait accroire au général Hardy qu'elle était encore à d'Ennery, pour qu'il ne sût pas quelle route elle avait prise. Elle était déjà partie pour la *Lacroix*.

Toussaint-Louverture, consentit sur la proposition du général Leclerc, à ce que M. Pérou, ordonnateur en chef de l'armée française, continuât d'occuper un hôtel qu'il avait à la rue Vaudreuil, et qui n'était pas brûlé; en attendant que cet administrateur eût un autre logement; mais il refusa de recevoir l'équivalent du revenu que pouvait rapporter cet hôtel, donnant par là une preuve de son désintéressement et de la noblesse de son caractère. Il semblait que tout eût concouru dans cette conférence pour faire voir dans un seul homme, le cœur d'un père, d'un époux et d'un guerrier défenseur des intérêts de sa patrie et de ses compagnons d'armes.

Au sortir de cette conférence, Toussaint-Louverture alla coucher le même soir aux avant-postes du général Fressinet. Le lendemain matin, ce général, les commandans du port français et de la plaine du nord, l'accompagnèrent jusqu'à l'habitation Noguès, qui était le dernier poste du général Leclerc.

Toussaint-Louverture traversa tous ses postes

au milieu des acclamations des soldats, des milices et du peuple qui était accouru à son passage; et, au bruit des salves d'artillerie, fit son entrée à la Marmelade, où le commandant du quartier-général le reçut à la tête des troupes. Le jour suivant, les grenadiers et les dragons de sa garde étant rangés en bataille sur un plateau, il leur parla au sujet de la paix; il loua leur courage et les remercia de l'amour et du dévoûment qu'ils avaient montrés pour lui, en ajoutant que le souvenir de leurs actions serait à jamais gravé dans sa mémoire; et pour leur marquer sa satisfaction et leur faire en même temps ses adieux, il embrassa tous les officiers, qui pouvaient à peine retenir leurs larmes, et commanda quelques manœuvres aux soldats qui étaient tristes et inconsolables, et qui défilèrent ensuite devant lui. Dans l'espace de cinq à six jours, l'adjudant-commandant Fontaine, son chef d'état-major, remit à l'adjudant-commandant Périn l'état des troupes. Les généraux Dessalines et Charles Belair eurent l'ordre de se rendre à Saint-Marc avec les débris des bataillons qu'ils

commandaient; le bataillon du troisième régiment, commandé par Lamartinière au Port-au-Prince et le bataillon dit des Gonaïves, dans la ville de ce nom. Le bataillon des grenadiers de sa garde fut envoyé à Plaisance, où commandait alors le général Clausel qui venait d'être promu au grade de général de division. Les deux escadrons de dragons de la garde allèrent au Cap où ils préférèrent tous être licenciés, plutôt que de servir dans la gendarmerie.

Après le départ de ces troupes, Toussaint-Louverture prit la route de d'Ennery qu'il avait choisi pour résidence. Etant dans le haut d'Ennery, une foule de personnes, dont la plupart étaient de l'Arcaye, se mirent à crier en le voyant : « Général, nous avez-vous abandonnés?... » Non, mes enfans, répondit-il, tous vos frères sont sous les armes, et les officiers de tous grades conservés. »

Lorsqu'il fut fixé dans la délicieuse et fertile vallée de d'Ennery, il ne s'occupa qu'à y répandre ses bienfaits, et à réparer et embellir ses habitations. Les Européens, les gens du pays, les géné-

raux et officiers de l'armée française qui venaient le visiter, étaient accueillis avec cette affabilité qui le caractérisait. Exempt de crainte et d'inquiétude, il vivait au sein de sa famille, comme s'il eût eu une garde de vingt-cinq mille hommes. Il faisait ses promenades à cheval, et passait souvent au bourg de d'Ennery, où la garnison française lui rendait chaque fois les honneurs militaires.

Tandis que Toussaint-Louverture, sur ses terres de d'Ennery, se livrait avec trop de sécurité aux charmes de la retraite et d'une vie paisible, des trames s'ourdissaient contre lui, sa perte était jurée; mais comme il n'y avait rien à dire sur son compte, il fallait lui supposer les intentions les plus absurdes et les plus invraisemblables. Le général Leclerc se plaignit à lui de ce que le chef de bataillon Sylla, qui était dans la Haute-Plaisance n'avait pas encore reconnu son autorité, ajoutant qu'il allait l'y contraindre par la force des armes. Toussaint-Louverture répondit que quoique le chef de bataillon Sylla eût reçu comme tous les autres l'ordre d'obéir, il valait mieux néanmoins employer

la douceur et la persuasion pour ramener cet officier, que de recourir à la force. Il offrit d'intervenir dans cette affaire, et d'écrire en conséquence à Sylla. Sa réponse fut remise par Placide-Louverture au général Dugua, en l'absence du général Leclerc qui était à l'île de la Tortue. Loin de suivre ce conseil, le général Leclerc fit brusquement attaquer Sylla qui se défendit avec une rare intrépidité, et ce ne fut pas sans peine que le général Clausel parvint à s'emparer de son camp qui était retranché et palissadé. A cette imprudence, le général Leclerc avait ajouté celle d'ordonner au bataillon des Gonaïves qui était dans le pays de ce nom, d'aller joindre le général Clausel à Plaisance, pour marcher contre Sylla. Ce bataillon refusa hautement de se battre contre ses anciens compagnons d'armes, et se dispersa dans les bois quand il fut près de Plaisance.

Le général Leclerc, comme s'il eût dû s'en prendre à d'autre qu'à lui-même, écrivit à Toussaint-Louverture au sujet de la dispersion du bataillon des Gonaïves. Toussaint-Louverture répondit ce

qu'il fallait répondre: qu'il était hors de bon sens de supposer qu'il voulût continuer la guerre avec le seul bataillon des Gonaïves à la tête duquel il n'était pas.

Ce fut Isaac-Louverture qui apporta sa lettre au général Leclerc. Celui-ci dans un entretien qu'il eut avec ce jeune homme, se disculpa aux dépens du général Dessalines, qui n'était après tout, que l'instrument de sa politique. Il dit que c'était ce général qui avait accusé Toussaint-Louverture de la résistance de Sylla et de la résolution qu'avait prise le bataillon des Gonaïves à Plaisance; et pour preuve, le général Leclerc fit voir à Isaac-Louverture des lettres signées Dessalines, qui contenaient toutes ces imputations, lesquelles étaient évidemment fausses. Dessalines qui avait été mandé par le général Leclerc au Cap, ne tarda point de s'y rendre. Le général Leclerc lui fit présent d'une paire de pistolets, d'un sabre et d'une centaine de portugaises. C'est ainsi qu'il récompensa la bassesse de Dessalines à qui Toussaint-Louverture l'avait obligé auparavant de donner du service.

C'était la moindre des choses que Toussaint-Louverture eût faites pour Dessalines : à la recommandation du colonel Bonnaventure, il l'avait mis dans ses guides, en 1794, et l'avait élevé successivement à tous les grades militaires ; et le général Dessalines, qui lui devait tout, fut, sans pudeur et sans remords, son accusateur et son calomniateur.

Le général Leclerc, de son côté, ne se fit point scrupule de prévenir Toussaint-Louverture contre Dessalines ; le lendemain de son entrevue avec ce général qui avait été gagné, flatté et caressé par lui, à qui il avait fait des présens pour le mettre entièrement dans ses intérêts, il recommanda à Isaac-Louverture de raconter à son père la conduite de Dessalines, et de lui dire que Christophe avait des sentimens bien différens. Ensuite il lui remit une lettre pour Toussaint-Louverture. Le général Leclerc le priait dans cette lettre, à cause de la parfaite connaissance qu'il avait des localités, de donner des conseils au général Brunet, commandant des Gonaïves, quant il le verrait, relativement au cantonnement des troupes de sa division, afin que, dans l'intérêt

de tous les habitans, elles ne commissent point de dégâts. Toussaint-Louverture, quelques heures avant que cette lettre ne lui parvînt, avait été averti par plusieurs personnes des Gonaïves, que deux frégates françaises y étaient arrivées portant des troupes de débarquement; et que le bruit courait que ces troupes devaient coopérer à son arrestation. Quelques-uns des officiers français de la garnison de d'Ennery lui avaient positivement assuré qu'ils tenaient d'un aide-de-camp du général Leclerc, envoyé en mission près du général Brunet, que ce dernier avait ordre de l'arrêter.

Les généraux Paul-Louverture et Vernet, qu'on avait sans doute prévenus du dessein du général Leclerc, lui avaient envoyé dire avec mystère, que le général Vernet avait un secret important à lui confier, et qu'il suivrait de près la personne qui lui donnerait cet avis.

Ces avertissemens venus de tous côtés, étaient, dans ces conjonctures, plus que suffisans pour déterminer Toussaint-Louverture qui était doué d'un esprit si fin et si pénétrant, et qui, d'ailleurs, avait

un si grand courage, à pourvoir à son salut. Quelqu'un le lui ayant conseillé, il répondit que s'exposer pour sa patrie lorsqu'elle était en péril, était un devoir sacré; mais que la troubler pour épargner sa vie, était une action peu glorieuse.

Toussaint-Louverture, qui avait auparavant l'intention d'aller aux Gonaïves, partit pour cette ville aussitôt qu'il reçut la lettre du général Leclerc; en passant au bourg de d'Ennery, il lui fut facile de s'apercevoir de l'orage qui se formait contre lui: la garnison française, contre sa coutume, garda un morne silence, et ne lui rendit point les honneurs militaires. A une lieue de distance du bourg de d'Ennery, il rencontra, à l'endroit appelé la *Coupe à Pintade*, un courrier du général Brunet qui lui remit une lettre dans laquelle le général le priait, lui et toute sa famille, de venir à une fête qu'il leur avait préparée aux Gonaïves. Cette lettre, jointe aux confidences des officiers français de la garnison de d'Ennery, et à ce qu'avaient mandé du Cap, des parens, et des Gonaïves, des amis dévoués, était, pour ainsi dire, un corollaire de la vérité qui jaillissait de toutes

parts : Toussaint-Louverture vit le danger sans le craindre. Il lut cette lettre et continua sa route. Etant à l'habitation Bérenger, il fit distribuer aux cultivateurs qui avaient sauvé une partie de ses effets, lors de l'invasion du général Leclerc aux Gonaïves, tout l'argent qu'il avait dans le moment à sa disposition; ensuite il alla à l'habitation Georges où était le général Brunet. Ils s'entretenaient ensemble, lorsque ce général le pria de l'excuser et sortit. Un instant après, entrèrent dans la salle où était Toussaint-Louverture, dix-huit à vingt officiers le sabre et le pistolet à la main. Toussaint-Louverture les prit pour des assassins et se leva. Il tira son sabre, décidé à leur vendre chèrement sa vie. Alors le colonel qui était à la tête de cette troupe d'officiers, voyant qu'il les attendait avec intrépidité, toujours debout à la même place, s'avança vers lui l'arme baissée, et lui dit : Général, nous ne sommes point venus ici pour attenter à vos jours. Nous avons seulement l'ordre de nous assurer de votre personne. A ces mots Toussaint-Louverture remit son sabre dans le fourreau. Depuis l'habitation Georges où il



fut arrêté, jusqu'aux Gonaïves, il y avait des troupes placées de distance en distance, tout le long de la route. A minuit, on le mena aux Gonaïves, où il fut embarqué à bord de la frégate la *Créole*. Le digne officier qui la commandait fut touché jusqu'aux larmes du sort de cette victime de la trahison et de la perfidie. Il fit voile vers le Cap; il eut pour Toussaint-Louverture toutes sortes d'attentions, ainsi que pour le chef de bataillon Néron et d'autres officiers qui furent arrêtés le même soir aux Gonaïves. Il offrit du linge et de l'argent à ces officiers. Ils acceptèrent le linge et refusèrent l'argent. Etant près du Cap, il gouverna sur le vaisseau le *Héros*, qui louvoyait à la hauteur de cette ville. Ayant annoncé à Toussaint-Louverture qu'il avait ordre de le déposer à bord de ce vaisseau: Adieu, capitaine, lui dit-il en l'embrassant, je me souviendrai de vous jusqu'à mon dernier soupir. Ensuite il descendit dans un canot qui le porta à bord du *Héros*, où son fils, Saint-Jean Louverture, élève de M. Grenville, et embarqué au Cap par l'ordre du général Leclerc, vint se jeter à son cou en fondant en larmes. Le

vaisseau le *Héros* continua de louvoyer devant le Cap, attendant le reste de la famille.

Placide-Louverture et l'aide-de-camp César qui avaient accompagné Toussaint-Louverture aux Gonaïves, et qui, n'ayant pu le suivre, étaient restés en arrière, furent, en retournant à d'Ennery, arrêtés le lendemain à la *Coupe à Pintade*. La femme du colonel qui commandait ce poste et d'autres dames françaises qui étaient présentes à leur arrestation, versèrent des larmes d'attendrissement, en voyant conduire ces jeunes gens aux Gonaïves, où ils furent embarqués à bord de la frégate la *Guerrière*, dont Gimont, le même qui était au Grand Cahos avec l'adjudant-commandant Sabbès, était un des lieutenans.

Isaac-Louverture était à d'Ennery sur une habitation où Toussaint-Louverture, à cause des réparations qu'on y faisait, se tenait ordinairement. Il lisait, vers les sept heures du matin, ignorant que son père eût été arrêté la veille aux Gonaïves. Tout-à-coup il entendit une vive fusillade, suivie de cris épouvantables. Il sortit de la maison pour voir ce

que c'était, et se tint devant la porte. Il vit des cultivateurs, des domestiques, des femmes et des enfans effrayés, qui couraient çà et là, et trois à quatre cents soldats français qui les poursuivaient en faisant feu sur eux. Les balles sifflaient autour de lui. Un jeune homme entra précipitamment dans la maison, prit les armes et le chapeau d'Isaac-Louverture, et les lui présenta, en le pressant de fuir. Mais Isaac-Louverture qui croyait qu'il n'avait plus de père, voulut aussi mourir.

Il resta et attendit la mort avec courage. Un lieutenant et une douzaine de grenadiers s'approchèrent de lui et lui dirent qu'il était leur prisonnier. Vint ensuite le chef de bataillon Pesquidon qui lui apprit que Toussaint-Louverture avait été embarqué aux Gonaïves; qu'il avait l'ordre du général Brunet de l'y mener lui et toute sa famille, et que l'avant-garde de son détachement n'avait tiré sur les gens de l'habitation qu'au refus qu'ils avaient fait de lui ouvrir les barrières. Pendant ce temps-là, un aide-de-camp du général Brunet, entré dans l'appartement de Toussaint-Louverture, enfonça des armoires

et un secrétaire; s'empara de l'argent, du portefeuille et de tous les papiers qui lui tombèrent sous la main. Après quoi Isaac-Louverture fut conduit au bourg de d'Ennery; il y trouva le chef d'escadron Monpoint qui, ayant été invité à déjeûner par le chef de bataillon Pesquidon, avait été arrêté quelques heures auparavant. Un quart d'heure après, le chef de bataillon Pesquidon se dirigea sur l'habitation où était l'épouse de Toussaint-Louverture, Isaac étant placé à l'avant-garde au milieu des sapeurs. Cette dame à qui un cultivateur de l'autre habitation racontait ce qui s'était passé ne tarda point à en avoir la preuve devant les yeux. Elle aperçut, à l'entrée de l'habitation, son fils qui venait à elle entre deux haies de soldats. Les sentimens de l'amour conjugal et maternel étaient plus forts dans son cœur que la crainte.

Quand son fils fut dans l'intérieur de la maison, elle s'élança à son cou, l'embrassa tout émue en lui demandant qu'était devenu son père. Madame, lui dit alors le chef de bataillon Pesquidon, ne craignez rien pour votre époux : je suis chargé de vous

fournir une escorte afin que vous l'alliez rejoindre. L'aide-de-camp du général Brunet, sous prétexte de chercher des papiers, se mit aussitôt à parcourir tous les appartemens, remplissant ses poches de dentelles et de bijoux. Il entra dans un oratoire où il y avait une vierge richement vêtue et dont le collier et les pendans-d'oreille étaient en perles. Elle avait une pierre précieuse au doigt : une couronne d'or brillait sur sa tête. Cette vierge était un présent que le général Clairveaux, brave et excellent officier et parfait honnête homme, avait fait à l'épouse de Toussaint-Louverture. L'aide-de-camp du général Brunet trouva qu'il était contre toute bienséance que cette vierge eût une couronne, et surtout une couronne d'or. Son premier mouvement fut de l'en dépouiller et de lui donner des soufflets, en proférant des paroles grossières et dégoûtantes. Le chef de bataillon Pesquidon lui fit remettre à sa place cette couronne, laquelle disparut un moment après.

Le même aide-de-camp, en continuant de fouiller partout, prit le plumet et les éperons d'Isaac-Louverture, et osa paraître devant ce jeune homme,

ayant ce plumet sur la tête. Isaac-Louverture, plein d'une juste indignation, le lui arracha, en lui disant : C'est trop insulter au malheur. Le chef de bataillon Pesquidon, témoin de cette scene, ne réprimanda fortement cet aide-de-camp, que pour montrer qu'il est plus facile de prêcher la modération, que d'être modéré soi-même.

Il aperçut dans un cabinet, sur une toilette, un vase de *coco* artistement travaillé, doublé en or et entouré de bas-reliefs représentant quelques-unes des victoires et des belles actions de Toussaint-Louverture. Ce vase avait été donné par la ville du Port-au-Prince à ce grand homme, qui en fit présent à sa nièce, aujourd'hui sa belle-fille. Cette jeune demoiselle y était fort attachée. Le chef de bataillon Pesquidon fut tellement ébloui de la beauté et de la magnificence de ce vase, qu'il ne put s'empêcher de le demander à l'épouse de Toussaint-Louverture, et il le demanda avec tant de grâce et tant d'instance, que cette dame décida sa nièce, à qui il appartenait, à le lui donner.

Elle passa ensuite dans son appartement pour

s'habiller; et, lorsqu'elle eut fini, elle envoya dire au chef de bataillon Pesquidon, qu'elle, son fils et sa nièce étaient prêts à partir. Il fallait avoir un cœur de rocher pour n'être pas attendri par les pleurs et les gémissemens des hommes, des femmes et des enfans qui étaient présens et qui déploraient son sort, lorsqu'elle allait quitter pour toujours son pays, une partie de sa famille et sa demeure, qui était celle de la bienfaisance et de l'hospitalité. Ces hommes, ces femmes et ces enfans, dans l'excès de leur douleur, exprimèrent leur crainte et leurs regrets, avec l'accent de la sensibilité : Madame, s'écrièrent-ils d'abord en s'adressant à elle, vous partez ? nous ne vous reverrons jamais ! Puis au commandant du détachement, ah! du moins, Monsieur, ne la tuez point, ne tuez point ses enfans. Ils croyaient tous que Toussaint-Louverture était mort.

Cette femme, qui était digne de ces marques d'attachement et d'amour, sortit de chez elle sans rien emporter. Elle laissa tous ses effets, dont le chef de bataillon Pesquidon lui avait promis de faciliter le

transport aux Gonaïves. Elle, son fils, sa nièce et le chef d'escadron Monpoint y arrivèrent la nuit sous l'escorte d'un détachement commandé par le capitaine Flamand, et furent embarqués à bord de la frégate la *Guerrière*, où étaient déjà Placide-Louverture, le chef d'escadron Morisset et l'aide-de-camp César. Cette frégate ayant attendu vainement pendant quatre à cinq jours les effets de madame Toussaint-Louverture, leva l'ancre et joignit devant le Cap le vaisseau le *Héros*, à bord duquel passèrent l'épouse de Toussaint-Louverture, ses fils et sa nièce. La famille étant réunie à son chef, le *Héros* se dirigea vers la France. Laissons-le voguer sur les abîmes de l'océan avec cette famille infortunée. Voyons ce qui se passa à Saint-Domingue après le départ de celui qui l'avait élevée au comble de la gloire et de la prospérité.

Dès que l'enlèvement de Toussaint-Louverture fut connu, le général Charles Belair, dans les montagnes de Saint-Marc; le colonel Sans-Souci, à Valière; le chef de bataillon Noël, au Dondon, prirent les armes comme d'un commun accord, et donnè-

rent le branle à la population de ces contrées. Ce dernier alla même jusqu'à d'Ennery, renversant tout ce qui s'opposait à son passage, et grossissant sa troupe à chaque pas.

Une multitude d'hommes et de femmes qui le suivait, faisait retentir toutes les collines de d'Ennery, à la vue de la garnison française, de ses cris de désespoir, de vengeance et d'indignation, en redemandant Toussaint-Louverture. Le colonel Sans-Souci n'eut pas plus tôt tiré l'épée, qu'il fut arrêté ainsi que l'adjudant-général Baradat, par le général Christophe, à la Grande rivière, envoyé au Cap et embarqué pour France; le général Charles Belair était à la tête d'un parti considérable de milices et d'un bataillon de troupes de ligne commandé par La Rose, lorsque le général Dessalines, qui sortait du Cap et qui était envoyé contre lui par le général Leclerc, vint dans les montagnes de Saint-Marc, où il était campé, et demanda à entrer en pour-parler avec lui. Charles Belair alla le trouver, croyant, malgré la haine et les inimitiés qui existaient entre eux, qu'il pouvait alors exister aussi une

conformité de pensées et de sentimens : il se trompa. Il tomba dans le piège que lui avait tendu Dessalines. On se saisit de sa personne. Il fut conduit au Cap avec sa femme, et ils y furent fusillés tous deux ensemble. C'est ainsi que périt Charles Belair, victime de son dévoûment pour Toussaint-Louverture, et de son trop de confiance en Dessalines. Modèle de l'amitié, il joignait, à un très haut degré, la bravoure et les talens militaires, à la bonté et à toutes les qualités qui constituent l'homme vraiment aimable et humain. Toussaint-Louverture qui l'aimait beaucoup et qui avait l'art de dire des choses agréables, satisfait de la manière dont Charles Belair s'était conduit dans une affaire, lorsqu'il était son aide-de-camp, lui dit en riant, après l'action : Charles, vous avez servi aujourd'hui comme un *Labiénus*. Général, lui répondit-il, j'espère que je vous serai plus fidèle qu'il ne l'a été à *César*. Il l'a prouvé par sa mort. Ses anciens collègues, les généraux *Dommage* et Maurepas, qui avaient été employés auprès de Toussaint-Louverture, le premier, en qualité d'aide-de-camp, le second, d'officier d'état-major,

périrent d'une manière différente : le brave, le malheureux général *Dommage* (1)...... Il vécut avec honneur, il ne méritait pas une mort infâme. Le général Maurepas, embarqué à bord d'un vaisseau, lors de l'évacuation de Saint-Domingue, se vit arracher la vie au milieu de la mer, qui fut le tombeau de ce guerrier, de sa femme, de ses enfans, de ses parens, du colonel du 9e, et de presque tout ce régiment, ainsi que de Jean-Pierre-Louverture. L'oncle de ce jeune colonel, le général Paul-

(1) Sa femme fut pendue à ses côtés. Il s'appelait auparavant Rousseleau. Ayant reçu dans une affaire un coup de feu qui lui fracassa l'index de la main droite, Toussaint Louverture dont il était aide-de-camp et à côté duquel il avait été blessé, prit son mouchoir de poche et lui banda la main en exprimant ses regrets par ces mots : « C'est dommage !... c'est dommage !... » Depuis ce temps le nom de *Dommage* lui est resté. Il n'était pas le seul officier de Saint-Domingue qui eût reçu un surnom à la guerre : et parmi un grand nombre, nous citerons le chef de bataillon Toussaint. Le 1er bataillon du 1er régiment qu'il commandait s'étant signalé dans la guerre contre les Anglais, au combat de *Triano*, Toussaint-Louverture dit au chef de bataillon Toussaint, en passant sur le front du 1er bataillon du 1er régiment, *votre bataillon s'est fort bien conduit : vous êtes Toussaint le brave !...*

Louverture, qui était plein de valeur, de modestie et d'humanité, enlevé secrètement chez lui au Cap, eut le même sort que le général Maurepas. Sa mort suivit de près celle de sa femme et de son fils; ils furent poignardés à bord d'un bâtiment, elle et son fils, qui croyait éviter la mort et le fer des assassins en se réfugiant dans les bras maternels: et ensuite précipités tous les deux dans les flots avec un aide-de-camp de Toussaint-Louverture, Marc-Coupé, qui fut égorgé le même jour à bord de ce bâtiment.

Eloignons-nous de ces scènes d'horreur et de carnage, de ces rivages souillés du meurtre de ces innocentes victimes dont les cris plaintifs se faisaient entendre parmi les mugissemens d'une mer ensanglantée. Suivons le vaisseau le *Héros* dans sa course vers l'Europe.

Toussaint-Louverture, qui avait un excellent tempérament, ne fut point malade sur mer. Il imposa un jour silence au chef de division Savary, qui commandait le *Héros*, et qui, oubliant qu'il en avait un à son bord, s'était fait un plaisir de diva-

guer sur les affaires militaires et politiques de Saint-Domingue.

La traversée se fit très rapidement; car au bout de vingt-cinq jours, les côtes de la Bretagne furent aperçues; et le vaisseau le *Héros* mouilla à la rade de Brest. Comme il y avait parmi l'équipage quelques hommes de morts en route, le *Héros* fut obligé de faire quarantaine. Pendant ce temps-là le vaisseau l'*Aigle* arriva de Saint-Domingue, ayant à son bord le chef de bataillon Chancy, neveu et aide-de-camp de Toussaint-Louverture. Son oncle, sa tante, ses cousins et sa sœur qui l'a tant aimé et tant pleuré, ignoraient qu'il fût à bord de ce vaisseau, quoique l'*Aigle* eût mouillé tout près du *Héros*. Chancy, emmené par mer à Toulon, dut à l'amiral Gantheaume de n'avoir pas été envoyé à l'île d'Elbe. La quarantaine achevée, le brick la *Nayade* eut l'ordre de mener Placide-Louverture à Belle-Ile en Mer, où était détenu l'adjudant-général Belley, avec lequel il se consola. Cet infortuné vieillard, qui était plein d'énergie et de probité, finit sa carrière à Belle-Ile-en-Mer.

Environ cinq jours après le départ de la *Nayade*, une douzaine d'officiers de gendarmerie vinrent chercher Toussaint-Louverture, à bord du Héros. Après qu'il eut fait un éternel adieu à son épouse et à sa famille, qui lui répondirent par des larmes; il descendit avec ces officiers et le fidèle Plaisir (1), son domestique, dans une embarcation, près de Landernau, où il était attendu par un adjudant-commandant, deux compagnies de cavalerie, et deux voitures; il monta dans celle qui lui était destinée, et dans laquelle se plaça, sur le devant, cet adjudant-commandant. Plaisir entra dans l'autre voiture. Toussaint-Louverture, escorté par ce détachement de cavalerie, partit pour Morlaix.

Le lendemain, lorsqu'il passa à Guingamp, des officiers français qui avaient servi sous lui à Saint-Domingue, et qui étaient alors incorporés dans le 82e de ligne en garnison dans cette ville, sachant que c'était lui que l'on conduisait, prièrent le commandant du détachement de faire arrêter la voiture (2).

(1) Lettres de Plaisir.

(2) Lettres du capitaine Deschamps.

Ils s'élancèrent à la portière, et embrassèrent leur ancien général avec attendrissement. Ces officiers s'appelaient Majeante, Sigad, etc., etc., capitaines au 82e de ligne. Les autres officiers de ce corps, qui étaient présens, et parmi lesquel on doit citer le lieutenant Deschamps, suivirent leur exemple (1).

Dans toutes les grandes villes où Toussaint-Louverture s'arrêta, il reçut la visite des principales autorités, jusqu'au château de Joux, où il fut enfermé pour n'en plus sortir.

Le brick *la Nayade*, de retour de Belle-Ile-en-Mer, prit à son bord l'épouse de Toussaint-Louverture, ses deux fils, Isaac et Saint-Jean-Louverture, sa nièce et leurs domestiques, et les mena au port de Bayonne. M. Reignac, commissaire principal de ce port, vint les chercher à bord de *la Nayade*, et les conduisit à terre dans un magnifique canot couvert de velours cramoisi; le maire de Bayonne, ses adjoints, toute la garnison de cette place, ayant à sa tête le général Ducos, et une foule considérable

(1) Lettres de Plaisir.

d'habitans bordaient les rives de l'Adour. Le maire offrit son bras à l'épouse de Toussaint-Louverture. Elle, ses fils et sa nièce furent conduits avec pompe entre deux haies de troupes, à l'ancien évêché de Bayonne, où des appartemens leur avaient été préparés. Le lendemain ils reçurent la visite du général Ducos, du maire de la ville et du commissaire de la marine. Le jeune Esther-Berthier ayant appris qu'Isaac-Louverture, son condisciple, se trouvait avec sa famille dans les murs de Bayonne, guidé par l'amitié, vola aussitôt dans les bras de son ami. L'adjudant-général Dubuisson, natif de Bayonne, ancien aide-de-camp de Toussaint-Louverture, arrivé depuis peu des prisons d'Angleterre, s'empressa d'aller assurer l'épouse, les fils et la nièce de Toussaint-Louverture, de la part qu'il prenait à leurs malheurs, et combien il aimait en eux tout ce que son général avait de plus cher. Cet officier était du nombre de ces trois cents hommes du régiment de Béarn qui, après que Toussaint-Louverture eut conquis la Marmelade, en 1794, avaient pris du service sous lui, à cause de sa magnanimité, et de sa grande ré-

putation. On les appelait la *Garde Béarnaise*, parce qu'ils faisaient le service au quartier-général.

L'adjudant-général Dubuisson avait été blessé à côté de Toussaint-Louverture lorsque celui-ci, accompagné de quelques officiers de son état-major, se fit jour, le sabre à la main, à travers quinze cents mutins qui l'avaient enveloppé et avaient tiré sur lui à bout portant, au camp de Barade. Ils avaient à leur tête le brigadier Thomas de Limbé, homme turbulent et factieux, et le principal auteur de ce soulèvement, dans lequel le plus jeune frère de Toussaint-Louverture, le colonel Pierre-Louverture, généralement estimé pour sa rare bravoure, ses talens militaires et ses vertus, perdit la vie à la fleur de son âge.

Pour revenir à l'adjudant-général Dubuisson qui nous a entraîné dans ces digressions, il n'était jamais si content que lorsqu'il avait l'occasion de voir Isaac-Louverture et ses parens. Tout décélait en lui l'homme reconnaissant et sensible.

On peut en dire autant d'un autre compagnon d'armes de Toussaint-Louverture, d'un vieux guer-

rier, du général Bédos, qui, dans sa tournée à Bayonne, en qualité d'inspecteur des vétérans, dit en pleurant à madame Toussaint-Louverture et à ses enfans : « Si mes vœux étaient exaucés, personne ne serait plus heureux que vous. »

Une dame très respectable de Saint-Domingue, madame Egé, arrivée de cette île avant qu'elle fût évacuée par les Français, se conduisit, en passant à Bayonne, de manière à ne jamais laisser oublier son nom à la famille de Toussaint-Louverture.

Ces consolations, qui lui avaient été prodiguées par des âmes élevées, étaient précieuses, surtout dans une position où l'on acquiert difficilement de nouveaux amis, et où il est rare que le zèle des anciens ne se refroidisse. Il fallait que ceux qui allaient voir la famille de Toussaint-Louverture eussent une permission du général commandant la place de Bayonne.

Toussaint-Louverture, prisonnier au château de Joux, contre la foi des traités, n'avait pas le même avantage. Il n'avait aucune communication au-dehors ; au-dedans, personne ne pouvait le voir et

lui parler, excepté le commandant du château et son secrétaire. (1)

Les généraux Martial-Besse et Rigaud qui étaient aussi prisonniers au même château, avaient recours au commandant de Joux, pour avoir des nouvelles de la santé de Toussaint-Louverture et lui faire part des sentimens que leur inspirait le malheur commun (2). Il agit de même à leur égard. Toussaint-Louverture, à l'époque de la conclusion du traité qui eut pour lui et son pays de si funestes résultats, fit la réponse suivante à un officier supérieur qui lui avait annoncé, de la part de Leclerc, que le général Rigaud avait été embarqué: « C'était contre moi qu'on avait amené ici ce général, ce n'est pas pour moi qu'on l'a embarqué; je plains son sort. » Il ne pensait pas alors que lui et le général Rigaud dussent se trouver dans une même prison, sur les frontières de la Suisse.

Toussaint-Louverture, accoutumé à braver la mort dans les combats, supporta courageusement

(1) Lettre de M. Jeanin, secrétaire du commandant de Joux.

(2) Fait raconté par le général Rigaud, à Agen, en 1804.

les vicissitudes humaines et les rigueurs de la captivité. Séparé de sa famille, il n'avait que Mars-Plaisir pour lui donner des soins, et pour être pendant quatre mois le témoin de sa grandeur d'âme.

On lui arracha ce fidèle domestique, et il resta seul avec son courage. Il lui fut annoncé par l'ordre du gouvernement français, qu'il fallait qu'on éloignât Mars-Plaisir de lui. « Porte, dit-il en l'em-« brassant, mes derniers adieux à ma femme, mes « enfans et ma nièce. Console-toi de cette cruelle « séparation, et pars avec l'assurance de mon amitié « et du souvenir que je conserverai de tes services « et de ton dévoûment. » Plaisir fut chargé de chaînes et conduit de brigade en brigade jusqu'à Nantes, où il fut mis en prison et au secret (1). Fatigué de souffrir, il fit une pétition adressée au gouvernement français, et dans laquelle il demanda à être jugé, en disant que si c'était un crime d'être attaché à un si bon maître, on pouvait le condamner à mort. Au bout de trois mois on le tira de prison; il fut mis à Nantes pendant long-

(1) Lettres de Plaisir.

temps sous la surveillance de la haute police ; ensuite il obtint d'aller gagner sa vie à Paris. Il est maintenant au sein de sa famille au Port-au-Prince, jouissant de l'estime due au malheur et à la fidélité.

Toussaint-Louverture mourut au château de Joux, environ trois mois après le départ de Mars-Plaisir. Sa famille, en deuil et dans la plus grande désolation, fut transférée de Bayonne à Agen, sous prétexte qu'elle avait l'intention de s'évader. Dès les premiers jours de l'arrivée de cette famille à Agen, et pendant tout le temps qu'elle y a demeuré, elle trouva en mesdames de Clairefontaine et Dupérier, tout ce qui peut consoler dans l'adversité, une amitié vive et constante. Modèles des belles âmes, l'une continue à être sur la terre l'image de la vertu; l'autre repose au séjour de l'immortalité qui en est la récompense.

Saint-Jean-Louverture qui avait dit, en apprenant la mort de son père, qu'il n'y survivrait pas, mourut à Agen d'une maladie de langueur. Ce jeune enfant expira dans les bras de sa cousine qui n'était pas encore l'épouse de son frère, et qui était seule

en état de lui donner des soins, sa mère et son frère étant tombés malades. Sa cousine, qui a un tempérament délicat et qui joint les vertus les plus sublimes à la sensibilité de son sexe, ne le quittait pas un seul instant pendant sa maladie. Elle était jour et nuit au chevet du lit de cet enfant, pour lequel elle eut l'amour et la tendresse d'une mère. La mort de son cousin faillit causer la sienne.

Peu de temps après, toute la famille obtint que Placide-Louverture, qui était à Belle-Ile-en-Mer, vînt résider à Agen avec elle.

Madame Toussaint-Louverture, la meilleure des épouses et des mères, survécut à son époux et à son fils, sans pouvoir vaincre dans son cœur le chagrin qui la rongeait et qui affaiblissait de jour en jour ses facultés morales. Elle mourut en mai 1816, dans les bras de ses fils, Placide et Isaac-Louverture.

NOTES DIVERSES

D'ISAAC,

SUR LA VIE

DE TOUSSAINT-LOUVERTURE.

L'ORIGINE de Toussaint-Louverture mérite d'être connue (1). Il était descendant de Gaou-Guinou, roi puissant en Afrique de la nation guerrière des Arradas. Le père de Toussaint-Louverture second fils de ce roi, fut fait prisonnier dans une guerre, et vendu selon la coutume barbare des Africains. On le conduisit dans la colonie de Saint-Domingue; là, un prince du sang royal qui aurait pu prétendre dans son pays à régner un jour sur sa nation, et qui sans sa captivité, n'aurait dépendu que du roi son père, se vit sujet; c'était du comte de Noé, sur une de ses terres située au haut du Cap. Eloigné de sa patrie, le fils de Gaou-Guinou, n'entendit plus, placé à une distance respectueuse de son père, en face de la cabane royale, les chants mâles et terribles des guerriers de sa nation, dans lesquels ils célébraient la valeur de leur roi et de ses aïeux; mais il en avait conservé le souvenir. Il

(1) En l'an x, quand la perte de Toussaint-Louverture fut jurée, on lui reprocha, dans les journaux, d'être le descendant d'un roi d'Afrique. (Voyez les journaux de vendémiaire et de brumaire de ce temps.)

rencontra dans sa captivité quelques-uns des siens qui, sujets comme lui dans un autre hémisphère, le reconnurent pour leur prince, et lui rendirent des hommages, en le saluant à la manière de leur pays. L'humanité et la bienfaisance adoucirent ses malheurs chez le comte de Noé. Il jouit d'une entière liberté sur les terres de son protecteur. Il eut cinq noirs pour cultiver une portion de terre qui lui fut assignée. La religion catholique devint la sienne; il épousa un femme de son pays qui était belle et vertueuse. Ils moururent l'un et l'autre presqu'en même temps, laissant cinq enfans mâles, dont le plus jeune, qui ressemblait à son aïeul, reçut le nom de Gaou, et trois filles. L'aîné de ces cinq enfans mâles était Toussaint-Louverture, moins illustre par le rang qu'ont occupé ses ancêtres en Afrique, que par lui-même. Nous dirons un mot touchant son éducation.

Il y avait au haut du Cap un noir estimé pour la pureté de ses mœurs et sa probité, et qui n'était point dépourvu de connaissances; il se nommait Pierre Baptiste, il savait le français et le latin sans être néanmoins très versé dans cette dernière langue, et avait même quelques notions de géométrie. Il devait son éducation à la bonté d'un de ces missionnaires qui, en prêchant la morale d'une religion divine, éclairaient et agrandissaient l'esprit humain dans les diverses contrées qu'ils ont parcourues.

Pierre Baptiste, parrain de Toussaint-Louverture, enseigna à celui-ci ce qu'il avait appris à l'école du bon missionnaire, en s'appliquant d'abord à lui faire perdre le goût qu'il avait pour l'histoire aussi bien que pour la langue de ses pères, qu'il parlait avec facilité. Toussaint-Louverture ayant donc reçu quelques rayons de lumière, se conduisit d'une manière admirable dans la révolution qui, terrible comme les volcans des Andes, bouleversa l'île de Saint-Domingue.

A la fin de 1793, Toussaint-Louverture ayant été mis en prison à Vallière par le général Jean François qui était jaloux de l'ascendant qu'il avait sur les esprits, de sa défense du Morne-Perly, contre le chevalier d'Assas, et de ses autres beaux faits d'armes, fut délivré

par le général Biassou. Au sortir de prison, il entra avec 600 hommes d'élite au service du roi d'Espagne, en qualité de maréchal-de-camp sous le marquis d'Almonas, gouverneur de Saint-Raphaël et fit preuve de talens et de génie. Dans ce temps M. Brondicourt était campé au bourg du Dondon, et avait sous ses ordres 1500 hommes de troupes blanches et autant d'auxiliaires noirs et de couleur. M. Pacaud commandait les troupes blanches, M. Raymond les auxiliaires. Les Espagnols craignaient beaucoup pour Saint-Raphaël placé dans le voisinage du Dondon. Toussaint-Louverture entreprit de faire décamper M. Brondicourt. Le marquis d'Almonas qui avait entendu parler de l'habileté et du courage de Toussaint-Louverture, lorsqu'il était major-général de l'armée noire de la partie du nord, fut ravi qu'il se chargeât d'une telle entreprise. Il fournit des armes et des munitions à Toussaint-Louverture qui n'avait que 600 hommes de troupes noires disciplinées, et un assez grand nombre de gens mal armés du Dondon et de la grande-Rivière. Toussaint-Louverture à leur tête s'approche du bourg du Dondon, et intercepte la route qui conduit au Cap. Le lendemain, ayant aperçu du mouvement dans les retranchemens de M. Brondicourt, il jugea que l'intention de son adversaire était d'en venir aux mains ou d'évacuer le bourg du Dondon pour se porter sur le camp de Perly, afin de se rapprocher de la Marmelade. Toussaint-Louverture fait ses dispositions en cas d'une attaque; ensuite il part à la tête de 300 hommes d'élite, et, en passant à travers des sentiers détournés et des précipices affreux, il va les placer très avantageusement en embuscade entre le Camp du Dondon et celui de Perly, sous les ordres de son aide-de-camp Charles Belair, officier intrépide et intelligent, ensuite il retourne joindre ses troupes qui faisaient face au Dondon, dans la ferme résolution de combattre dans la position qu'il occupait, ou de poursuivre M. Brondicourt s'il évacuait la sienne. Depuis cinq heures du soir on ne fit que s'observer jusqu'à la nuit close qu'attendait M. Brondicourt comme devant favoriser sa retraite. Il chargea en conséquence M. Pacaud, son lieutenant, du

soin de l'effectuer, et précéda vers minuit ce mouvement rétrograde dans la direction du camp de Perly, escorté seulement de quelques officiers, croyant la route libre et militairement inaccessible à son ennemi, à cause de la disposition des lieux. Ce ne fut qu'en tombant entre les mains du vigilant Charles Belair qu'il s'aperçut de son erreur, de la grandeur du péril et de la hardiesse de Toussaint-Louverture. M. Brondicourt surpris et enveloppé fut fait prisonnier avec toute sa suite, et conduit au quartier général de Toussaint-Louverture. Celui-ci était absent; on envoya aux avant-postes lui annoncer cette nouvelle. Toussaint-Louverture de retour à son quartier général traita fort honorablement M. Brondicourt, et exhorta le chef de tant de braves gens à ne point exposer inconsidérément ses soldats, attendu que la défense serait inutile. A quoi M. Brondicourt répondit, que s'il était prisonnier, ses soldats ne l'étaient pas; que, quoique entourés d'ennemis auxquels il faudrait faire face de tous côtés, l'honneur leur prescrivait avant tout, de brûler au moins une amorce et de croiser la bayonnette, et que c'était dans cette intention qu'il demandait la faculté d'expédier un courrier à M. Pacaud. J'admire trop votre courage, reprit Toussaint-Louverture, pour ne pas consentir à ce que vous desirez; mais, j'admirerais encore plus votre humanité, si toute retraite étant coupée à vos troupes, vous donniez l'ordre d'éviter l'effusion du sang. Sur ces entrefaites, arriva un officier envoyé par M. Pacaud à M. Brondicourt pour lui demander ses derniers ordres; Charles Belair qui paraissait en force, ayant arrêté son avant-garde et l'ayant assuré que M. Brondicourt était prisonnier. Celui-ci touché de la magnanimité de Toussaint-Louverture et de la position pénible de ses soldats, ordonna à M. Pacaud de ne point tirer l'épée et de céder à la force en réclamant les honneurs de la guerre. M. Pacaud capitula conformément à cet ordre; il entra au grand Bassin, quartier général de Toussaint-Louverture, tambour battant, drapeaux déployés et mèches allumées. On vit alors dans le camp de Toussaint-Louverture ce qui ne s'est pas vu souvent: les vainqueurs

voyant entrer les vaincus dans cet appareil imposant, tremblèrent devant eux, et il ne s'en fallait pas beaucoup qu'ils n'eussent pris tous la fuite, si la contenance de leur général ne les avait rassurés. Cela n'était pas étonnant. C'était pour la première fois qu'un tel bonheur leur était arrivé dans la guerre. M. Pacaud et sa troupe défilèrent sous l'escorte d'un faible détachement, avec leurs bagages, (tous les officiers conservant leurs épées) vers Saint-Raphël, où était déjà arrivé M. Brondicourt. Le marquis d'Almonas écrivit à Toussaint-Louverture une lettre de remercîment et de satisfaction au sujet d'un évènement si extraordinaire.

Toussaint-Louverture encouragé par le succès d'une entreprise où la fortune s'était plue à couronner son habileté, forma le projet de conquérir la Marmelade, d'Ennery, Plaisance et les Gonaïves.

Sans avoir de cartes topographiques de ces contrées, à l'exemple des capitaines de l'antiquité, des Lucullus, des Pompée et des César, il s'en fit une; il figura sur du papier, d'après les renseignemens divers des gens qui connaissaient ces pays, leur étendue, leurs distances respectives, la direction des montagnes et des rivières, et tout ce qu'il y avait de remarquable comme défilés etc., etc. — Il marche à la conquête de la Marmelade, contrée adjacente au Dondon. Il prend d'assaut sous le feu plongeant de leurs défenseurs, le Camp de Perly situé en avant du Dondon et celui de la Crète à Pin barrière formidable de la Marmelade. Il entre dans ce pays, ayant divisé ses troupes en deux corps; il donne le commandement de la droite au colonel Desrouleaux qui avait passé dans ses rangs, prend celui de la gauche et attaque la position du colonel Vernet dont le bourg de la Marmelade, qui était retranché et garni d'artillerie, formait le centre, une partie de l'habitation Guilbeau l'extrême droite, et une partie de l'habitation Poparel l'extrême gauche. Au commencement de l'attaque, Jean Baptiste Poparel, commandant de plusieurs compagnies noires de la Marmelade, compromit, en passant à Toussaint-Louverture, la gauche de la position de Vernet, qui évacua la

Marmelade à l'entrée de la nuit, en abandonnant son artillerie qui consistait en une douzaine de pièces de position et de campagne. Toussaint-Louverture rendit compte de la prise de la Marmelade à Don Almonas. Tous les propriétaires blancs de ce pays et de Plaisance, qui s'étaient réfugiés à Saint-Raphaël et dans les autres possessions espagnoles retournèrent à la Marmelade. Toussaint-Louverture nomma au gouvernement de ce pays, pour le civil, les propriétaires blancs, Gilbin et Copet, et pour le militaire, Jean Baptiste Poparel. Il prit pour aides-de-camp, Dubuisson natif de Bayonne, et Birete (1) jeune propriétaire blanc de la Marmelade. Il promut au grade de sous-lieutenant Jaques Maurepas qui était sergent-major dans une compagnie de gendarmerie à pied et l'attacha à son état-major. Trois cents hommes du régiment de Béarn prirent du service sous lui. Toussaint-Louverture avait pour secrétaire Meline, propriétaire blanc de Plaisance, et un blanc nommé Birote et Méharon. Tout le monde était content de lui, on ne parlait que de l'élévation de son génie, de son courage et de sa magnanimité. Ce fut à l'époque de la prise de la Marmelade que le général Desfourneaux éprouva un échec devant Saint-Michel, ville de la frontière espagnole, après avoir été blessé à la main.

Le colonel Vernet ayant évacué la Marmelade, s'était retiré avec ses troupes à d'Ennery et était campé sur l'habitation Pilboro. Le commissaire Polverel qui se rendait dans la partie de l'Ouest, se trouvant alors à la grande rivière de d'Ennery, le colonel Vernet alla lui rendre compte de sa conduite. Polverel mécontent de la prise de la Marmelade, le reçut fort mal. Combien étiez-vous, lui demanda-t-il brusquement, à la défense de la Marmelade? douze cents hommes, répondit le colonel; dites-donc douze cents lâches répliqua Polverel. Vernet (2) furieux, se

(1) Birete remplaça Dessalines au commandement du 4e régiment dans la guerre contre les Anglais et fut tué au Boucassin à la tête de son régiment.

(2) Vernet fut nommé général par Toussaint-Louverture et épousa une nièce de celui-

retia dans son camp et alla grossir les forces de Toussaint-Louverture. Le même commissaire ayant dit en parlant du vainqueur du Dondon et de la Marmelade : Comment, cet homme fait *Ouverture* partout ! Dès ce moment, la voix publique lui confirma le nom de Louverture, qu'il reçut de la victoire, comme Scipion celui de l'Africain ; Gui le Bloud, de Montmorency ; Montemar, de Bitonto. Toussaint-Louverture marche sur d'Ennery ; il rencontre sur l'habitation Larivière, le général Desfourneaux qui revenait de son expédition contre Saint-Michel. Il attaque et repousse ce général vers Plaisance et les Gonaïves, et s'empare successivement des camps d'Audigier et de Mérion, le premier situé à la Grande-Colline, et le second à la grande rivière de d'Ennery. Il poursuit sa marche victorieuse jusqu'aux Gonaïves. Il fait capituler les postes retranchés de la Coupe-à-Pintade, en traitant avec Paul Lafrance et Case, qui commandaient aux Gonaïves. Toussaint-Louverture entouré des colonels Case et Paul-Lafrance et d'une députation du pays, entra aux Gonaïves, où les habitans lui donnèrent des fêtes magnifiques, et alla loger chez le colonel Case qui fut maintenu dans son commandement, ainsi que le colonel Paul-Lafrance. Il nomma lieutenant-colonel, le capitaine Clairveaux (1) qui commandait auparavant un poste à la Coupe à Pintade. Il renvoya à la légion Égalité de l'Ouest, qui avait déjà passé l'Ester, ses malades qui étaient restés aux Gonaïves. Toussaint-Louverture y reçut une députation du commandant Blanc-Casenave de l'Artibonite, qui le reconnaissait pour son chef. La conquête des Gonaïves achevée, Toussaint-Louverture, secondé par le colonel Vernet, tourna ses armes contre Plaisance, dont il se rendit maître après avoir pris plusieurs camps retranchés, entre autres celui de Chatâ ; de là il vole à Saint-Raphaël rejoindre son épouse dont il était séparé depuis sept mois. Le marquis d'Al-

ci : fille d'une sœur aînée qui était propriétaire aux Cayes, avant la révolution. Cette sœur de Toussaint-Louverture avait un cœur excellent et était pleine de générosité.

(1) Il devint ensuite colonel et général sous Toussaint-Louverture.

monas le reçut avec toute la magnificence possible. Il le nomma lieutenant-général des armées et lui donna une épée et une décoration au nom de sa Majesté Catholique, en récompense de ses victoires, qui furent célébrées, par des réjouissances et des combats de taureaux. Ensuite Toussaint-Louverture prit, pour aller à la Marmelade, la route de Saint-Michel, où il fut retenu pendant plusieurs jours par le général don Cabrero, qui lui donna des fêtes aussi belles que celles de Saint-Raphaël et avec qui il visita la position que le général Desfourneaux avait occupée devant Saint-Michel. De-là il se rendit à la Marmelade, où il établit son quartier général. Pendant que Toussaint-Louverture était à la Marmelade, les Gonaïves qu'il avait conquises reçurent la garnison espagnole; le général Biassou alla visiter ce pays avec un faste vraiment asiatique. Le marquis d'Almonas cessa d'être à la tête des affaires à Saint-Raphaël et fut remplacé par le général don Léonard, homme d'un caractère pusillanime et qui n'était revêtu de l'autorité suprême que pour se laisser gouverner. Le général Jean-François dont la haine et la jalousie étaient augmentées par les victoires de Toussaint-Louverture, indisposa le nouveau gouverneur Espagnol contre lui. De concert avec ses partisans, il excita le brigadier Thomas qui commandait le camp de Barade, sous les ordres de Toussaint-Louverture, à attenter à la vie de son chef. Un jour que Toussaint-Louverture était allé au camp de Barade, pour faire mettre en liberté le colonel Baguyot injustement emprisonné par Thomas, quinze cents hommes firent feu sur lui. Il eut le bonheur de n'être pas tué, mais son jeune frère fut blessé à mort et expira sur l'heure. Toussaint-Louverture échappé comme par miracle au piège qui lui était tendu, retourna avec des forces au camp de Barade. La révolte fut apaisée, et Thomas prit la fuite. Après la soumission du camp de Barade, Toussaint-Louverture alla à Saint-Raphaël à la tête d'un nombreux état-major et de quatre cents cavaliers. Don Léonard eut tellement peur, qu'il crut que lui et Saint-Raphaël étaient tombés au pouvoir de l'ennemi. Toussaint-Louverture vit le gouverneur,

se plaignit des machinations de Jean-François, de l'arrestation de Paul-Lafrance par les Espagnols, qui l'embarquèrent aux Gonaïves, de ses mauvais traitemens envers Case et d'autres officiers du pays, ce qui, ajouta-t-il, était contraire aux conventions faites avec les chefs, lors de la prise des Gonaïves, et demanda la réparation de ces injustices. Don Léonard le lui promit et Toussaint-Louverture partit pour la Marmelade. Il y trouva sur l'habitation la Maronnière, Biassou qui était venu des Gonaïves par d'Ennery. Ce général gouverné par son secrétaire La Place, et à qui les liqueurs fortes qu'il aimait à l'excès, faisaient perdre souvent la raison, avait souillé la cause pour laquelle il combattait, en vendant des noirs aux Espagnols pendant son séjour à d'Ennery et à la Marmelade où il était. Toussaint-Louverture eut une entrevue avec lui, et lui fit sentir combien sa conduite était coupable. Biassou l'assura qu'il profiterait de ses avis et n'en continua pas moins ce trafic odieux. Les Espagnols de leur côté ne cessèrent de maltraiter aux Gonaïves les officiers qui avaient été au service de France et qui avaient été employés par Toussaint-Louverture. Plusieurs de ces officiers s'étaient soustraits à la persécution et étaient venus à la Marmelade se mettre sous sa protection. Toussaint-Louverture résolut dès-lors de changer la face des affaires.

En ce temps-là le général Lavaux à la tête des troupes Françaises de la province du Nord, occupait le Port-de-Paix où était son quartier général, le Cap commandé par le colonel Villate, le Port-Français par le colonel Pierrot. Ces villes étaient en proie à la famine et étroitement bloquées par terre et par mer. Ce fut dans une telle position que le vertueux Lavaux parla à un officier Anglais qui lui avait fait une proposition, le langage de l'honneur et de la bravoure ; et que le colonel Villate sommé par les Espagnols de leur livrer le Cap, leur envoya pour toute réponse des paquets de cartouches avec des balles. Toussaint-Louverture en butte à la haine de Jean-François, mécontent de Biassou et de don Léonard, déclara à ce général Espagnol, qu'il quittait le service de l'Espagne ; demanda sa femme qui était à Saint-Ra-

phaël et traita avec le général Lavaux dont il admirait la vertu, les talens, le courage et l'énergie. Toussaint-Louverture envoya des provisions de toute espèce au Cap, et la famine qui désolait cette ville cessa. Sous les ordres du général Lavaux, Toussaint-Louverture chassa de d'Ennery, Biassou, qui était sur l'habitation Larivière et à qui il renvoya ses chevaux, une montre et une tabatière d'or enrichies de diamans, qu'il avait laissés dans sa fuite des Gonaïves, où il fut blessé à la jambe d'un coup de mitraille, et les Espagnols qui allèrent s'établir au Pont de l'Ester. Il assista à la prise du camp de Bertin au Limbé, et mit en fuite au Dondon le général Jean-François, qui s'en était emparé sur le colonel Moïse. Toussaint-Louverture courut le plus grand danger lorsque les Anglais attaquèrent par mer les Gonaïves. Il passait d'une batterie à l'autre, tantôt à pied, tantôt à cheval, pour donner ses ordres et encourager les canonniers, au travers des boulets rouges qui incendièrent cette ville. Par ses soins et sous ses yeux, le 4e régiment ayant pour colonel Dessalines, le 5e Moïse, le 6e Clairvaux, le 7e Desrouleaux, le 8e Blanc-Casenave, furent organisés aux Gonaïves, au Dondon, à l'Artibonite. Il conquit sur les Espagnols, Saint-Raphaël, Saint-Michel, Saint-Ouen, Hinche, Bonique; etc. etc. Il tailla en pièces devant le camp Marchand, dans la plaine de l'Artibonite, les Anglais et leurs légions auxiliaires coloniales et Africaines, qui étaient venus pour s'emparer de ce camp. Par ses campemens dans la plaine de l'Artibonite, et par ses attaques vigoureuses, les Anglais évacuèrent le Pont de l'Ester, toutes les positions retranchées sur la rive droite de l'Artibonite et repassèrent cette rivière. Il surprit au bourg de la Petite-Rivière de l'Artibonite, les Espagnols, commandés par le général Santacilia et qui formaient l'aile droite des Anglais, sous les ordres du général Brisbane; il passa l'Artibonite avec eux et les poursuivit jusqu'aux Verettes, qui tombèrent entre ses mains. Dans cette campagne il dégagea sur la rive gauche de l'Artibonite, le capitaine Lamérens, son aide-de-camp, qui était entouré par six Espagnols, et blessa un soldat ennemi. Dans la campagne

suivante il se rendit maître du Mirebalais et de la personne du marquis d'Espinville, envers lequel il se montra grand et généreux. L'Espagne ayant fait la paix avec la France, Toussaint-Louverture contribua puissamment par ses conseils à faire reconnaître l'autorité du général Lavaux, à la Grande-Rivière, au Grand-Boucan, à Valière, à Sainte-Suzanne et à Sans-Soucy. Tant de succès obtenus dans la plaine de l'Artibonite par sa valeur et son habileté, donnèrent à Toussaint-Louverture la faculté d'aller attaquer Saint-Marc. Il s'empara de la majeure partie de cette ville, mais une troupe de travailleurs qu'il avait menés avec lui ayant mis le feu à quelques maisons, et s'étant répandus çà-et-là pour piller, ainsi que plusieurs soldats, Toussaint-Louverture manqua la ville de Saint-Marc et fut repoussé. Il marcha une seconde fois contre Saint-Marc, qu'il assiégea et qui était protégé par le feu de bâtimens de guerre Anglais. Il s'empara du Fort-Belair et établit une batterie au Morne-Diamant. En aidant les travailleurs à monter au Diamant une pièce de seize, il eut cinq doigts écrasés sous la roue de la pièce. Cet accident n'empêcha point qu'il ne continuât le siège. Les Anglais ayant forcé ses autres postes, l'attaquèrent au Diamant. Toussaint-Louverture le bras en écharpe, soutint le choc des Anglais et chargea à la tête de la compagnie de grenadiers du capitaine d'Antron du 6[e] régiment. Contraint de lever le siège et de battre en retraite, il dut la vie au capitaine d'Antron, qu'il nomma chef de bataillon en présence de son armée. — Peu de temps après, les Anglais comptant sur les renforts qu'ils avaient reçus d'Europe, voulurent s'emparer de toute l'Artibonite et des Gonaïves et ouvrir la campagne par la prise des Verettes où commandait le colonel Valeureux. Toussaint-Louverture marcha à l'ennemi à la tête du 4[e] régiment commandé par Dessalines, du 6[e] par Clervaux, du 7[e] par Desrouleaux, du 8[e] par Christophe-Mornay. Il reprit les Verettes de vive force et remporta une victoire complète sur les Anglais, qui perdirent leurs drapeaux, leurs canons et leurs bagages. On leur fit beaucoup de prisonniers ; leurs meilleurs régimens et la

légion Dessource furent détruits. Le colonel Desrouleaux en les prenant par derrière acheva leur défaite. Saint-Marc fut en deuil, l'Artibonite et les Gonaïves s'en réjouirent. Toussaint-Louverture se signala dans cette affaire ainsi que les colonels qui étaient sous ses ordres. Il reçut plusieurs contusions et fut frappé d'une balle à la plaque de son baudrier. Le 4e et le 6e rentrèrent aux Gonaïves au milieu des acclamations du peuple, ayant des lauriers au bout de leurs fusils.

Environ six mois après le combat des Verettes, arrivèrent de France, en l'an 3, les commissaires Santhonax, Giraud, Raymond et Leblanc. Ce fut à cette époque que Toussaint-Louverture fut nommé général de division.

Le général Lavaux lorsqu'il commandait en chef l'armée de Saint-Domingue, ne parlait qu'avec éloge, dans ses rapports au gouvernement Français, du quartier général de Toussaint-Louverture établi aux Gonaïves. C'était l'asile d'un grand nombre d'émigrés, de propriétaires blancs, de dames françaises et de blanches de Saint-Domingue. Tous étaient secourus, quelques-uns avaient des magasins dans lesquels ils vendaient des marchandises fournies par l'administration et desquelles ils retiraient des bénéfices. C'était à ce quartier général des Gonaïves, que les noirs indépendans du Doco, chez qui la renommée de Toussaint-Louverture était parvenue, envoyèrent des députés au nombre desquels était un de leurs chefs nommé *Mademoiselle*, pour se soumettre à lui, et annoncer qu'ils feraient la guerre aux Anglais. Ces députés avaient passé par le Mirebalais, la Petite-Montagne, et le grand Cahos. Toussaint-Louverture leur fit beaucoup d'accueil ; il leur donna des habits, de la poudre et des armes, et les chargea de présens pour leur chef *Madame*. Comme il y avait parmi eux des Africains de la nation des Arradas,

Toussaint-Louverture leur parla en cette langue; ils furent frappés d'étonnement; ils pleurèrent d'attendrissement et se jetèrent à ses genoux en lui baisant les mains. Toussaint-Louverture, après l'évacuation des Anglais, nomma *Mademoiselle* colonel.

Toussaint-Louverture avait pour maxime, qu'un général ne devait jamais paraître déguisé dans les combats, à la tête de son armée. Aussi portait-il constamment le petit uniforme et le chapeau de général. Au siège de Saint-Marc il alla faire une reconnaissance devant cette ville, en grand uniforme, malgré les boulets et les bombes qui tombaient autour de lui. Le colonel Malenfant se trompe en disant, que Toussaint-Louverture était entré au Port-au-Prince sans épaulettes; Guibre son secrétaire et d'autres officiers qui étaient présens, ont assuré le contraire. Il est vrai qu'il refusa les honneurs qu'on avait voulu lui décerner, mais il connaissait trop bien les convenances pour ne pas paraître en costume.

Un blanc nommé Frémont, qui était officier dans l'état-major de Toussaint-Louverture, ayant passé aux Anglais et ayant pris du service dans les hulans de Dusquesne, fut fait prisonnier à l'Artibonite avec quelques-uns de ces hulans, et reparut avec un air embarrassé devant Toussaint-Louverture, qui lui dit en riant, ah! c'est vous Frémont, vous le voyez, la fortune ne veut pas que vous soyez séparé de moi. Cet officier reprit du service dans la suite et se conduisit en homme d'honneur.

Le fameux colonel de cavalerie Dessalines, l'un des plus beaux militaires qu'on ait vus à Saint-Domingue, ayant eu une jambe

emportée par un boulet de canon et étant sur le point de rendre le dernier soupir, Toussaint-Louverture qui avait la plus grande amitié pour lui, alla le voir et lui dit : mon cher colonel, que puis-je faire pour vous à cette heure? Général, lui répondit-il, j'ai une mère et deux tantes qui sont aux États-Unis d'Amérique, je vous les recommande. Eh! bien je chérirai en elles le brave militaire et l'ami que je perds. Ce fait a été raconté à Bordeaux par madame Morel, tante de ce colonel.

Les habitans des montagnes du Port-de-Paix s'étant insurgés, ayant à leur tête un blanc nommé Magnot et un noir nommé Étienne, Toussaint marcha contre ces insurgés. Il avait deux partis à prendre : les attaquer et les poursuivre à travers les montagnes sans pouvoir les vaincre en masse, ou exposer sa vie pour les soumettre en se présentant à eux. Il choisit ce dernier parti. Suivi de deux aides-de-camp et de quatre guides, il monta à leur camp, il appela Magnot et les autres chefs de l'insurrection; il tira son sabre et leur ordonna, en présence de la multitude saisie d'étonnement et de respect, de descendre sous l'escorte de ses guides. Ensuite il fit rentrer les insurgés dans le devoir et leur donna des fêtes. Il agit avec la même présence d'esprit et le même courage envers ceux du Moustic, à la tête desquels se trouvait un blanc nommé Levasseur.

A la prise du Mirebalais, Toussaint-Louverture poursuivit tout seul dans l'espace d'un quart de lieue, le général Espagnol don Palomar qui courut ventre à terre. Il ramena en retournant au milieu des siens, deux prisonniers Espagnols.

Après le départ du marquis d'Espinville, qui fut fait prisonnier au Mirebalais, pour la Havane, Toussaint-Louverture employa

toutes les personnes qui étaient attachées à ce général et qui étaient restées aux Gonaïves. Il prit pour aide-de-camp Benjamin-Vander, qui était dans l'état-major du marquis; Le Prêtre, ancien secrétaire de M. d'Espinville, qui fut tour-à-tour précepteur des enfans de Toussaint-Louverture, adjudant de place au Port-au-Prince, après l'évacuation des Anglais, puis à Santo-Domingo sous les ordres du général Paul-Louverture.

FIN.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Les précieux mémoires et les notes intéressantes que l'on vient de lire, ont été envoyés à M. Métral, en 1818, quelque temps après la publication de son histoire *de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue.* Cet envoi est confirmé par des lettres d'Isaac-Louverture du 11 juin, 9 et 23 décembre 1818, et 15 février 1819, que nous avons entre les mains. Dans sa correspondance, Isaac charmé du portrait de son illustre père, tracé dans l'histoire de l'insurrection, en cite avec des éloges qu'il ne convient pas de répéter, plusieurs traits comme étant d'une vérité frappante. On prépare une seconde édition de cet ouvrage; la première est épuisée depuis long-temps.



ORDONNANCE DU ROI

Qui concède aux Habitans actuels de la partie française de Saint-Domingue l'indépendance pleine et entière de leur Gouvernement, aux conditions exprimées dans ladite Ordonnance.

A Paris, le 17 avril 1825.

CHARLES, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Vu les articles 14 et 73 de la Charte ;

Voulant pourvoir à ce que réclament l'intérêt du commerce français, les malheurs des anciens colons de Saint-Domingue, et l'état précaire des habitans actuels de cette île ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Les ports de la partie Française de Saint-Domingue seront ouverts au commerce de toutes les nations.

Les droits perçus dans ces ports, soit sur les navires, soit sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel ces droits seront réduits de moitié.

23

2. Les habitans actuels de la partie française de Saint-Domingue verseront à la Caisse générale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant au 31 décembre 1825, la somme de cent cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité.

3. Nous concédons, à ces conditions, par la présente ordonnance, aux habitans actuels de la partie française de l'île de Saint-Domingue, l'indépendance pleine et entière de leur gouvernement.

Et sera la présente ordonnance scellée du grand sceau.

Donné à Paris, au château des Tuileries, le 17 avril de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

Signé CHARLES.

Par le Roi : *le Pair de France, Ministre Secrétaire d'état au département de la marine et des colonies,*

Signé C. DE CHABROL.

Vu au sceau :

Le Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'état au département de la justice,

Signé C. DE PEYRONNET.

Visa :

Le Président du Conseil des Ministres,

Signé J. DE VILLÈLE.

CERTIFIÉ *conforme par nous Garde des sceaux de France, Ministre et Secrétaire d'état au département de la justice,*

A Paris, le 15 septembre 1825. *.

COMTE DE PEYRONNET.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la justice.

TABLE.

HISTOIRE DE L'EXPÉDITION.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.



